

Profits de \$55,605 pour le député libéral Asselin

La négligence du PSBGM a coûté des milliers de dollars aux contribuables

Par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — Des transactions immobilières du Protestant School Board of Greater Montreal, conclues de façon négligente par des personnes inexpérimentées, ont coûté aux contribuables des centaines de milliers de dollars.

Telle est l'une des conclusions du rapport d'enquête de Me Kenneth G. Mackay sur l'achat au coût de \$9,065,288 d'une cinquantaine de terrains par le Protestant School Board of Greater Montreal du 30 juin 1953 au 30 juin 1962.

Ce n'est qu'après que le ministre des affaires municipales a rendu public ce rapport qu'il a reçu le 8 mai dernier.

Les faits suivants ressortent du rapport Mackay :

1—M. Edmund T. Asselin, député libéral fédéral de Notre-Dame-de-Grâce, et M. Frank Spénard, de Trois-Rivières, ont réalisé respectivement un profit de \$55,605 et \$32,000, le 4 août 1962, en vendant un terrain au Protestant School Board.

2—J. P. Rowat, président du P.S.B., et conseiller législatif de l'Union nationale, avait fourni à M. Asselin l'information qui a permis à ce dernier de réaliser un tel profit.

3—M. Rowat a agi d'une façon imprudente en faisant faire par l'étude de notaires dont il était membre les contrats d'achat de terrains du P.S.B.

4—M. Michael Hornstein, propriétaire de 52 compagnies, en plus d'avoir réalisé des profits fabuleux en vendant au P.S.B. des terrains pour une somme de \$2,065,579, a privé la commission scolaire protestante de quelque \$32,000 de taxes, par année, en faisant usage de prête-noms.

5—M. Hornstein, dans le cours de ses affaires, confiait ses contrats à l'étude de notaires dont M. Rowat était membre.

6—La commission municipale du Québec et le département de l'instruction publique sont à blâmer pour la docilité avec laquelle elles ont approuvé ces transactions.

7—M. Roy E. Wagar, décédé le 6 juin 1962, était directeur du comité de planification et de construction du P.S.B. et, à ce titre, le principal responsable des transactions.

Voir page 8 : les négligences du...

M. Laporte : pas de poursuites

QUEBEC — (Par M. T.) Il n'y aura aucune poursuite. Le gouvernement n'a rien à cacher et a déjà pris des mesures pour empêcher la répétition d'actes dénoncés dans le rapport Mackay.

C'est, en résumé, la déclaration faite hier par le ministre des affaires municipales en rendant public, près de six mois après sa réception, le rapport d'enquête sur les achats de terrains par le "Protestant School Board of Greater Montreal".

M. Pierre Laporte, au cours d'une conférence de presse, a déclaré qu'il n'a jamais été question que le rapport ne soit pas publié.

"Le gouvernement actuel n'est pas assez stupide pour faire une guerre à mort afin de cacher un rapport parce que le nom d'un député libéral fédéral y apparaît. Si M. Edmund Asselin a une déclaration à faire, il le fera : c'est son privilège."

Le ministre a expliqué que "si la publication du rapport avait tardé c'est tout simplement parce que nous avons manqué de temps et que nous avons accordé priorité à d'autres problèmes : session régulière, conférence fédérale-provinciale de juillet, conférence interprovinciale à Halifax, session spéciale en août, congrès de trois importantes associations à caractère municipal, etc."

"Il n'y avait d'ailleurs, a-t-il ajouté, aucune urgence immédiate. Aussitôt que les journaux ont révélé certains faits sur des transactions immobilières du P.S.B., nous avons soumis le cas au conseil des ministres. Une décision a été prise sans retard. Toute transaction immobilière d'une municipalité ou d'une commission scolaire doit maintenant être accompagnée d'un certificat de recherches de cinq ans, pour bien nous assurer qu'il n'y a pas de spéculation induite. Le cas échéant, nous imposons l'expropriation."

"L'avenir est donc protégé," a dit M. Laporte.

Aucune poursuite

Quand on lui a demandé si la publication du rapport Mackay entraînerait des poursuites judiciaires, le ministre a répondu : "Le rapport n'en recommande aucune. Il n'est pas question d'illégalité. D'ailleurs, il s'agissait d'une enquête privée ou Me Mackay a interrogé les témoins sans les assenler."

Certains observateurs trouvent étrange qu'on ait procédé dans le cas du Protestant School Board à une enquête de caractère privé, tant

Voir page 8 : M. Laporte



Caisse de retraite : Québec aura d'ici deux mois tous les renseignements nécessaires

QUEBEC. — Le ministre du travail, M. Carrier Fortin, a déclaré mercredi que le gouvernement du Québec pourrait disposer d'ici un couple de mois de tous les renseignements nécessaires en vue de l'établissement par l'autorité provinciale d'un régime universel de retraite à base contributive.

Le ministre n'a cependant pas voulu s'engager quand le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Jean Marchand, lui a demandé si le gouvernement serait en mesure de préparer la législation nécessaire aussitôt en possession des renseignements.

Deux comités du gouvernement, l'un composé d'actuels et l'autre d'économistes, travaillent à colliger les renseignements nécessaires, s'est borné à répondre M. Fortin.

Le ministre du travail devait ajouter que les projets fédéral et québécois de caisse de retraite figureront à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale sur la fiscalité, le 25 novembre.

M. Fortin a tenu ces propos après la présentation par la CSN d'un mémoire réclamant du gouvernement québécois des pensions de vieillesse de

\$100 par mois en plus d'un régime universel de pensions universelles et contributives.

Le député de Sherbrooke a assuré les députés que leur document de 43 pages ferait l'objet d'une étude minutieuse et ne serait pas "relégué aux oubliettes".

Le mémoire présenté par la centrale de 135,000 membres dénonce le désordre actuel des programmes privés de caisse de retraite et y voit une justification de l'intervention énergique de l'Etat en ce domaine. (On trouvera le résumé du mémoire à la page 16.)

Jean Lesage tient à préciser : "Je ne vais pas en Louisiane pour emprunter"

QUEBEC — Le premier ministre Jean Lesage a déclaré mercredi que sa présence à la conférence internationale de l'association nord-américaine des administrateurs en valeurs mobilières, en fin de semaine, à la Nouvelle-Orléans, n'avait pas pour but de négocier un emprunt d'envergure pour le financement d'un complexe sidérurgique québécois. Des spéculations en ce sens étaient nées d'une déclaration du chef du gouvernement qui avait dit qu'il emporterait en voyage le rapport qu'il doit recevoir jeudi matin sur la rentabilité d'un tel complexe au Québec. Des observateurs avaient effectué le rapprochement entre le sujet du rapport et la présence de nombreux représentants du monde de la finance. Ils en étaient facilement venus à la conclusion que M. Lesage emporterait le document comme "pièce à conviction".

Interrogé par un journaliste à l'issue de la deuxième réunion du cabinet dans la journée, M. Lesage n'a toutefois pas nié "qu'il y aura là bon nombre de financiers". Il

devait ajouter que le but principal de son voyage est d'accompagner, M. Victor Desj, président de la commission des valeurs mobilières du Québec, qui doit présider la conférence.

M. Lesage entend aussi profiter de son séjour là-bas pour visiter les nombreux coins français de la Louisiane. Le secrétaire de la province, M. Bona Arsenault, doit y rejoindre le premier ministre un jour après leur départ. M. Arsenault est lui-même de descendance acadienne et un chercheur passionné doublé d'un auteur de travaux d'histoire acadienne.

L'autre membre du gouvernement accompagnant M. Lesage est le conseiller législatif George Marler. La réputation de représentant du gouvernement québécois auprès de la haute finance depuis longtemps acquise à ce ministre d'Etat avait ajouté aux spéculations sur le but de la visite de M. Lesage dans la capitale de la Louisiane.

En attendant un règlement définitif par l'O.U.A.

Alger-Rabat : cessez-le-feu et zone frontière démilitarisée

BAMAKO. — Hassan II et Ben Bella ont signé hier un accord par lequel un cessez-le-feu interviendra à la frontière algéro-marocaine le 2 novembre prochain. Les deux chefs d'Etat ont également décidé de soumettre à l'Organisation de l'unité africaine le différend actuel afin qu'elle trouve une solution définitive au problème des frontières sud entre le Maroc et l'Algérie. Cet accord est dû en grande partie aux efforts des médiateurs éthiopiens et maliens qui ont dû venir à bout des susceptibilités des deux hommes avant de pouvoir aborder le fond de la question.

Signé dans le palais du président Keita du Mali, l'accord prévoit également le retrait des forces marocaines en deça de la ligne des frontières telles que revendiquées par l'Algérie ; l'établissement d'une zone démilitarisée sur le territoire abandonné par l'armée royale du Maroc ; la réunion d'une conférence des ministres des affaires étrangères de l'O.U.A.

Une commission composée des représentants du Maroc, de l'Algérie, de l'Ethiopie et du Mali doit définir auparavant la zone d'où se retireront les unités marocaines. Des observateurs maliens et éthiopiens assureront la sécurité et la neutralité dans ce secteur.

Enfin une commission spéciale d'arbitrage sera formée par l'O.U.A. dont le siège sera Addis-Abebba et la tâche : 1) de définir les responsabilités dans l'actuel conflit ; 2) de régler le problème fondamental des frontières ; 3) d'assurer un règlement permanent du conflit.

Dans un message sur l'accord de Bamako, le secrétaire général des Nations Unies a exprimé l'espoir que l'entente survenue hier soit le prélude d'un règlement pacifique et définitif du conflit algéro-marocain.

Un haut responsable marocain au président Ben Bella, au roi Hassan II à l'empereur Sélassié et au président Keita pour "les hautes qualités diplomatiques, la sagesse et la clairvoyance dont ils ont fait preuve".

La position d'Hassan avait été renforcée par une victoire en fin de semaine dans la région de Hassi Beida, site de la plus grande partie des combats et par l'annonce de la nouvelle que ses troupes n'étaient qu'à huit milles de l'oasis de Tindouf, clef des riches réserves de fer.

La plupart des cartes géographiques internationales situent Tindouf à environ 60 milles à l'intérieur de l'Algérie, mais

les Marocains soutiennent que le territoire fait partie de leur héritage national. Ils prétendent que la France a tiré une nouvelle frontière à l'époque où les Français régnaient en maîtres dans les deux colonies de l'Afrique du Nord.

Le ministre de la défense marocain a fait savoir que 178 Algériens ont été tués et que 86 autres ont été faits prisonniers dans les combats qui se sont déroulés près de l'oasis de Hassi Beida, qui se trouve à une trentaine de milles au nord de Tindouf. Les pertes marocaines s'établiraient à 11 morts et 35 blessés au cours des deux dernières journées d'hostilités.

Québec charge des experts d'une étude sur le chômage saisonnier

QUEBEC — Le gouvernement provincial a institué un comité d'étude sur le problème du chômage saisonnier au Québec, a annoncé hier le premier ministre Jean Lesage à l'issue du conseil des ministres. Placé sous la présidence de l'économiste Roland Parenteau, de l'École des hautes études commerciales de Montréal, le comité créé en vertu des lois et règlements régissant le Conseil d'orientation économique comprendra en outre MM. Roméo Mathieu, représentant international des travailleurs unis des saisons, de Montréal, et André Deom, conseiller en relations industrielles, de Rimouski.

JEAN MARCHAND :

Les syndicats sont victimes de préjugés

QUEBEC — Le président de la Confédération des syndicats nationaux, Jean Marchand, a justifié hier les préjugés existant dans la population en général contre le mouvement syndicaliste.

Selon M. Marchand le droit de grève, les demandes d'augmentation de salaires et les quelques cas de corruption qui existent au sein du mouvement ouvrier sont interprétés par une petite classe bourgeoise comme étant les seules facettes du syndicalisme.

Devant les membres du cercle Richelieu de Québec, il a ajouté : "Les vrais capitalistes ont fini par faire croire à la classe bourgeoise que leurs propres intérêts étaient liés aux leurs. C'est le préjugé classique que l'on exploite contre les syndicats qui, malheureusement, se font surtout connaître à l'occasion de grands conflits".

Si le syndicalisme grandit continuellement, c'est sûrement qu'il doit correspondre à quelque chose d'essentiel, sinon c'est à désespérer de la démocratie et de la société, de dire M. Marchand, en faisant remarquer que le syndicalisme recrute des nouveaux membres jusque chez les cols blancs.

Parlant du droit de grève, le chef syndical a dit que ce n'était une aventure intéressante, ni pour l'ouvrier, ni pour le patron.

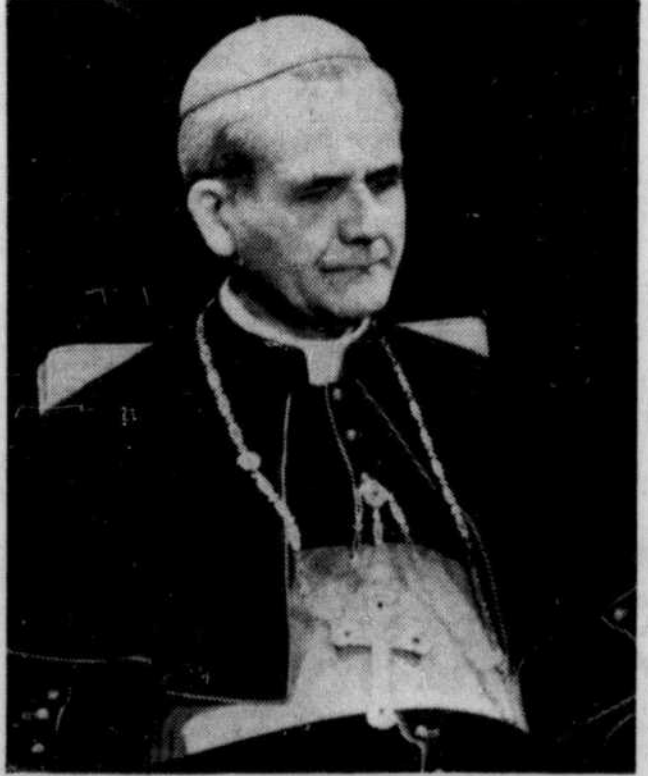
Le droit d'association n'aurait aucun sens s'il n'était accompagné du droit de coalition.

Voir page 8 : Les syndicats

Le cardinal Léger, intervenant hier au Concile :

Les laïcs devront participer en plus grand nombre à la vie intellectuelle de l'Eglise

par RÉJEAN PLAMONDON
(écrit pour la Presse Canadienne)



ROME. — Intervenant hier matin au concile sur le quatrième chapitre du schéma sur l'Eglise, le cardinal Léger a déclaré que, pour des raisons historiques, la sainteté est souvent apparue aux laïcs comme liée aux conseils évangéliques tels que vécus dans la vie religieuse et, pour cette raison, inaccessible.

Le cardinal a aussi affirmé qu'on ne pourra élaborer une spiritualité vraiment adaptée aux laïcs que si ceux-ci participent en plus grand nombre à la vie intellectuelle de l'Eglise et s'adonnent, en collaboration avec les clercs et les religieux, aux sciences sacrées et surtout à la "théologie des réalités terrestres".

"La recherche en cette matière progresserait beaucoup, a poursuivi l'archevêque de Montréal, si des laïcs étaient invités à enseigner dans les facultés de sciences religieuses et dans les séminaires."

Après avoir noté que, selon un phénomène historique bien connu, l'idéal de sainteté des moines au désert ou dans les couvents fut longtemps dans l'Eglise le prototype sur lequel toute vie chrétienne s'est modelée, le cardinal a ajouté : "Les effets heureux d'une pareille vision ne doivent pas faire oublier les inconvénients qui découleront de cette adaptation pour les prêtres séculiers et surtout pour les laïcs. La vie des laïcs est tellement différente de celle des moines et des religieux que la sainteté leur est apparue inaccessible. C'est en vain que plusieurs fidèles cherchent une vie selon l'évangile qui leur fut adaptée, il s'ensuivit une grande perte de forces dans l'Eglise."

Notant que le seul aspect précis de la vie des laïcs qui était mentionné dans le chapitre sur la sainteté était celui de la vie conjugale, le cardinal a affirmé : "Il faudrait bien montrer que la sainteté s'étend aux grands secteurs de la vie : et tout d'abord, il faut mentionner toutes les activités de la vie humaine : le travail, la politique, les activités culturelles,

Voir page 8 : Le cardinal Léger au Concile

Quatre (autres) dossiers du FLQ ont été refermés

par Marcel VLEMINCKX

Le sort de quatre autres membres du Front de libération québécois a été scellé hier en Cour du banc de la reine par le juge Maurice Cousineau. Pierre Schneider, âgé de 19 ans, ex-messager à l'emploi de la Société Radio-Canada a été condamné à trois ans de pénitence. Alain Gabriel, Alain Brouillard et André Garant ont obtenu un sursis de deux ans dans l'imposition des sentences. Ils ont été libérés hier après-midi.

Ces trois jeunes gens ayant participé à deux attentats béniens contre des manèges militaires devront se rapporter à un représentant de la Société de réadaptation de Montréal deux fois l'an. Ils se sont engagés à garder la paix durant deux ans. A l'ouverture des Assises criminelles de la Cour du Banc de la Reine en septembre 1965, ils reviendront devant la Cour.

A tous et chacun, le juge Cousineau a promis une sentence suspendue si les conditions de leur sursis ont été scrupuleusement observées. Il n'en tient donc qu'à eux de demeurer libres... pour le reste de leurs jours.

Schneider a reçu une peine de 3 ans de pénitence pour sa participation à la distribution de bombes dans les boîtes postales de Westmount le 17

mai dernier. Il est un ami de François Gagnon qui a écoupé d'une peine similaire pour des actes analogues il y a trois semaines.

La peine de Schneider, toutefois, ne comptera que depuis le 15 octobre alors que celle de Gagnon commença dès le jour de son arrestation le 2 juin dernier. Schneider a voulu (temporairement) se soustraire à la justice au début d'octobre. C'est pourquoi sa peine ne débute qu'au 15 octobre.

Avec l'imposition de ces peines, il ne reste que deux dossiers du FLQ à classer : ceux de Roger Tremblay et de Gilles Pruneau. Tous deux ont fui la justice canadienne. Tremblay est détenu par l'Immigration américaine à Boston, Pruneau serait réfugié en Algérie.

LA GRÈVE DES MARINS EST OUBLIÉE

DU BLE A PLEINS BATEAUX QUITTE LE CANADA

L'autorité responsable a fait savoir hier qu'en dépit de la récente grève du Syndicat international des marins, section canadienne, les livraisons de blé à l'étranger se poursuivent selon le programme tracé à l'avance. Un porte-parole de l'Office canadien du blé, pour sa part, a déclaré à Winnipeg que l'on prévoit expédier encore 75,000,000 de boisseaux de céréales des Grands Lacs aux ports du Saint-Laurent, avant le gel et l'interruption de la navigation.

Ces expéditions massives représenteront un record incontestable quand on sait que durant la période correspondante, l'an dernier, l'Office du blé expédia 10,000,000 de boisseaux de moins. Ces envois massifs ne comprennent pas ceux des céréales qui ne sont pas transbordées dans les ports du Saint-Laurent. De nombreux navires, en effet, peuvent fréquenter invariablement la voie maritime ou l'océan, leur tonnage le leur permettant.

En dépit de la prétention du programme en cours, les fonctionnaires de l'Office du blé sont persuadés qu'il pourra être respecté. Pour ce faire, les bâtiments sont mis à contribution jusqu'aux limites de leur capacité.

Depuis le 1er août dernier, et en dépit de la fameuse grève des marins, les Grands Lacs et le canal ont vu passer 227,600,000 boisseaux de céréales. Ce total représente, à peu de chose près, en tonnage, la quantité de blé et de farine vendue cette année à l'Union soviétique pour livraison chez d'anciens de ses alliés et en Russie même.

Le seul port de Montréal a transité 12,432,000 boisseaux depuis la fin de la grève. Québec, pour sa part, a déjà manutentionné les tiers des 24,000,000 de boisseaux qui doivent prendre la mer de là. Le long du canal Saint-Laurent, hier, 32 navires, les cales rebondies de froment de Prairies, se hâtaient vers le fleuve et la mer. Aux écluses, les ouvriers ont fort à faire pour assurer le passage rapide de tous ces bâtiments.

L'énorme bateau des Grands Lacs qui porte "Baie-Saint-Paul" sur sa proue a transporté, à lui seul, 1,000,000 de boisseaux de grain à Québec ou deux cargos (le Mou, battant pavillon libanais, et le Drizic, sous couleurs yougoslaves, l'attendaient pour compléter leur chargement avant de mettre le cap sur les ports méditerranéens.

Marins et débardeurs n'ont peut-être jamais été si occupés et ne seraient-ce les trois curateurs nommés par le gouvernement pour administrer les syndicats de marins, on serait porté à oublier qu'il y eut une grève d'importance, voici quelques jours; une grève qui faillit bien compromettre les relations ouvrières entre le Canada et les États-Unis.

Les trois tuteurs, en effet, attendent toujours de pouvoir s'installer dans les bureaux mis à leur disposition par le ministère des postes dans le centre de Montréal. C'est en vain qu'ils se sont présentés hier rue Cathcart; leurs bureaux étaient encore encombrés par les peintres et les démolisseurs tandis que sur les parquets traînaient pots de peinture et morceaux de planches.

CAOINETTE ne peut concevoir un QUEBEC sans le CANADA ni un CANADA sans le QUEBEC

TORONTO. — M. Réal Caouette, chef du Ralliement des créditistes a déclaré hier "qu'il ne pouvait personnellement se faire l'idée d'un Québec sans le Canada et d'un Canada sans le Québec".

Il a déclaré que les griefs n'émanent pas uniquement du Québec, mais de toutes les parties du Canada. Il a par la même occasion suggéré qu'on apporte les modifications nécessaires à la constitution déjà vieille de 100 ans.

"La Confédération est à un croisement de routes... mais je crois qu'il est possible d'en arriver au genre de solution que nous recherchons au moment où il y a une meilleure compréhension que par le passé entre les deux groupes ethniques".

M. Caouette s'adressait à un groupe de juges et d'étudiants en droit de l'Ontario réunis sous les auspices de l'Osborne Hall Literary and Legal Society.

Côté...

(Suite de la page 5)

Pearson était sauvagement attaqué à coups de marteau.

"Côté m'a dit qu'il avait été bouleversé, malade d'entendre à l'autre bout du fil la fin de Pearson, le silence qui se produisit dans leur conversation".

Dans quelles circonstances Côté a-t-il fait cette révélation, M. Watson?

Nous étions détenus ensemble en juillet 1961.

Les procureurs de la défense ont alors soumis au juge Hurteau que Watson, agent secret de la RCMP, doit être considéré comme "une personne en autorité". A ce titre, il se devait de "mettre Côté en garde contre toute déclaration incriminante" comme tout policier doit le faire. Ou alors, les propos de Côté ne peuvent être rapportés par Watson.

L'argumentation se poursuivra aujourd'hui, les plaideurs en lice fouillant la jurisprudence dans l'entre-temps pour déterminer si "Watson était un policier de fait en 1961 ou un simple citoyen".

Tout indique que cette enquête débordera les trois séances qui avaient été prévues.

La justice américaine intervient

CHICAGO. — Un magistrat fédéral a imposé une amende de \$12,000 à un syndicat dont les membres refusent de charger un cargo canadien des Grands Lacs, par solidarité pour le Syndicat international des marins, section canadienne.

Il s'agit de la section locale 418 du syndicat des ouvriers de l'industrie du grain. Voilà plus de six mois que les affiliés se refusent à déverser les céréales dans les cales des navires de la Upper Lakes Shipping.

Le juge a imposé une amende de \$3,000 par jour de refus, soit le 4, le 7, le 11 et le 26 octobre. Le magistrat a précisé que le syndicat serait taxé à raison de \$500 par nouveau jour de retard.

C'est la première intervention du genre par la justice américaine. On sait que le gouvernement américain a promis à Ottawa de faire le nécessaire pour empêcher les syndicats américains de saboter la navigation des bateaux canadiens des Grands lacs.

Le congrès de l'ACFAS s'ouvre vendredi, à l'université Laval

QUEBEC. — Le 31e congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences s'ouvrira vendredi, à la cité universitaire de l'université Laval afin de permettre à ses 43 sociétés-membres d'échanger les résultats de leurs recherches de la dernière année.

1,400 délégués, partagés en 27 commissions d'étude, entendent quelque 350 communications portant sur une variété de sujets ayant trait aux sciences exactes et aux sciences de l'homme, a-t-on appris, hier, dans une conférence de presse.

La biologie expérimentale occupera une place prépondérante du moins par le nombre des communications groupées sous cette appellation générale, ne dominent en rien cependant la place réservée à des études sur des sujets comme par exemple les sciences de l'éducation, les sciences économiques et politiques.

Pour la première fois cette année, l'American Association for the Advancement of Science et la British Association for the Advancement of Science seront représentées, la première par le Dr Thomas Park, et la seconde par le Dr William E. Swinton.

LAPORTE: l'accord sur les prêts municipaux n'est qu'un pis-aller

QUEBEC. — M. Pierre Laporte, ministre provincial des affaires municipales, a réaffirmé hier que le Québec a bien signé un accord avec Ottawa concernant l'aide fédérale aux municipalités mais que cet accord est une formule de pis-aller.

M. Laporte commentait une déclaration faite aux Communautés par le ministre des Finances, M. Walter Gordon, selon laquelle le Québec semblait satisfait d'une entente intervenue récemment entre Québec et Ottawa. Cette entente prévoit que \$115,000,000 seront distribués aux municipalités québécoises sous forme de prêts.

"Je répète que le gouvernement provincial continue de considérer cet accord comme un pis-aller", a déclaré M. Laporte au cours d'une conférence de presse. Il n'a pas élaboré sa pensée sur ce point.

Le gouvernement provincial estime que le programme fédéral d'aide aux municipalités empiète sur l'autonomie des provinces mais que le Québec doit malgré tout en tirer le meilleur parti possible, vu les besoins actuels des municipalités.

Le congrès annuel de la Canadian Institute on Pollution Control hier, que l'industrie des détergents synthétiques effectue des recherches en ce sens.

Problème résolu? "L'industrie que je représente, a-t-il dit, consacre à l'heure actuelle une somme de plus de 5 millions de dollars à des travaux de recherche en vue de déterminer l'action exacte des détergents dans des eaux d'égouts et dans les eaux courantes, et pour développer des produits qui améliorent cet état de choses".

Ces recherches entreprises dès le début des années 30, alors que ce problème a été soulevé pour la première fois, se sont intensifiées depuis 1956, "lorsque les compagnies se sont mises résolument à la tâche pour trouver un détergent possédant les qualités nécessaires de solubilité, et il n'y a aucun doute que ce problème soit résolu", de dire en terminant M. Carrothers.

Le représentant de la "Canadian Manufacturers Association", M. D. F. Carrothers a déclaré au

BUREAU D'EMPLOI STENBERG

Pour mieux vous servir maintenant deux adresses:

1010, rue Ste-Catherine est. Ch. 310 (coin Amherst) VI. 4-2694

et

5471, rue Sherbrooke ouest, (coin Girouard) 481-7822

SESSION Fédérale

Le premier ministre Pearson s'est refusé à démentir, comme à confirmer du reste, une rumeur de plus en plus persistante dans les milieux proches du ministère des affaires culturelles du Québec et voulant que M. Georges-Emile Lapalme soit nommé ambassadeur du Canada à Paris pour remplacer M. Pierre Dupuy devenu commissaire général de l'Expo 67.

LE DEVOIR rapportait, dans sa livraison d'hier matin, cette nouvelle non confirmée voulant que M. Lapalme soit nommé à Paris des que le poste de M. Dupuy sera officiellement déclaré vacant.

Le député Valade, de Montréal-Sainte-Marie, ayant posé la question à M. Pearson, le premier ministre s'est contenté de dire que quand une nomination s'imposera à ce poste encore pourvu, il en avisera la Chambre.

OTTAWA. — M. Gérard Laprise (CS-Charlottetown) a demandé hier au ministre des finances si le chargement d'or arrivé à Londres mardi soir et venant de Russie servirait à payer le blé acheté au Canada par l'URSS.

Le ministre des finances a dit que ce chargement d'or constituait un envoi de quelque 20,000 tonnes.

"Si cet or devait servir à payer le blé canadien, j'en serais très heureux", a dit M. Gordon, dans un sourire.

OTTAWA. — Le ministre de la santé, Mlle Judy LaMarsh, a répondu aux Communautés à ceux qui critiquent son projet de caisse de retraite.

L'accord avec l'Ontario demeure essentiel, mais le régime de caisse de retraite contributive et transférable, pour le Canada, sera peut-être approuvé par le parlement à temps pour respecter le programme original et verser des pensions dès janvier 1966, a-t-elle dit.

Mlle LaMarsh a laissé entendre que même dans les conditions les plus favorables, le régime ne pourra devenir loi avant 1964, lors de la nouvelle session du parlement.

OTTAWA. — Le ministre de la défense a fait savoir, en réponse à une question de M. Réal Caouette, que le gouvernement envisageait de construire une base canadienne d'engins nucléaires à Val d'Or.

M. Caouette avait demandé à M. Paul Hellyer si le gouvernement avait commencé les travaux de construction d'une base américaine à Val d'Or, dans son comté de Villeneuve.

"Il ne s'agit pas d'une base américaine mais d'une base canadienne a dit le ministre".

Le ministre de la justice a répondu au député créditiste Grégoire de Lapointe, qu'une enquête sur les éventuelles contraventions à la loi sur les

Le syndicat des journalistes de Mtl demande à Québec d'intervenir "immédiatement" à Sainte-Justine

Le Conseil du syndicat des journalistes de Montréal (CSJ), réuni hier soir en séance d'urgence, après avoir pris connaissance du dossier des infirmières de Ste-Justine, a adopté une résolution demandant instamment au gouvernement provincial d'intervenir "immédiatement" dans le conflit actuel afin que prenne fin une "situation déplorable".

Voici le texte de cette résolution, qui constitue en même

temps une prise de position et un appui moral envers les 250 infirmières de l'hôpital Ste-Justine :

ATTENDU QUE les causes à l'origine de l'arrêt de travail à l'hôpital Ste-Justine dépassent les simples revendications matérielles et que l'attitude négative de l'administration, en refusant de négocier sérieusement, porte atteinte à la santé publique et à la plus élémentaire justice sociale;

ATTENDU QUE les infirmières de l'hôpital Ste-Justine font les frais de l'incurie et du gouvernement et de l'administration de l'hôpital;

Le syndicat des journalistes de Montréal proteste violemment contre cette déplorable situation et demande que le gouvernement provincial intervienne immédiatement afin que reprennent les négociations entre l'administration de l'hôpital et l'Alliance des infirmières de Montréal.

"L'Aurore" félicite M. Pearson

PARIS. — Le journal de droite "L'Aurore" écrit que le premier ministre canadien, M. Lester Pearson, "a bien raison quand il cherche à désengager son pays de la domination américaine, qui a certainement été poussée à l'extrême".

Commentant la protestation du Canada au sujet du boycott des navires canadiens dans les ports américains, le journal dit que "ce n'est là qu'une seule querelle, entre plusieurs".

Soulignant l'immense enjeu américain dans l'économie canadienne, le journal ajoute: "Si on peut comprendre l'inquiétude des États-Unis devant la perspective de perdre une importante source de profits,

on doit admettre que le Canada ne peut se résigner indéfiniment au rôle de colonie bonne à exploiter".

En tentant de se libérer de "la sujétion douloureuse" de la domination économique américaine, "les Canadiens ne cherchent nullement à briser les liens d'une alliance indispensable à la sécurité de leur pays, aussi bien pour la sécurité de toutes les démocraties,

"Ils désirent simplement que leur nation, forte de 18,000,000 d'habitants et qui abonde en richesses naturelles, cesse de figurer, sur le plan économique, comme un satellite des États-Unis. Qui ne les en féliciterait pas?"

Don de \$5,000 à l'U. Laval

A l'occasion de sa première réunion générale à Québec, ces jours derniers, le président de la Compagnie d'assurance North American Life, M. John T. Bryden, a fait un don de \$5,000 à l'université Laval.

L'intérêt de ce montant sera remis chaque année, comme bourse, à un étudiant méritant qui prépare le baccalauréat en mathématiques ou le diplôme d'actuaire.

combines, relativement aux prix du sucre, prendrait beaucoup de temps. M. Chevrier a toutefois ajouté que les hauts fonctionnaires chargés du contrôle des prix des produits alimentaires surveillent constamment les agissements des négociants et qu'ils enquêtent de manière approfondie si l'un ou l'autre élément permettrait de penser qu'ils se livrent à la fixation des prix.

EAU des CARMES BOYER
à base de plantes médicinales
FACILITE LA DIGESTION
L'HIVER AU PREMIER FRISON.
Bien chaud ou dans une infusion, elle reconforte.
Agent général pour le Canada: J. Alfred Guimard, Montréal.

LE ROYAL-ROUSSILLON

Le Tromblon d'Argent est en train de devenir le rendez-vous par excellence des gourmets de la métropole... et leurs invités sont tous d'accord! Le TROMBLON D'ARGENT 849-3214, 1611, rue St-Hubert au nord de DeMontigny près du terminus de la Provincial Transport.

POUR QUELQUES CENTS PAR JOUR...

TOUT LE CONFORT POSSIBLE



L'ÉLECTRICITÉ:

- vous éclaire à volonté
- chauffe ou rafraîchit votre maison
- cuit vos aliments, même en votre absence
- vous procure l'eau chaude requise
- lave et sèche automatiquement linge et vaisselle
- facilite vos tâches domestiques
- vous procure plus de loisirs... et rend la vie plus agréable.

HYDRO-QUÉBEC à VOTRE SERVICE

Town & Country
Commodités de motel
A compter de \$7.50

- Un coquetel complémentaire par invité!
- Stationner à la porte
- Danse et spectacle chaque soir
- Pour rés.: RI. 8-8871

Town & Country
6061 Chemin Côte de Liesse

Le London de Society Brand

Notre paletot London est conçu à l'intention des hommes soucieux de leur bonne apparence. Venez voir son style court, ses lignes élégantes, ses revers dernier-cri, le tout confectionné dans les meilleurs worsted anglais par les tailleurs experts de Society Brand.

\$79.50

H. PREVOST Liée
406 est, Ste-Catherine — angle St-Denis AV. 8-6153
L'ÉTIQUETTE IDENTIFIE LE PRODUIT AUTHENTIQUE

Des actionnaires dénoncent le comportement "enfantin et stupide" des administrateurs

La Cie nationale de gestion pourra survivre si les chefs disparaissent

Par RÉAL PELLETIER

La Compagnie nationale de gestion peut survivre, mais "à la condition sine qua non que le présent conseil d'administration disparaisse et soit remplacé par des hommes plus compétents que ceux qui ont englouti \$1 million en trois ans". C'est la déclaration qu'a faite hier soir le Comité d'urgence des actionnaires de la CNG, comité qui vient d'être formé pour protester contre le comportement "enfantin et stupide" du présent conseil d'administration de la compagnie. La formation du comité d'urgence, présidé par le Dr Emile Therrien, a été précipitée par la convocation d'une assemblée "spéciale" des actionnaires de la CNG, le 2 novembre, alors que l'assemblée générale annuelle n'a pas encore été convoquée. En vertu même de la loi des compagnies, affirme le Dr Therrien, une assemblée annuelle d'une compagnie doit être convoquée dans les quatre mois qui suivent la fin de l'année fiscale. La date limite pour une telle assemblée était le 31 octobre.

Le Dr Therrien et un industriel, M. Justin Gauthier, ont expliqué lors d'une conférence de presse qu'il est possible de "rescaper" la seule des trois sociétés gérées par la SNG qui n'ait pas fait faillite. Pour leur part, les actionnaires membres du comité d'urgence sont disposés à considérer sérieusement la possibilité de réinvestir dans la compagnie et ils croient possible de convaincre d'autres actionnaires d'en faire autant.

Mais avant de considérer cette solution, il faut faire disparaître le conseil d'administration actuel, affirme le Comité d'urgence, composé du Dr Therrien, M. Gauthier, M. Roger Duhamel, imprimeur de la reine, M. Louis-Philippe Lemieux, M. Louis-Philippe Roy, M. Paul-Emile Boulanger et M. Roland Pariseau.

Or, il ne semble pas qu'il soit possible de faire sauter le présent conseil d'administration qui, au dire du Dr Therrien, est dominé depuis quelques années par l'Ordre de Jacques-Cartier.

La seule façon dont on aurait pu faire "disparaître" le conseil actuel, c'est par une assemblée annuelle régulière des membres. Une telle assemblée devait être convoquée avant le 31 octobre, de dire le Dr Therrien, en vertu de la loi des compagnies. Hier, au 30 octobre, personne n'avait été convoqué pour une telle réunion.

La compagnie a toutefois convoqué une "assemblée spéciale" pour le 2 novembre. L'ordre du jour est précis et ne prévoit pas d'élections. La convocation est faite aux fins suivantes:

1) ratifier, s'il y a lieu, l'amendement approuvé par le Conseil d'administration à la réunion du 21 octobre 1963, à l'article 55 du règlement no 1 de la compagnie, en échangeant le mot "quatre" par le mot "douze";

2) faire rapport aux actionnaires.

LA SSJB :

Un Montréal à refranciser

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal s'attaque à la refrancisation de la métropole. M. Paul-Emile Robert, président des Sociétés métropolitaines, a annoncé cette nouvelle aux membres de l'Association des hommes d'affaires d'Athlétisme.

Au cours d'une conférence dynamique, M. Robert a posé notamment la question: "Les Montréalais veulent-ils parler français, anglais ou... franglais?" Puis il a enchaîné: "Promenez-vous aux environs du carrefour Peel-Sainte-Catherine. Regardez autour de vous et dites-moi si Montréal a l'air d'une ville française?" "L'opération visage français" sera entreprise auprès des commerçants canadiens-français... à raison sociale anglaise.

Non content de cette campagne, la SSJB entend inviter la population à boycotter les établissements commerciaux qui ne "nous respectent pas assez" pour nous servir dans notre langue.

"Le visage français de Montréal ne doit pas être seulement une façade; il faut travailler en profondeur; il faut que les Montréalais prennent conscience du fait qu'ils sont français et doivent le rester", a affirmé M. Robert.

Mon Tailleur

Roger Gariépy

sur rendez-vous

VI. 5-7476 et VI. 5-1930

ST - BRUNO



Beaucoup plus près que Ste-Adèle, à 20 minutes de Montréal. Pour industriel ou professionnel. Chic villa aux lignes contemporaines, courbes harmonieuses. Terrain boisé, 16,000 pieds carrés, retiré sur chemin privé, matériaux de qualité: brique, stucco, liège, ardoises, poutres apparentes. Fenêtres panoramiques, deux foyers. \$38,000.00 OL. 3-4070.



M. Justin Gauthier et le Dr Emile Therrien, du Comité d'urgence des actionnaires de la Compagnie nationale de gestion.

Les ingénieurs fédéraux étudieront la possibilité de canaliser les rivières des Prairies et Mille-Iles

Les riverains des rivières des Prairies et des Mille-Iles ont maintenant la conviction que la canalisation de ces deux cours d'eau intéresse les autorités fédérales.

Hier, l'assurance leur en a été donnée par le ministre des travaux publics, M. Jean-Paul Deschâtelets, qui accompagnait de deux collègues de la Chambre des Communes, MM. Prosper Boulanger, député de Mercier et Jean-L. Rochon, député de Montréal-Laval et des maires des municipalités riveraines des deux rivières, a après une visite des lieux, reçu le mémoire préparé par le "Comité de canalisation des deux rivières".

Ce comité, parlant au nom d'une trentaine de municipalités riveraines de ces deux cours d'eau préconise la canalisation pour 1967 de façon à

pouvoir donner le nom de "La voie nautique du centenaire" à ces deux rivières canalisées.

Les intéressés font valoir que la canalisation de la Rivière-des-Prairies et de la rivière des Mille-Iles apporterait aux municipalités riveraines un essor économique considérable tout en permettant un lin direct entre le lac des Deux-Montagnes, la rivière Ottawa et le fleuve St-Laurent.

La canalisation de ces deux cours d'eau entraînerait aussi, par voie de conséquence, l'épuration des eaux, les villes riveraines ayant alors beaucoup plus d'intérêt dans l'exploitation de ces cours d'eau.

Le comité de la canalisation a tenté de démontrer au ministre des travaux publics et aux ingénieurs qui l'accompagnaient que l'aménagement d'un chenal de 6 pieds de pro-

fondeur par 100 pieds de largeur, doterait le plus grand centre du Québec de voies navigables à des systèmes canalisés existant en Ontario.

Cette réalisation, selon le comité, empêcherait que ne soit bientôt gravement compromis l'essor démographique, touristique et économique de cette partie de la région métropolitaine de Montréal.

Le Comité de canalisation a démontré qu'aucune difficulté technique insurmontable ne s'oppose à la canalisation de ces deux cours d'eau.

M. Deschâtelets a donné l'assurance aux membres du comité et aux maires des municipalités riveraines que les ingénieurs fédéraux se pencheraient sur ce problème avec intérêt.

A MONTRÉAL-NORD

Le parti du Renouveau municipal mène une lutte acharnée contre le maire et le conseil sortant

La lutte électorale à Montréal-Nord se fait particulièrement entre le maire sortant de charge, le notaire Roland Filion et le chef du parti du Renouveau municipal, M. Yves Ryan.

A quatre jours de l'élection, qui aura lieu lundi prochain, on peut constater que ce sont la nouvelle équipe et l'ancienne qui soulèvent le plus d'intérêt chez les électeurs de cette municipalité du nord-est de Montréal.

Bien que le notaire Filion ne fasse pas équipe avec les conseillers municipaux sortant de charge, pour l'électeur moyen, il semble bien ne pas y avoir de différence et c'est pourquoi le parti du Renouveau municipal qui présente un candidat à tous les sièges du conseil se bat contre le "conseil sortant de charge".

Les trois autres candidats à la mairie, MM. Paul Rochon, séparatiste Lionel Charlebois et Richard Thibault ne semblent pas faire parler beaucoup d'eux dans la place.

M. Paul Rochon qui a reçu l'appui du chef du Parti républicain, M. Marcel Chaput, ne semble pas avoir réussi, du moins jusqu'à maintenant, à faire accepter par la population que la scène municipale puisse devenir une tribune indépendantiste. Il lui reste évidemment encore quatre jours pour "déclencher" la mairie.

Le maire Filion, après avoir siégé trois ans en qualité de conseiller a été élu à la mairie en 1960 alors qu'il avait quatre adversaires.

Aujourd'hui, au terme de ce premier mandat, le notaire Filion fait valoir que même s'il était en "minorité" au conseil il a su présider aux destinées de sa municipalité dans l'ordre.

"Dans cette direction des affaires de la municipalité, dit M. Filion, j'ai eu pour objectif principal de mettre de l'ordre dans tous les départements et de donner une impulsion nouvelle et un rendement plus efficace dans tous les secteurs de l'administration".

"Les réalisations de ces trois dernières années, ajoute-t-il, démontrent assez éloquentement que j'ai suivi la ligne de conduite que je m'étais donnée et que notre cité a fait des pas de géant durant ce dernier terme de trois ans d'administration et que tout a changé dans la cité de Montréal-Nord".

Le maire Filion explique que dans la présente lutte il

demeure indépendant. De fait il fait la lutte seul sur le plan de la mairie, les autres membres du conseil faisant, pour la plupart, équipe dans les quartiers.

Le maire sortant de charge explique ainsi pourquoi il fait cavalier seul: "Étant convaincu d'avoir gardé cette indépendance entière et me réservant toujours la perspective d'avoir à rendre compte seul de mes actes à la population, j'ai décidé, après mûre réflexion, que je garderais la même ligne de conduite dans la présente campagne électorale, et je me présente donc à la mairie absolument indépendant de toute alliance et de toute coterie politique".

Après avoir fait état des réalisations de son administration, M. Filion propose un programme dont les objectifs principaux sont les loisirs et l'amélioration du réseau routier.

Il s'engage d'abord à maintenir la taxe foncière à son niveau actuel sans réduction des services. Son programme comporte la formation d'un comité représentatif et consultatif pour l'orientation et l'organisation des loisirs, tant culturels que sportifs, en été comme en hiver.

Il s'engage à compléter l'aménagement des parcs existants et à multiplier de nouveaux parcs dans la ville et particulièrement l'aménagement du parc-bois du quartier est.

Le parti du Renouveau municipal que dirige M. Yves Ryan ne dissocie pas aussi facilement le maire sortant de charge des conseillers municipaux. Il les tient tous responsables de la situation financière de la municipalité et des taxes trop élevées que paient les contribuables.

Le Renouveau municipal veut mettre "fin au patronage, au favoritisme et aux abus dans l'octroi des contrats secondaires et il s'engage à avoir recours aux soumissions publiques en tout temps".

L'équipe de M. Ryan veut, après l'élection du 4 novembre, faire faire une analyse complète de la situation financière actuelle de la ville en vue de la stabilisation des finances; créer un poste de contrôleur, freiner les emprunts à long terme et mettre un cran d'arrêt aux incessantes hausses de taxes.

Au point de vue administratif, le Renouveau municipal veut restituer immédiatement aux chefs de département leur autorité propre, créer un service distinct pour la récréation, les parcs et les jeux; pratiquer l'économie à tous les niveaux de l'administration sans réduire les services essentiels; assurer une meilleure coordination des services municipaux et rapatrier à l'hôtel de ville les services de génie, d'urbanisme, d'évaluation foncière et le service juridique.

Chez les employés municipaux, le groupe de M. Ryan veut mettre en vigueur un plan

LANCEMENT CHEZ FIDES

L'Elève et Le Maître

La Corporation des Éditions FIDES a lancé hier la nouvelle formule des revues L'ÉLÈVE et LE MAÎTRE. Les exemplaires de novembre, qui viennent de sortir des presses, ont été présentés aux journalistes par la direction de FIDES en présence de l'équipe rédactionnelle des revues, qui groupe une dizaine d'éducateurs — les quels collaborent à temps partiel à ces publications, tout en poursuivant leur activité professionnelle dans l'enseignement.

Dans son premier éditorial, publié dans la revue LE MAÎTRE, M. Pierre Billon, directeur de la rédaction, déclare que tous les collaborateurs vivent quotidiennement le travail pédagogique et se trouvent confrontés aux mêmes problèmes, aux mêmes difficultés que l'ensemble de leurs collègues et, de ce fait, mieux que quiconque peuvent y répondre.

L'équipe rédactionnelle des nouvelles revues s'est préoccupée, non seulement des questions strictement pédagogiques, mais également de la présentation graphique des matières scolaires.

Chaque mois, dans L'ÉLÈVE, une rubrique est dorénavant dédiée à l'intention des parents. Et cela n'est que justice, car si l'instruction académique de l'enfant est essentiellement du ressort de l'école, les parents n'en restent pas moins les principaux artisans de son éducation.

LA PAGE DES PARENTS témoigne du désir de l'équipe rédactionnelle de collaborer avec les premiers éducateurs de cet enfant auquel elle s'adresse dans le reste de la revue.

En ce sens, cette rubrique est non seulement destinée aux parents, mais elle leur est ouverte. Ils peuvent y exposer librement leurs idées, leurs expériences, leurs suggestions et leurs critiques.

Les procédés modernes qui caractérisent aujourd'hui la nouvelle revue L'ÉLÈVE, procédé en fait d'accord avec la psychologie de l'enfant et la pédagogie active — surprendront certains, enthousiasmeront d'autres; mais quelle que soit la nature de l'accueil qui leur sera réservé, ils respectent une condition essentielle au vrai dialogue (tel que l'équipe rédactionnelle le désire l'entamer avec les professeurs qui utilisent la revue): l'estime due à l'interlocuteur.

Parlant au nom de tous ses collaborateurs et au sien propre, le nouveau directeur de L'ÉLÈVE déclare en effet: "En nous efforçant de publier un matériel didactique établi

(Suite à la page 8)

LE DEVOIR

MONTRÉAL, JEUDI 31 OCTOBRE 1963

Les parents des étudiants des collèges classiques et des universités désirent s'unir

L'Association des parents des étudiants des collèges classiques et des universités est née. Elle ne compte pas encore de membres officiels, mais un comité provisoire dont le président est M. Jean Jobin, conseiller en administration et président de l'Association de parents du collège féminin Marguerite-Bourgeoys, de Montréal.

Au cours d'une conférence de presse hier après-midi, M. Jobin, qui était accompagné de M. Marcel Thérien, proposé aux relations extérieures de l'APECCU et associé de M. Jobin, a expliqué que le nouvel organisme grouperait des "pères de familles" qui ont des enfants dans les collèges classiques et dans les universités. M. Jobin a enchaîné: "Nous sommes des catholiques qui voulons pour nos enfants une éducation catholique".

On parle des droits des parents dans le domaine de l'éducation, a dit M. Jobin, et nous avons songé à former un comité provisoire pour constituer l'Association des parents des étudiants des collèges classiques et des universités. Nous savons, a-t-il dit, qu'il y a des problèmes qui transcendent et dépassent le niveau familial et institutionnel et nous sommes conscients du rôle des corps intermédiaires pour assurer le bien commun et appuyer les autorités civiles et religieuses dans leurs tâches difficiles.

"Nous avons l'intention d'avoir un représentant au Conseil de l'Instruction publique", a dit M. Jobin.

"Vous voulez dire au Conseil supérieur de l'éducation", a précisé un journaliste.

"Non, au Conseil de l'Instruction publique..."

Le conseil exécutif provisoire de l'APECCU comprend, outre M. Jobin, MM. Jean-Paul Lepailleur, Rodrigue Des-

novers, Marc Wlekinski et Mme Thérèse Thérien, femme de M. Marcel Thérien.

M. Jobin a affirmé que la Fédération des collèges classiques est à l'origine de l'idée, pour préciser ensuite qu'en fait, ce sont les parents qui ont pris l'initiative de former cette association. Il a dit que le ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, Mgr Pierre Decary, ex-président de la FCC, de même que Mgr Irénée Lussier, recteur de l'université de Montréal, ont endossé l'idée sans réserve.

Selon M. Jobin, Mgr Lussier aurait affirmé: "Il y a dix ans qu'une telle association aurait dû être fondée; il est grand temps; dépêchez-vous, ça presse".

Selon M. Jobin, il existe des associations de parents dans 25 des 93 collèges classiques membres de la FCC, mais il n'en existe pas dans les universités.

Une première réunion, à laquelle sont invités les délégués de parents des étudiants de tous les collèges et universités du Québec, se tiendra samedi, le 9 novembre, au collège Marguerite-Bourgeoys, 4873, avenue Westmount, à Westmount.

La réunion proprement dite débutera par un colloque sur "L'éducation chrétienne de la jeunesse", participent, le R. P. Henri Dallaire, o.p., directeur adjoint de la revue *Maintenant*, le R. P. Joseph D'Anjou, s.j., collaborateur à la revue *Relations*, M. André Dagenais, journaliste, auteur et professeur, et M. Marcel Saint-Marie, directeur du collège Saint-Paul.

A la fin du déjeuner, le R. P. Florin Larivière, s.j., président de la Fédération des collèges classiques, prendra la parole.

Durant l'après-midi, un autre colloque réunira M. Gérard Matteau, directeur général de l'Association des diplômés de l'université de Montréal et M. Gilles-Yvon Maurault, directeur du collège St-Denis, autour du thème "Pourquoi, comment et de quelle façon, une association de parents".

La journée est réservée à un couple ou à une personne par institution. La FCC pourra avoir dix observateurs. La réception qui aura lieu à 4 h. 30 est ouverte à un minimum de cinq couples par institution.

Les journalistes ont demandé à M. Jobin s'il serait question de l'adoption d'une constitution et d'élections comme cela se fait à l'origine de mouvements du genre.

M. Jobin a hésité, pour affirmer ensuite qu'on trouverait sans doute un moment, entre le colloque de l'après-midi et la réception, pour voir à l'adoption d'une constitution.

JEAN BÉRAUD, PRIX "VICTOR MORIN":

Le théâtre ne va pas chez nous comme il devrait...

M. Jean Béraud, critique dramatique à "La Presse", était l'hôte d'honneur hier soir au Ritz Carlton où il recevait officiellement le "Prix Victor Morin" de la SSJB pour l'année 1963. Prononçant une conférence, Jean Béraud, fort d'une expérience rare, a rappelé le rôle de la critique dramatique, critique qui peut "remplir un rôle inutile et malfaisant" mais qui "doit indiquer les faiblesses, relever les erreurs". Jean Béraud continue: "En somme, artistes, public et critiques doivent, plutôt que de se regarder sournoisement, vivre côte à côte en bonne amitié comme des com-

pagnons désireux de s'entraider..."

Parlant du théâtre Jean Béraud signale "qu'il subit depuis quelques années de dures épreuves, de terribles concurrences" et il ajoute: "Je dois hélas, terminer sur un cri d'alarme. Car le théâtre ne va pas chez nous comme il devrait. À Montréal des milliers de spectateurs se rendent Place des Arts écouter de la musique pendant que dans nos théâtres ne se trouvent que quelques centaines de spectateurs. Va-t-on laisser périr le théâtre". Jean Hamelin, critique dramatique au "Devoir" n'a pas pu, malade actuellement, présenter son collègue.



BIENVENUE A BYRRH

le premier apéritif de France



APÉRITIF À BASE DE VIN, LE BYRRH EST DISPONIBLE DANS TOUTS LES MAGASINS DE LA RÉGION DES ALCOOLS (RÉFÉRENCE 540-B)

EDITORIAL

M. Balcer entend que le Québec soit "une province comme les autres"

Rarement aurons-nous pu prendre la mesure de la représentation québécoise au Parlement fédéral aussi bien que mardi soir à l'occasion du vote de la Chambre des Communes sur la motion de censure présentée par le Ralliement des créditistes. Parce que M. Caouette faisait allusion à "l'Etat du Québec", qu'il s'élevait contre l'entreposage d'armes nucléaires "notamment dans l'Etat du Québec", tous les députés du Québec, sauf les créditistes des deux factions, votèrent contre la motion.

Certes, pour les députés libéraux, il entraînait d'abord en compte "la ligne du parti" et la solidarité qui commande le monolithisme, le vote déposé au coup de sifflet du "whip". Quant aux élus conservateurs du Québec, violemment opposés, paraît-il, comme tous ceux de leur parti, aux armes nucléaires, ils ont néanmoins voté contre la motion parce qu'elle était, d'après leur porte-parole, "entachée de séparatisme".

A cette occasion, le député de Trois-Rivières, s'est décidé à surpasser. Le seul énoncé de "l'Etat du Québec" a fait chavirer son cœur d'ardent fédéraliste: il a profité de ce débat pour y aller d'une profession de foi centralisatrice et unitariste.

Qu'a dit M. Léon Balcer? Non seulement, s'en est-il pris à l'idée de la souveraineté du Québec, non seulement s'est-il élevé contre l'appellation même de "l'Etat du Québec", mais il a réclamé la stricte application au Québec des mêmes lois, mesures et dispositions qu'aux autres provinces dans tous les domaines: partage des ressources fiscales, sécurité sociale, etc., et a écarté la seule idée d'aménagements propres au Québec, d'un statut particulier au Québec.

Il ne s'est trouvé aucun député conservateur ou libéral du Québec pour contester les propos de M. Balcer; la plupart l'ont au contraire applaudi. Or, cela se produit en 1963, à une heure où les éléments les plus modérés dans le Québec (et même quelques anglophones), estiment que l'octroi d'un statut particulier à notre province, la généralisation de la formule d'option, etc., représentent un *strict minimum* si l'on souhaite loyalement en arriver à une solution de la crise politique et constitutionnelle actuelle.

Il ne se passe pas de jours où les chefs de file des divers partis politiques du Québec, ou les ministres les plus influents (ces jours derniers encore, MM. René Lévesque et Gérin-Lajoie par exemple), ou les porte-parole des milieux les plus variés n'insistent sur l'urgence d'une révision profonde de la constitution, davantage ne réclament, parfois n'exigent la substitution d'une nouvelle association à la constitution désuète de 1867.

La fièvre monte, les revendications se font de plus en plus pressantes: il n'y a pas 5 p.c. des Canadiens français qui soient disposés à accepter le statu quo si guère plus qui soient prêts à se satisfaire de vagues "réformettes". De cela M. Balcer n'a cure: il invite le gouvernement central à faire rentrer le Québec dans le rang, le presse de se garder de

consentir la moindre forme de statut particulier au Québec, appelle de ses vœux le jour où les siens seront parfaitement fondus et confondus dans le grand tout canadien.

Dans moins d'un mois, va s'ouvrir une très importante conférence fédérale-provinciale sur le problème du partage des ressources fiscales, rencontre qui débouchera peut-être sur le problème constitutionnel global. Le gouvernement du Québec prépare depuis longtemps son dossier: c'est une rude partie qu'il va engager et dans laquelle d'ailleurs il se montre d'une prudence quasi excessive. Il est essentiel qu'il gagne cette première manche. Il y est d'ailleurs résolu sans quoi, comme l'a dit le ministre Gérin-Lajoie après plusieurs de ses collègues, le Québec devra envisager des "solutions radicales".

C'est le moment que choisit M. Léon Balcer, député de Trois-Rivières, pour faire le plaidoyer que l'on sait, avec l'approbation apparente de la représentation du Québec aux Communes, à la seule et courageuse exception des élus créditistes.

Et pourtant, à long terme, l'événement est heureux, pour plusieurs raisons. Il confirme d'abord que dans ses structures présentes, la fédération canadienne est pour le Québec un marché de dupes et que sauf exceptions, notre représentation à Ottawa ne peut guère avoir le sens national ni en aucune circonstance servir les intérêts du Québec. Il confirme ensuite la non-représentativité absolue des députés du Québec aux Communes, surtout dans le contexte actuel, leur incapacité à exprimer sur les grandes questions de l'heure les aspirations de la majorité de la nation. Il consacre enfin avec éclat aux yeux des Canadiens français la contradiction inhérente à la forme présente de la fédération canadienne: la masse de leurs élus à Ottawa non seulement n'appuient pas les revendications fondamentales du gouvernement du Québec mais sont conduits à s'y opposer et, particulièrement en période de crise, sont coupés totalement du peuple.

On ne peut pas dire précisément que M. Lesage est séparatiste, que son gouvernement l'est. Pourtant, le premier ministre, qui représente assurément la position la plus modérée dans le climat actuel, a popularisé l'expression de "l'Etat du Québec", l'a justifiée, a défini le Québec comme une réalité politique distincte, comme l'expression politique du Canada français, comme l'équivalent d'un Etat national. Il a souligné que le Québec n'entend certes pas imposer ses conceptions au Canada anglais mais ne saurait consentir que celui-ci lui impose les siennes, d'où la nécessité de la généralisation de la "formule d'option" et, à terme, d'un statut particulier. On peut déjà prévoir que le comité parlementaire d'étude de la constitution dégradera un commun dénominateur des aspirations du Canada français et chacun pressent que cela commandera la définition d'une nouvelle association entre les deux nations.

Jean-Marc LEGER

La publicité des alcools

Depuis les séances mouvementées qui marquèrent l'adoption du bill 34 en février 1961, le problème de l'alcoolisme a été, pour ainsi dire, relégué aux oubliettes. Le gouvernement créa sa Régie des alcools, et l'alcool continua de circuler de plus belle dans la province. Le patronage et les pots-de-ven aussi. Le nouveau président de la Régie, heureusement devenu plus discret depuis quelque temps, étala à travers toute la province son insolence et son manque de jugement.

Celui qui avait été naguère le champion de la vertu dans ce domaine, M. Emile Lafrance, était devenu silencieux. Il travaillait sans doute dans l'ombre, et on lui doit en particulier la création d'un comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme et la reconnaissance par le gouvernement provincial de l'excellent travail accompli par les maisons Drouin. Mais que pensait désormais l'ancien militant Lacordaire devenu ministre, du problème social de l'alcool? M. Lafrance a enfin soulevé un coin du voile dans son allocution de la semaine dernière devant les membres des cercles Lacordaire. Le ministre n'a pas, cette fois, qu'un aspect particulier du problème, mais cet aspect vaut qu'on s'y arrête: il s'agit de la publicité faite autour des produits alcooliques.

D'un excès à l'autre

On se souvient encore du temps, pas très lointain, où un journal "catholique" se faisait un point d'honneur de refuser toute réclamation commerciale en faveur des boissons alcooliques. Cette discipline sévère priva pendant des années des journaux respectables de milliers de dollars de revenu. D'autres feuilles s'engraissaient, pendant ce temps, sans le moindre scrupule.

Une situation aussi injuste ne pouvait durer indéfiniment. Or, les faits établissent que les compagnies, laissées à elles-mêmes, deviennent de plus en plus audacieuses. En ce qui concerne la radio et la télévision, elles ont obtenu récemment du bureau des gouverneurs de la diffusion une volte-face scandaleuse. Après avoir lui-même proposé au public intéressé, en août dernier, de réduire la durée des annonces de bière et d'alcool à la radio et à la télévision, le BGR décidait, à peine un mois

plus tard, d'augmenter le temps accordé à cette publicité.

On n'a qu'à observer, d'autre part, la réclamation alcoolique publiée depuis quelques mois dans les journaux pour constater que cette réclamation devient de plus en plus directe et insidieuse. On se limitait naguère à mentionner le nom d'un produit: le reste de l'annonce portait sur un thème civique ou communautaire. Aujourd'hui, on invite directement le consommateur à boire; on fait adroitement miroiter à ses yeux le bonheur, la satisfaction qui en découleront.

En raison des innombrables répercussions sociales de l'alcool, il est devenu urgent d'établir à ce sujet une réglementation précise. Voilà deux ans que ce travail devait être accompli par le procureur général et le cabinet. On attend encore des nouvelles. Pourquoi le gouvernement ne demanderait-il pas à "son" Comité d'étude sur l'alcoolisme de recueillir à ce sujet les vues des divers milieux intéressés et de lui soumettre ensuite des suggestions? Le Comité dépense chaque année des milliers de dollars en publicité visant à promouvoir la sobriété. Au cours de la présente année, le Comité compte dépenser \$75,000 à cette fin. Ce travail louable est contredit chaque jour par une réclamation venant d'autres sources et procédant

d'un esprit tout différent. Quand le gouvernement sortait-il de cette schizophrénie coûteuse et ridicule?

Dimensions sociales du problème de l'alcool

A ceux que scandaliseront ces exigences, il convient de rappeler que l'alcool donne naissance à des problèmes sociaux très graves. Quand on consulte les quelque deux cent mille dossiers de mon ministère, vient de déclarer M. Lafrance, on comprend pourquoi l'alcool est considéré à juste titre comme l'ennemi numéro un de la famille.

Sans doute serait-il excessif et arbitraire d'imputer à la seule publicité en faveur de l'alcool la responsabilité de dégâts causés par l'abus de produits qui sont en soi bons et légitimes. L'alcoolisme est imputable à maintes autres causes, malheureusement difficiles à identifier étant donnée la pénurie de recherches originales à ce sujet.

Il serait de même injuste de partir en guerre contre les

Un veto de l'armée

L'année dernière, aux élections, le leader de l'A.P.R.A. arrivait en tête, mais il n'atteignait pas, à quelques centaines près, le pourcentage du tiers des voix exigé par la Constitution. Sans doute aurait-il fallu légalement attendre que le nouveau Congrès (de majorité apriste) dit franchement entre les trois premiers candidats présidentiels, reconnaissant devant nous un des principaux promoteurs du Putsch de juillet 1962, mais nous, militaires, n'avions pas demandé à être chargés de surveiller et de contrôler la régularité du scrutin. Or nous avons eu de multiples preuves que des fraudes dévies avaient été commises dans les départements soumis à notre juridiction. En déposant le président Prado et en annulant les élections nous avons fait que remplir la mission

d'un esprit tout différent. Quand le gouvernement sortait-il de cette schizophrénie coûteuse et ridicule?

Dimensions sociales du problème de l'alcool

A ceux que scandaliseront ces exigences, il convient de rappeler que l'alcool donne naissance à des problèmes sociaux très graves. Quand on consulte les quelque deux cent mille dossiers de mon ministère, vient de déclarer M. Lafrance, on comprend pourquoi l'alcool est considéré à juste titre comme l'ennemi numéro un de la famille.

Sans doute serait-il excessif et arbitraire d'imputer à la seule publicité en faveur de l'alcool la responsabilité de dégâts causés par l'abus de produits qui sont en soi bons et légitimes. L'alcoolisme est imputable à maintes autres causes, malheureusement difficiles à identifier étant donnée la pénurie de recherches originales à ce sujet.

Il serait de même injuste de partir en guerre contre les



Messieurs, écoutez bien ceci...

LE PÉROU ENTRE LA FAIM ET L'ESPOIR

— IV —

La mue des colonels

Par J. Grignon DUMOULIN

C'est une vérité d'expérience qu'en Amérique du Sud on pourrait à la rigueur gouverner sans l'armée, mais non pas contre elle.

André Siegfried (1934).

En 1932 un soulèvement populaire fomenté par les apristes éclata à Trujillo (1). Des avions militaires lâchèrent aussitôt quelques bombes sur le centre de la ville, faisant un certain nombre de victimes, au hasard, dans la foule. Rendus furieux, les émeutiers forcent l'entrée

Mais jamais les militaires n'ont pardonné au "parti du peuple" et surtout à son "Jefe Maximo" (chef suprême), Victor Raúl Haya de la Torre. Aujourd'hui encore la turie de Trujillo hante l'esprit des vieux grades qui perdirent la ou le parent ou un camarade de promotion, comme celui des jeunes lieutenants fraîchement sortis de l'École des cadets, où leurs instructeurs leur ont transmis le virus apriste. Ce réflexe passionnel, ravivé par une autre tentative de soulèvement, celle-là à Callao, en 1948, a conduit plusieurs fois le Pérou au bord de la guerre civile. Il explique pour une grande part l'interdiction du P.A.P. pendant près de vingt-cinq ans, ses échecs successifs à s'emparer du pouvoir malgré ses incontestables victoires électorales en 1936 et en 1945, l'impitoyable répression menée contre lui sous la dictature du général Odría (1948-1956), enfin sa reconversion, sa collaboration avec l'armée pour l'oligarchie sous le régime du président Manuel Prado. Une dizaine de meurtres imputés à tort ou à raison aux militaires du parti apriste péruvien — dont ceux d'un chef d'Etat, Sanchez Cerro, et des directeurs des deux plus importants journaux de Lima — ont permis à l'armée de faire paraître sa "grande peur" aux bourgeois des villes et à la hiérarchie ecclésiastique. L'abandon par les "papis" de leurs objectifs révolutionnaires n'a rien changé à la résolution du "quatrième pouvoir" de barrer à Haya de la Torre les portes de la présidence.

Son réflexe anti-apriste mis à part, il reste que l'armée péruvienne, ou plutôt ses cinq mille officiers (un pour douze hommes), ne peut plus actuellement être définie comme une "caste complice de l'impérialisme étranger et de l'oligarchie". Le temps du "caudillisme", du gouvernement militaire direct ou par personne interposée, est révolu. Et si, en 1948, le général Odría s'est emparé du pouvoir après le soulèvement apriste, c'est qu'il a eu son, deux ans plus tard, de devenir un président constitutionnel.

Le haut commandement ne s'en tient pas là. Il pousse de plus en plus la spécialisation des cadres. Les meilleurs cadets vont toujours parachever leur instruction militaire aux Etats-Unis ou s'initier à la contre-guerrilla à Panama. Mais, de plus en plus, l'armée forme ses propres médecins et ingénieurs. Enfin, la création en 1945 du C.A.E.M. (Centre des hautes études militaires), dont le premier directeur fut José del Carmen Marín, élève de l'École de guerre française, marque le début d'une réelle ouverture sur le monde extérieur. Depuis, l'intérêt pour les problèmes nationaux a été croissant. Le C.I.M. (Centre d'instruction militaire établi à Chorillos) s'est développé et devient peu à peu un centre d'expérimentation de jeunes cadres de l'armée: il contrôle des écoles spéciales pour l'alphabetisation des recrues, et c'est sous son égide qu'a été fondé à Lima le premier "centre de formation industrielle de l'armée", destiné à faciliter aux contingents l'accès à certains métiers, notamment le bâtiment. Réalisation encore modeste, mais qui, ajoutée aux écoles et collèges dépendant des diverses régions militaires, marque un net progrès.

Des nasséristes sans le savoir

Beaucoup d'officiers, surtout des colonels et des commandants, voudraient faire plus. Sont-ils "nasséristes"? Pas exactement, du moins sans le savoir. Leurs impressions diffuses sont nées au contact des réalités péruvienne, au hasard de garnisons. Aucune doctrine ne les réunit. Ils récriment contre l'"impérialisme" étranger, réclament l'élimination de la corruption, critiquent à l'aveugle les classes dirigeantes et sont bien décidés à ne plus admettre que l'armée serve de chien de garde aux privilégiés. Leur évolution et leur rancœur s'exhalent. La marine exceptée — qui a conservé intactes ses traditions aristocratiques — l'officier sert généralement du peuple ou d'un milieu modeste. Quels que soient son grade ou ses responsabilités, il ne pourra jamais être admis dans l'oligarchie. Son sort est lié à celui d'une classe

des casernes et massacrer la plupart des officiers de la garnison. L'armée venge les siens sans plus attendre. Contraints à battre en retraite, cernés dans les ruines de Chinchán, les dirigeants apristes et leurs troupes de choc sont passés par les armes sans autre forme de procès.

ainsi que le maintien de l'ordre public", elle peut se considérer en bonne conscience comme la gardienne légitime des intérêts fondamentaux de la nation, voire comme un quatrième pouvoir. La loi a d'ailleurs indirectement consacré cette thèse, puisque pour mieux assurer l'indépendance des chefs militaires leur avancement ne dépend pas de l'exécutif, mais du Congrès, qui doit approuver toute promotion ou nomination à partir du grade de colonel.

Ces conceptions se trouvent aujourd'hui sérieusement ébranlées. Même parmi les officiers supérieurs établis à Lima et pourvus de bons postes, on trouve des hommes qui admettent la nécessité d'une moralisation du métier et agissent en conséquence. Un général ne gagnant qu'un peu plus de 10,000 soles (2,000 F), il est naturel qu'il bénéficie d'avantages en nature (voiture, essence, cantine) et d'exemptions domaniales. Mais les profits plus ou moins occultes que tel ou tel pouvait tirer de certaines commandes sont désormais mal tolérés par ses supérieurs ou par ses pairs. Le général Pérez Godoy, président de la Junta après le coup d'Etat de l'an dernier, passa pour assez "intéressé", s'il s'est fait expulser, c'est au moins autant pour cette raison que pour ses contacts avec l'A.P.R.A. et Odría. On a pu voir son successeur, le général Lindley, annuler une commande d'hélicoptères après avoir appris qu'un pot-de-ven avait été versé par l'acheteur. L'"enveloppe" ayant été mystérieusement restituée, il accepta de signer un nouveau contrat à la seule condition que le prix fût diminué d'un montant égal.

Le haut commandement ne s'en tient pas là. Il pousse de plus en plus la spécialisation des cadres. Les meilleurs cadets vont toujours parachever leur instruction militaire aux Etats-Unis ou s'initier à la contre-guerrilla à Panama. Mais, de plus en plus, l'armée forme ses propres médecins et ingénieurs. Enfin, la création en 1945 du C.A.E.M. (Centre des hautes études militaires), dont le premier directeur fut José del Carmen Marín, élève de l'École de guerre française, marque le début d'une réelle ouverture sur le monde extérieur. Depuis, l'intérêt pour les problèmes nationaux a été croissant. Le C.I.M. (Centre d'instruction militaire établi à Chorillos) s'est développé et devient peu à peu un centre d'expérimentation de jeunes cadres de l'armée: il contrôle des écoles spéciales pour l'alphabetisation des recrues, et c'est sous son égide qu'a été fondé à Lima le premier "centre de formation industrielle de l'armée", destiné à faciliter aux contingents l'accès à certains métiers, notamment le bâtiment. Réalisation encore modeste, mais qui, ajoutée aux écoles et collèges dépendant des diverses régions militaires, marque un net progrès.

Beaucoup d'officiers, surtout des colonels et des commandants, voudraient faire plus. Sont-ils "nasséristes"? Pas exactement, du moins sans le savoir. Leurs impressions diffuses sont nées au contact des réalités péruvienne, au hasard de garnisons. Aucune doctrine ne les réunit. Ils récriment contre l'"impérialisme" étranger, réclament l'élimination de la corruption, critiquent à l'aveugle les classes dirigeantes et sont bien décidés à ne plus admettre que l'armée serve de chien de garde aux privilégiés. Leur évolution et leur rancœur s'exhalent. La marine exceptée — qui a conservé intactes ses traditions aristocratiques — l'officier sert généralement du peuple ou d'un milieu modeste. Quels que soient son grade ou ses responsabilités, il ne pourra jamais être admis dans l'oligarchie. Son sort est lié à celui d'une classe

Le haut commandement ne s'en tient pas là. Il pousse de plus en plus la spécialisation des cadres. Les meilleurs cadets vont toujours parachever leur instruction militaire aux Etats-Unis ou s'initier à la contre-guerrilla à Panama. Mais, de plus en plus, l'armée forme ses propres médecins et ingénieurs. Enfin, la création en 1945 du C.A.E.M. (Centre des hautes études militaires), dont le premier directeur fut José del Carmen Marín, élève de l'École de guerre française, marque le début d'une réelle ouverture sur le monde extérieur. Depuis, l'intérêt pour les problèmes nationaux a été croissant. Le C.I.M. (Centre d'instruction militaire établi à Chorillos) s'est développé et devient peu à peu un centre d'expérimentation de jeunes cadres de l'armée: il contrôle des écoles spéciales pour l'alphabetisation des recrues, et c'est sous son égide qu'a été fondé à Lima le premier "centre de formation industrielle de l'armée", destiné à faciliter aux contingents l'accès à certains métiers, notamment le bâtiment. Réalisation encore modeste, mais qui, ajoutée aux écoles et collèges dépendant des diverses régions militaires, marque un net progrès.

Beaucoup d'officiers, surtout des colonels et des commandants, voudraient faire plus. Sont-ils "nasséristes"? Pas exactement, du moins sans le savoir. Leurs impressions diffuses sont nées au contact des réalités péruvienne, au hasard de garnisons. Aucune doctrine ne les réunit. Ils récriment contre l'"impérialisme" étranger, réclament l'élimination de la corruption, critiquent à l'aveugle les classes dirigeantes et sont bien décidés à ne plus admettre que l'armée serve de chien de garde aux privilégiés. Leur évolution et leur rancœur s'exhalent. La marine exceptée — qui a conservé intactes ses traditions aristocratiques — l'officier sert généralement du peuple ou d'un milieu modeste. Quels que soient son grade ou ses responsabilités, il ne pourra jamais être admis dans l'oligarchie. Son sort est lié à celui d'une classe

C. R.

Une violation du droit à l'information

par l'abbé Gérard DION

Il y a quelques semaines, le DEVOIR et la PRESSE, avec grande manchette, faisaient état d'un cas de discrimination raciale contre un professeur de l'école régionale de St-Georges de Beauce. Le professeur Barra-teau, d'origine haïtienne, n'aurait pas été réengagé à l'ouverture des classes parce qu'il était un homme de couleur.

Question très explosive dans le contexte actuel nord-américain et spécialement québécois. En effet, pas un chrétien digne de ce nom ne peut s'empêcher de reprocher la discrimination odieuse qu'il s'exerce dans le sud des Etats-Unis contre les gens de couleur. L'opinion publique au Canada est unanime sur le sujet. De plus, les Canadiens français, avec raison, se plaignent de la discrimination dont ils sont victimes ici au Canada et même dans la province de Québec. Par conséquent, que la population dans un milieu entièrement catholique et français vienne à son tour refuser des droits à quelqu'un en raison de son origine raciale, en plus de l'injustice commise envers cet individu, est de nature à jeter du discrédit sur notre groupe ethnique, sur notre catholicisme et à ruiner les possibilités de succès dans nos justes réclamations. C'est donc à bon droit que "La Ligue des droits de l'homme" a été saisie de l'affaire.

Après une enquête sérieuse, la Ligue est venue à la conclusion qu'il y a eu injustice dans le renvoi du professeur d'origine haïtienne, mais pour des motifs autres que celui de la discrimination raciale. "Aucun préjugé racial, dit-on dans le rapport, n'est avoué ni remarqué, soit chez les étudiants, soit dans la population, soit chez les officiers de la garnison. Il s'agit d'un cas malheureux mais assez ordinaire dans les relations patronales ouvrières, dont les syndicats ont l'habitude de s'occuper. Il faut espérer qu'ils réussiront à la régler dans la justice."

Je ne puis cependant m'empêcher de poser deux séries de questions. La première est celle-ci. Pourquoi, dans un cas qui se rencontre quotidiennement en relations du travail, avoir immédiatement soulevé la possibilité et la probabilité d'une discrimination raciale? Qui est à l'origine de cette hypothèse? Est-ce le professeur lui-même? Ou bien d'autres personnes qui, sans avoir de sérieuses raisons, cherchant la sensation ont un intérêt quelconque à voir par-

miennement qui rêve d'ordre et de justice, de démocratie même, et cherche à s'emanciper peu à peu de la pesante tutelle des quarante familles.

La victoire électorale de M. Belaunde Terry a donc, dans l'ensemble, satisfait l'armée. Mais si l'expérience réformiste que le chef de l'Action populaire semble décidée à réaliser devait échouer, sans doute les "Jeunes Turcs" péruviens pourraient-ils croire l'heure venue de confier le pouvoir entre ses mains pour construire un Etat "pur et dur". Un officier général d'active l'a ouvertement admis devant nous: "Je crains bien que la classe moyenne ne soit impuissante à transformer le pays. Des combinaisons politiques subtiles nous tiennent à l'écart, et les dirigeants se livrent à des jeux florentins pendant que la moitié du pays crève de faim et ne sait ni lire ni écrire. Il existe un climat de liberté. Mais à quel prix? La Prensa attaque le Comercio à moins que ce ne soit le contraire: l'armée aboie aux chaussons de l'A.P.R.A. La Tribuna (apriste) se félicite d'être dans l'opposition, ce qui fera monter son tirage et lui permettra de critiquer des réformes gouvernementales qu'elle n'aurait pas osé proposer du temps où le parti populaire collaborait avec Prado. Ainsi de suite. En fait, tous s'appuient mutuellement tant leurs intérêts égoïstes sont étroitement imbriqués. Les réformes? Il faudrait commencer par faire simplement appliquer les lois, pourtant votées en faveur des privilégiés. Or chaque jour elles sont tournées."

Notre interlocuteur se fait amer: "Une armée comme la nôtre dévore une part importante du budget, pour ne pas parler des 270 millions de dollars des Etats-Unis qu'elle coûte huit ans. Pourquoi? Dix mille hommes sont répartis à la frontière avec l'Equateur, dont nous séparé un vieux différend réglé en principe à Rio en 1942. Est-ce sérieux? L'insécurité? C'est celle de la faim, de la corruption, de l'injustice. Le communisme? Une fausseté inventée par l'oligarchie. La pauvre est trop misérable pour suer les agitateurs. L'aide américaine? Ce qu'elle envoie, il n'arrive rien à ce peuple. Le nouveau président parviendra-t-il à faire autre chose que gagner du temps? Je le souhaite. Sinon de plus jeunes que moi se chargeront bien de transformer ces structures périmées et de trancher la tête à l'oligarchie."

Notre interlocuteur se fait amer: "Une armée comme la nôtre dévore une part importante du budget, pour ne pas parler des 270 millions de dollars des Etats-Unis qu'elle coûte huit ans. Pourquoi? Dix mille hommes sont répartis à la frontière avec l'Equateur, dont nous séparé un vieux différend réglé en principe à Rio en 1942. Est-ce sérieux? L'insécurité? C'est celle de la faim, de la corruption, de l'injustice. Le communisme? Une fausseté inventée par l'oligarchie. La pauvre est trop misérable pour suer les agitateurs. L'aide américaine? Ce qu'elle envoie, il n'arrive rien à ce peuple. Le nouveau président parviendra-t-il à faire autre chose que gagner du temps? Je le souhaite. Sinon de plus jeunes que moi se chargeront bien de transformer ces structures périmées et de trancher la tête à l'oligarchie."

Notre interlocuteur se fait amer: "Une armée comme la nôtre dévore une part importante du budget, pour ne pas parler des 270 millions de dollars des Etats-Unis qu'elle coûte huit ans. Pourquoi? Dix mille hommes sont répartis à la frontière avec l'Equateur, dont nous séparé un vieux différend réglé en principe à Rio en 1942. Est-ce sérieux? L'insécurité? C'est celle de la faim, de la corruption, de l'injustice. Le communisme? Une fausseté inventée par l'oligarchie. La pauvre est trop misérable pour suer les agitateurs. L'aide américaine? Ce qu'elle envoie, il n'arrive rien à ce peuple. Le nouveau président parviendra-t-il à faire autre chose que gagner du temps? Je le souhaite. Sinon de plus jeunes que moi se chargeront bien de transformer ces structures périmées et de trancher la tête à l'oligarchie."

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910
Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef; Claude Ryan, administrateur-délégué; Paul Sauriol, rédacteur; Information: Michèle Roy.
"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: \$28. Allieurs au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$5. Le ministère des postes a autorisé "Le Devoir" à publier ses numéros en dimanche et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.
Téléphone: Victor 4-3181

COTE: témoin auditif de l'assassinat de Pearson

par MARCEL VLEMINCKX

Donald Côté aurait été "bouleversé et malade" à l'audition téléphonique de l'assassinat à coups de marteau de Keith (Rocky) Pearson le 26 juin 1961. C'est la seule information inédite tirée de l'enquête préliminaire faite à Côté par le juge Paul Hurléau qui veut savoir si l'accusation de meurtre qualifiée soulevée contre l'imprimeur de Ville d'Anjou est justifiée à sa face.

C'est Frank Watson, agent secret de la Gendarmerie royale, récidiviste chevronné ("J'ai passé plus de 20 ans de ma vie au bagne") qui a apporté cette précision contre Donald Côté hier après-midi durant la deuxième séance de l'enquête préliminaire instituée par le juge Hurléau.

Watson a incriminé le 31 juillet dernier les citoyens Raymond Caza, Rosaire Daoust, Armand Larose et Georges Aird par le récit de leurs présumés faits et gestes du 26 juin 1961, jour de l'assassinat du chef de pégre électorale Keith (Rocky) Pearson. Côté était en juillet dernier à l'hôpital. Il avait été victime d'un attentat à coups de feu. D'aucuns croient qu'il rejoindrait Watson comme témoin de la Couronne. Nenni! C'est donc à titre d'accusé de meurtre qu'il est devant la Cour.

La Couronne, représentée par Mes Jacques Ducros et Gabriel Lapointe, a d'abord appelé comme témoins, hier après-midi, les accusés de meurtre: Daoust, Larose, Aird et Caza.

Tous ont reconnu être des amis du défunt Pearson; tous

ont admis connaître Donald Côté; et tous, témoignant avec la protection de la Cour se rappellent "avoir constaté la disparition de Pearson" le 28 ou le 29 juin 1961. Et tous, sous serment ont déclaré ne rien savoir des circonstances de la mort violente de Keith Pearson.

(Une parenthèse s'impose. Tous, donc, ont témoigné avec la protection de la Cour. S'ils ont dit la vérité, en quel cas leur innocence sera éventuellement établie légalement par un acquittement, il n'y a pas de problème. Mais... s'ils ont menti, ils sont passibles de poursuites pour parjure. La belle affaire! S'ils ont menti, ils seront condamnés à la potence ou à l'emprisonnement à vie. En quel cas, une poursuite pour parjure les laisse d'ores et déjà indifférents?)

Les dépositions de ces messieurs n'aidant en rien la preuve de la Couronne, on a mandé Frank Watson. Des la première question qui lui a été posée par Me Gabriel Lapointe, les procureurs de la défense ont soulevé unanimement une objection.

Monsieur Watson, n'est-il pas vrai que vous possédez un long dossier criminel?

Objection, objection, objection: ce même mot a fusé de la bouche de chacun des procureurs en défense, Raymond Daoust, Léo-René Maranda et Maurice-S. Hébert. Celui-ci a poursuivi en solo: "La Couronne n'a pas le droit de discréditer son propre témoin!" Ironie de la chose judiciaire: Watson, honni par ces plaideurs venant de trouver en eux des "protecteurs pleins de sollicitude" envers son passé.

(Cette "sollicitude" requise par la stratégie judiciaire ne devait pas d'ailleurs être puisque Me Hébert devait lancer, au cours d'une ultérieure argumentation: "...ce bandit vulgaire..." en parlant de Watson.)

Toutefois, la question étant permise sous réserve par la Cour, Watson a déclaré froidement: "J'ai passé en effet une vingtaine d'années de ma vie derrière les barreaux. J'ai été libéré de Kingston pour la dernière condamnation, en décembre 1960."

Brièvement, Watson a rappelé ce que tous savent déjà. Approché par le capitaine Joseph Bouffard, il acceptait en mars 1961 d'être un agent secret de la RCMP chargé de s'immiscer dans la bande de Pearson à Jacques-Cartier. On soupçonnait ce groupe de trafic de narcotiques et de jeux de loterie.

Pearson et Watson se connaissaient de leur "temps commun" à Kingston. Watson, soulignons-le, n'est pas très costaud. Pourtant, Pearson l'embauchait comme garde-corp. Il avait de bonnes raisons d'agir ainsi: on dit que Watson est un tireur de première force.

Watson a indiqué nettement que Côté n'était pas présent "lors de l'assassinat de Pearson". Selon l'informateur, Donald Côté aurait été "chargé de téléphoner à Pearson" au cours de l'après-midi du 26 juin 1961; c'est durant la conversation téléphonique entre les deux hommes que

(Suite à la page 2)

Faits divers

Vol et violence

LACHENAIE — Trois ca-gouillards armés se sont emparés mardi soir d'une somme de \$500 dans une maison privée du rang Petite-Masouche, à Lachenaie, où ils ont ligoté les occupants.

Les victimes de ce vol avec violence sont M. Wilfrid Chartrand, âgé de 85 ans, Hubert, Marguerite et Viator Chartrand, âgés respectivement de 56, 52 et 35 ans.

En délibéré

OTTAWA — La Cour suprême du Canada a pris en délibéré hier l'appel de "The Winnipeg Film Society", organisme accusé d'avoir violé la loi dominicale en avril 1962 en présentant des films à ses membres le dimanche. Une Cour de première instance avait déposé un verdict de culpabilité contre la société; cette décision avait été maintenue par la Cour d'appel du Manitoba. En défense, la société soutient que ses membres versent une contribution annuelle qui leur permet de participer sans débours supplémentaire à ses différentes organisations au cours de l'année.

Attentat

QUEBEC. — Le garde-chasse Charles Viner a été blessé d'une balle à un bras hier, alors qu'il s'approchait d'une automobile stationnée le long d'une route secondaire près de Saint-Henri, à quelque douze milles au sud-est de Québec. Le chauffeur de l'auto a tourné vers le garde un fusil de calibre .22 et a tiré, atteignant M. Viner au bras gauche. L'assailant a pris la fuite.

Le serpent vert

ARTHABASKA — André-Jacques Duhaime, âgé de 18 ans, surnommé le "serpent vert", sera soumis à des tests psychiatriques avant que le tribunal ne prononce sa sentence contre ce jeune accusé d'une série de cambriolages perpétrés depuis deux ans dans les Cantons de l'Est. Duhaime souffre, dit-il, d'un complexe d'infériorité parce qu'il porte des verres; il dit n'avoir aucun but dans la vie et n'avoir commis des délits que pour se venger de ses parents. Il a fait 28 cambriolages, laissant chaque fois sa carte de visite, signée "Le serpent vert".

Verdun-Toronto

Trois limiers de Verdun sont présentement à Toronto afin d'interroger deux suspects du meurtre de l'épicer-boucher Yves Tournant de cette banlieue de Montréal.

Les sergents-détectives John Walsh, William Gallagher et Jean-Noël Goulet se sont rendus dans la Ville-Reine par avion hier. Il est possible qu'ils ramèneront avec eux Robert Terrence Hawley, âgé de 24 ans et John Allan Thompson, âgé de 26 ans, deux Verdunois.

Ceux-ci sont également interrogés par la police de Toronto et la Sûreté provinciale de l'Ontario en marge de délits commis dans cette province depuis la fin de semaine.

L'épicer-boucher Tournant a été froidement abattu de deux balles samedi soir dernier alors qu'il allait déposer la recette de la journée dans la chute à dépôts d'une banque située non loin de son établissement commercial sur la rue Wellington.

Lundi soir dernier, le Conseil municipal de Verdun offrait une récompense de \$1,000 pour l'arrestation des assassins qui avaient fui avec une somme de \$2,000.

Les deux Verdunois étaient accompagnés d'une jeune Montréalaise dont le nom, probablement faux, est Theresa Margaret Young. A Toronto, le trio a été appréhendé dans une automobile en compagnie de deux Torontois et d'un Torontois soupçonné de délits mineurs.

Deux limiers de Toronto ont reconnu les deux femmes de leur ville qui étaient l'objet de recherches policières. En fouillant l'automobile, ils ont trouvé un revolver de calibre .32 tandis qu'un quartier général, plus tard, une matrone trouvait un revolver de calibre .22 dans la corsette de la jeune Montréalaise.

Incendie

QUEBEC. — Une maison de chambres de trois étages dans la ville basse de Québec a été ravagée par un incendie provoqué par l'explosion d'un poêle à l'huile, hier. Cent pompiers ont combattu les flammes. Personne n'a été blessé. Des maisons voisines ont été légèrement endommagées par l'eau et la fumée.

Neige abondante

QUEBEC. — Un pied de neige s'est abattu hier dans le bas Saint-Laurent et sur la Gaspésie. Plusieurs villages ont été privés des communications téléphoniques. Près de Québec, il y a eu de légères chutes de neige accompagnées de fortes bourrasques de vent.

Magnétisme

OTTAWA. — Une équipe d'observation quittera la capitale fédérale la semaine prochaine pour effectuer une étude du magnétisme terrestre dans l'Arctique. Les observateurs, qui appartiennent au personnel de l'Observatoire du Canada, voyageront dans un avion quadrimoteur et se serviront d'un magnétomètre qu'il est impossible d'utiliser durant le court été polaire. Les scientifiques parcourront une région qui s'étale sur 2,500,000 de miles carrés et navigueront dans la nuit hivernale, se dirigeant sur les étoiles.

Homicide

Sylvio Vaillancourt, âgé de 36 ans, de Demers Centre, a été accusé hier d'homicide involontaire par suite du décès, le 2 octobre, de Wilbert Marchildon, âgé de 38 ans.

Un jury du coroner en est venu à la conclusion mardi soir que Marchildon avait succombé à une hémorragie cérébrale résultant d'un ou plusieurs coups à la tête au cours d'une bagarre qui s'est déroulée dans une taverne de Châteaufort, le 10 octobre, entre lui et l'accusé.

Feux de forêt

TORONTO. — Vingt-huit feux de forêt brûlent actuellement en Ontario. Selon un bulletin du ministère des terres et forêts, huit incendies font rage dans la région de North Bay, cinq à Tweed, trois à Lindsay, Parry Sound et Fort Frances; deux à Pembroke et Port Arthur, et un à Sault-Sainte-Marie et Kapuskasing.

Au cours des dernières 24 heures, sept feux ont été éteints, mais six autres ont pris naissance. Le danger est extrême dans les secteurs de Kenora, Fort Frances, du centre et du sud de la province, ainsi que dans les régions de l'est. Ailleurs, la situation n'est pas grave.

Mort au lit

OTTAWA. — Patrick Lebrun, âgé de 50 ans, d'Ottawa, a péri dans l'incendie d'une chambre de motel dans l'ouest de la capitale. L'homme s'était endormi en fumant une cigarette qui a mis le feu au matelas.

Jos-D. Bégin à son procès pour fraude de \$82,745

QUEBEC. — Joseph-Damase Bégin, âgé de 63 ans, a été envoyé mercredi à son procès sous une accusation de fraude de \$82,745 envers le gouvernement de la province au bénéfice du rentier Arthur Bouchard, à l'issue d'une enquête préliminaire présidée par le juge Gérard Simard.

L'ex-ministre de la colonisation et organisateur en chef de l'Union nationale n'a pas présenté de défense à ce stade des procédures. Il a déjà été envoyé aux Assises sous huit autres accusations de fraude

de l'ordre de \$11,000, au terme d'une précédente enquête préliminaire.

La preuve établie mercredi a été versée au dossier de M. Arthur Bouchard, accusé de conspiration pour fraude, de même qu'au dossier de M. Bégin relativement à une accusation de conspiration. Dans ces deux cas précis, l'examen volontaire et le renvoi aux Assises ont été reportés au 7 novembre. Il restera également à compléter à cette date la preuve relative à une accusation de conspiration contre M.

conseiller législatif Gerald Martineau, trésorier de l'Union nationale durant ses années de pouvoir.

Deux témoins

Les 76 chefs d'accusation de fraude et de conspiration contre les cinq personnes se rapportent à des sommes de l'ordre de \$300,000.

Deux témoins ont été entendus à l'enquête de mercredi. M. Harold Hyndman, gérant de district pour la compagnie "International Harvester", a déclaré s'être enquis auprès de M. Bégin, vers 1945 ou 1946, si "Charles Cusson Ltee" de Montréal, son agent exclusif, pouvait vendre de la machinerie au gouverne-

ment. Le ministre lui a alors répondu que M. Cusson était "inacceptable pour le gouvernement" et que les ventes devaient passer par M. Arthur Bouchard.

M. Charles Cusson devait ensuite venir témoigner qu'au bout de quelques années, M. Bouchard était venu lui réclamer une commission de 5 p.c. sur les pièces de rechange. Les commissions que "Charles Cusson Ltee" lui a versées entre 1955 et 1960 totalisent \$82,745.

Les obsèques de M. Arthur Laurendeau

Les funérailles de M. Arthur Laurendeau, père de M. André Laurendeau, rédacteur en chef au DEVOIR, ont eu lieu hier matin en la cathédrale Marie-Reine-du-Monde.

Précédées de l'andau de fleurs, la dépouille mortelle a été transportée depuis le domicile de M. Laurendeau, à Outremont, jusqu'à la cathédrale où Mgr Louis Aucoin, curé, a fait le levé du corps et chanté le service. Il était assisté des abbés Maurice Comeau et Claude Desrochers.

Dans le sanctuaire, on remarquait S. E. Mgr Paul Grégoire, évêque auxiliaire de Montréal; le R. P. Réal Lebel, S.J., recteur du collège Ste-Marie, ainsi que les R. P. Joseph Bélanger, S.J., et Georges-Henri d'Auteuil.

La chorale, sous la direction de M. J.-Edouard Roch, exécuta la messe de Pèrosi. M. Georges Lindsay touchait l'orgue.

Dans l'église, on remarquait les parents du disparu: M. André Laurendeau et Mme Laurendeau (Ghislaine Perrault), leurs enfants: Milles Genevieve et Sylvie Laurendeau; leurs fils: MM. Jean-Yves et Olivier Laurendeau; la sœur du défunt, Mme Ubald Plourde (Albina); sa belle-sœur, Mme Hermine Despatie, et plusieurs neveux et nièces.

On remarquait en outre le maire de Montréal, M. Jean Drapeau; M. Jean-Louis Gagnon, qui représentait la Commission royale d'enquête sur le biculturalisme; MM. Etienne Crevier, René Paré, Gérard Filion, Jean Lallemand, Bernard Tailleux, Gérard Lamarche, Marcel Poulin, Jean-Jacques LeFrançois, Lambert Mayer, Marcel Dampousse, Alfred Normandin, Placide Morency, Bernard Vinette, Roch Rouleau, Gérard Matteau, P. Paquette.

L'équipe du DEVOIR était représentée par MM. Claude Ryan, Arthur Lefebvre, Marcel Clément, Jean-Marc Léger, Michel Roy, Jean-Pierre Tain-

DEUX VINS DE TABLE FRANÇAIS DE REPUTATION MONDIALE

BOUCHARD AINÉ & FILS

(BEAUNE, CÔTE D'OR, FRANCE)

- BEAUJOLAIS — vin rouge millésimé, Ref. 426 G — Bille — 426 H — 1/2 Bille.
- DRY POUILLY FUISSE — vin blanc, Ref. 447 E — Bille — 447 F — 1/2 Bille.

A noter: Il est bon d'insister sur les numéros de références et de les exiger aux magasins de la Régie des Alcools du Québec.



Quand on sort où va-t-on?

Mais au SHERATON MONT-ROYAL

Au cœur de Montréal, vous pouvez faire le tour du monde dans votre assiette, depuis l'exotisme délicieux du

KON-TIKI

Jusqu'à l'atmosphère enjouée de

La Brûlée

le café français.

Savourez un verre de vin au

MÉTRO BAR

Quant à ceux qui préfèrent l'ambiance anglaise, le

Hunt Café

offre un accueil charmant. Que ce soit pour un grand repas ou pour un simple coquetel, le monde est à votre portée au Sheraton Mont-Royal.

Pour vos réservations, appelez VI. 2-7777

PALETOTS 3 SAISONS

conçus pour le confort et l'élégance

Tissu anglais, 100% pure laine, fini daim. Chauds et légers tout à la fois. Style semi-raglan.

tailles 34 à 46

Choix des teintes: NOIR • GRIS • BLEU

\$65.

Stationnement gratuit à l'arrière de notre établissement. Entrée rue St-André, au sud de la rue D'Amboise. Présentez votre coupon à la caisse.

COMPLETS "Glenguard"

Worsted, tout laine. De style dernier cri et de bon goût. Tailles régulières, courtes et pour hommes corpulents.

35 à 46 \$69.50 et \$79.50

Bonin

Theo Bonin, prés. — Roland Bonin, gérant 901 est, Ste-Catherine, — (coin St-André) — VI. 5-6878



GRANDE VISITE ÉTUDIANTE

Lundi 11 novembre de 7h. à 10h. du soir

Les Américains peuvent ambitionner de conquérir la lune. Mais nous, nous devons d'abord conquérir notre province et son avenir. Pour ce faire, nous devons permettre à notre jeunesse de se préparer, à nos étudiants d'étudier. Nous devons assurer une relève qui soit à la hauteur de la situation.

La collaboration sans précédent de nos institutions financières permettra au Prêt d'Honneur de prêter aux étudiants 5 fois la somme recueillie au cours de la campagne de souscription. Ainsi donc, pour chaque \$100 souscrit, le Prêt d'Honneur pourra prêter \$500 et, dès cette année, aider plus de 3,000 étudiants.

CAMPAGNE DU PRÊT D'HONNEUR 1963

du 1er au 15 novembre

Objectif \$350,000

Il faut souscrire... leur talent, c'est notre avenir

théâtre • musique • cinéma • variétés

LE CINÉMA À PARIS

"Le Feu follet" de Louis Malle

par PIERRE DE GRANDPRE

Il y a un type humain avec lequel, au Canada français, nous nous familiarisons nos romans, nos poèmes et même nos essais critiques, c'est celui du fils désaxé de la "révolte bourgeoise": garçon de bonne famille à l'enfance capotée, dans un sentiment d'angoisse et d'absence, dans la fatigue de l'âme, éprouve très tôt la pauvreté de ses ressorts moraux, son horreur de vieillir, son impuissance au combat vital, une vertigineuse attirance vers la mort et le néant. C'est le cas extrême et il y a mille façons de vivre ce malaise, de trouver que l'on n'est "pas bien du tout assis sur cette chaise", d'attendre "la fin des songes"...

Ce romantisme fragile de l'ardeur désespérée, du désenchantement de la jeunesse qui s'en va et autour de laquelle on a l'impression qu'un monde s'écroule en cet instant, la place à l'inconnu, Drieu la Rochelle l'avait exprimé, comme aussi Scott Fitzgerald, — tout au long des "années folles", avant d'affronter pour sa part la vie dangereuse, avant de donner ses contradictions intimes en prenant des rendez-vous risqués avec le Courage et la Peur. "La Vallée vide", l'une des quatre nouvelles recueillies par lui dans "Plainte contre l'inconnu", faisait à petites touches précises le portrait d'un ami, le poète surréaliste Jacques Rigaut, beau ténébreux qui parlait avec complaisance de son mépris de tout et de sa propre mort. En fait, celui-ci s'enleva la vie le 5 novembre 1929, et Dieu écrivait son émouvant "Adieu à Gonzague": "Je te voyais jeté à la rue avec la valise vide et qu'est-ce que je t'offrais pour la remplir..."

En 1932, dans "Le Feu follet", l'auteur de "Gilles", de "L'Homme couvert de femmes", et aussi de "Mesure de la France", tâchait de rejoindre au-delà des surfaces, par la sympathie, le chant noir et frémissant qui était le secret de Jacques Rigaut, et aussi largement le sien puisqu'on sait que Drieu devait se donner la mort treize ans plus tard, après bien des aventures idéologiques et politiques.

Sensible à une même difficulté contemporaine de vivre, à un même "défaut d'être", au sein d'une certaine jeunesse désespérée que ni le luxe, ni le plaisir, ni l'alcool n'arrivent bien entendu à combler, Louis Malle a éprouvé un vif attrait pour le thème traité par Drieu, et pour la manière de le traiter. De sorte qu'il est parvenu à préserver l'écran le ton lucide, l'élégance, la finesse de perception d'un roman tout entier d'analyse, que rien ne désignait donc, autrement, à la transcription cinématographique. C'est un phénomène d'affinité morale aboutissant à une véritable ré-écriture. Et le réalisateur d'Ascenseur pour l'échafaud et des "Amants" a trouvé un interprète, Maurice Ronet, pour incarner avec une vérité qui paraît celle de l'expérience elle-même, un Alain Leroy au beau visage mince, visage où apparaissent en su-

Programmes de radio

C B F

1.00-Radio-journal
1.15-Nouvelles du sport
1.30-Lettre à un Canadienn
1.35-Une demi-heure avec...
2.00-Radio-journal
2.30-Radiosport
3.00-Radio-journal
3.30-Varia des émissions de la musique
4.00-Radio-journal
4.30-Un, deux, trois, quatre
4.35-Ad lib
5.00-Radio-journal
5.30-Météo-musique
5.45-Entrée
6.00-Radio-journal
6.30-Musique sportive
6.45-Ad lib
7.00-Radio-journal
7.30-Psychologie de la vie quotidienne
7.45-Radiosport
8.00-Radiosport
8.30-Radiosport
8.45-Place publique
9.00-Les petites symphonies
9.05-Allegro
9.30-Musique de chambre
10.00-Trente minutes d'informations
10.30-La Bell Age
11.00-Aux portes de la nuit
11.30-Radiosport
12.00-Radiosport
12.30-Radiosport
1.00-Radio-journal
1.05-FIN DES ÉMISSIONS

LE THÉÂTRE ANJOU
présente
CHERIE NOIRE
comédie en trois actes
de F. Campana
Mise en scène : Nicolas Doctin
avec
GILLES PELLETIER
PATRICIA SOLEIL
M. Krishna - P. Giborau
C. Ducharme - M. Mailhot
Roger Michéal
tous les soirs à 9 h
dimanche à 8h30
(Pour adultes seulement)
1204 Drummond
Réserves dès maintenant
UN. 1-7494

LE RIDEAU VERT
présente
L'AMORALITÉ
de Louis Malle
avec
LAURENCE BARRY
et
LAURENCE BARRY
CE SOIR 8.30
DIMANCHE
2.30 - 7.30
ÉTUDIANTS
\$1., sauf SAM.
AU STELLA - VI. 4-1793

L'AMORALITÉ des jeunes!
L'IMMORALITÉ des aînés!
La main chaude
corps torrides
PAULETTE DUBOST
JACQUES CHARRIER
ADULTES
Dern. soir, complète
Tous les soirs à 8h30 p.m.
LAVAL
4427 ST-BASILE RD. 7-8294

WOMEN OF THE WORLD
BEHIND THE FANCY
CLOTHES, INTO THE MOST
PRIMITIVE, THE MOST PO-
LITE AFFAIRS OF WOMEN
JEAN GABIN
JEAN-PAUL BELMONDO
MONKEY IN WINTER
2e SEM.

SPECTACLE dimanche-soir 3 NOVEMBRE
Le prêt d'honneur
Jean-Pierre Ferland
Les Feux-Follets
BILLETTS EN VENTE À LA PLACE DES ARTS
Renseignements 866-1597 - Tous sièges réservés

Oyez ! Oyez ! Venez vivre une
SOIRÉE DE CHANSONS
en compagnie de
gilles vigneault
Les 1-2-3 novembre SEULEMENT
billets \$1., \$1.50, \$2. \$2.50 \$3.
à la Comédie Canadienne
UN. 1-3339

DERNIER SOIR
Pourquoi un curé catholique refuse-t-il à un homme
d'entrer dans son église?
Pourquoi une femme trompe son mari et accuse
une sainte?
aucun autre cinéma ne présentera ce film!
LA PAROLE DONNÉE
PALME D'OR
FESTIVAL DE CANNES 1963
DEUXIÈME FILM: "QUAI NOTRE-DAME"
Angèle Durocher et Ogilvy
Deux rues à l'ouest de l'avenue
du Parc, une rue au nord
de Jean-Talton
Tel.: 274-4521
EMPIRE
CINÉMA D'ESSAI



GILLES VIGNEAULT, de retour à Montréal, donnera un triple récital les 1er, 2 et 3 novembre à la Comédie-Canadienne. Rappelons que Jean-Pierre Ferland arrive lui aussi de Paris mais pour chanter à la Place des Arts, le 3 novembre, lors de la soirée organisée pour le Prêt d'honneur, à laquelle participeront également les Feux-follets.

Horaires des spectacles

THÉÂTRE
THÉÂTRE ANJOU — "Chérie noire"
Tous les soirs à 9 h. dim. à 8 h. 30
THÉÂTRE LA BOULANGERIE —
(Les Apprentis-Sorciers) "Maitre
Puntilla" — Jeudi, vendredi, sa-
med. 8h30; dimanche, 7h30 —
"Spectacles de marionnettes" (en-
fants) — mats: samedi et diman-
che, 2h30.
THÉÂTRE NATIONAL — (Théâtre
Québec) "L'Auberge des morts su-
bites" — Tous les soirs à 8 h. 45
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE —
(Opéra) "L'Ombre d'un Franc
Tireur" — Tous les soirs 9 h. 45.
Dim. 7h30. Relâche lundi.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (Théâtre
la) — "L'heureux stratagème."
tous les soirs, à 8h30; dim., mat.
à 2h30, soirée à 7h30.
LES SALTIMBANQUES — "L'En-
fant-roi" — Jeu., vend., sam., à
8h30; dim. 7h30.

CINÉMA
ALOUETTE — "Cleopatra" — Lundi
à samedi, 8h30; sam., 7h30; mats:
mer., sam., dim. et fêtes, 2h30.
AVENUE — "Nurse on Wheels"
— 1.35 - 3.35 - 5.35 - 7.35 - 9.35.
BIJOU — "Vanina Vanini" 2.25 - 4.25
— 10.30 — "La Vérité" 12.20 - 4.20 -
8.20.
CANADIEN — "Trop jeune pour al-
mer" 12.00 - 2.20 - 4.20 - 6.20 -
8.20 - 10.30 — "La Belle et l'Empereur"
— 1.35 - 4.35 - 8.10.
CAPITOL — "The Stripper" — 10.20
— 12.40 - 2.55 - 4.15 - 7.30 - 9.30.
CENTRE D'ART DE L'ÉLYSÉE —
(Salle Alain-Resnais) "Électre"
— lundi au vendredi 7.30 - 9.30 -
samedi 7.30 - 9.30 - 11.30 - di-
manche 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 -
9.30. (Salle Élisabeth) "Citizen
Kane" — lundi au samedi 7.30 -
9.30 - dimanche 3.30 - 5.30 - 7.30 -
9.30.
CHATEAU — "La prostitution"
— 1.00 - 4.35 - 8.00 — "Nuits d'O-
rient" — 1.15 - 4.40 - 8.05.
CINÉMA FESTIVAL — "M"
(Maudslayi) — semaine 7.30 - 9.30 -
1.15 - 4.40 - 8.05.
CINÉMA THÉÂTRE IMPÉRIAL —
"How the West was won" tous les
soirs 8h30; mats: mer., 2h30 -
4.45; sam. et dim. 1h, et 4h45.
DORVAL — (Red Room) "Spencer's
Street" d'espérance — 9.40 — "Les
Nouvelles Aventures d'Al Baha"
— 8.05 sam., dim. mer., mat. 1.00.
EXPIRE CINÉMA D'ESSAI — "La
parole donnée" — semaine: 8.50 -
10.00 — sam., dim., 3.30 - 5.30 -
10.00 — "Un clair de lune à Nau-
beuge" — semaine 8.40 sam., dim.
2.10 - 5.20 - 8.40.
FRANCAIS — "La prostitution"
— 1.00 - 4.35 - 8.00 — "Nuits d'O-
rient" — 1.15 - 4.40 - 8.05.
KENT — "Mondo Can" — 1.00 -
2.50 - 4.55 - 6.55 - 9.00.

Téléselection

• A l'émission scolaire télé-
visée, à 10 h. 30 du matin, les
Merveilles de la nature.
• Long métrage, à 1 h., Ba-
garre à Apache Wells, avec
Ben Cooper, Anna Maria Al-
berghetti et James Davis.
• A votre enfant, madame, à
3 h. 30, texte de Robert Hol-
lier sur l'enfance de Mazarin;
invité: le Dr J.-B. Boulanger.
• A la Place publique, à la ra-
dio, à 8 h., un parti politique
peut-il obliger ses partisans à
faire la même option sur le
plan fédéral comme sur le
plan provincial?
• A la télévision, à 8 h. 30, le
jeu-questionnaire Tous pour
un.
• A 9 h., Janique aimée,
feuilleton français avec Jani-
que Vila.
• A l'heure du concert, à 9
h. 30, Soirée viennoise, avec
Elisabeth Schwarzkopf et or-
chestre sous la direction de
Willi Boskovsky.
• Cinéma, à 11 h., présente
Douce, comédie française, de
Claude Autant-Lara, avec
Odette Joyeux, Marguerite Mo-
reno, Jean Delvau, Roger
Pigaut et Madeleine Robinson.

LA PLACE DES ARTS DU 6 AU 9

Le Ballet folklorique de Mexico

Le célèbre ensemble mexi-
cain, "Le Ballet Folklorico de
Mexico", groupant 75 danseurs,
chanteurs et instrumentistes
sous la direction de la géniale
Amelia Hernandez, viendra
pour la première fois à Mon-
tréal présenter son éblouissant
spectacle les 6, 7, 8, et 9 no-
vembre à La Grande Salle de la
Place des Arts.
Le Ballet Folklorico de Mexi-
co a été ovationné récemment
aux États-Unis, à la Foire In-
ternationale de Seattle aussi
bien qu'au Hollywood Bowl et
au New-York City Center. Leur
répertoire des plus variés for-
me un panorama authentique
des danses traditionnelles et
modernes du Mexique, celles
des Aztèques, les danses fré-
nétiques des "Zapateado", les
danses rituelles indiennes tout
comme les joyeuses fiestas de
Veracruz, et le brillant Noël à
Jalisco.
Les musiciens du Ballet Fol-
klorico de Mexico jouent égale-
ment un rôle de premier plan
dans cet inoubliable spectacle.
Au nombre d'une trentaine,
leurs ensembles de marimbas,
de mariachi ou de Jaracho ac-
compagnent tantôt des danses
frénétiques, tantôt des danses
exotiques et captivantes, tan-
tôt des joyeuses bambas.
Ce remarquable ensemble
folklorique du Mexique que les
connaisseurs placent sur un
piéd d'égalité avec l'ensemble
russe des danseurs Moiseyev
a été accueilli triomphalement
à Paris, entre autres villes.
La critique parisienne n'a pas tari
d'éloges à leur endroit, alors
qu'il venait de décrocher le pre-
mier prix au concours de dan-
ses internationales au Palais
Chailiot.
Lors de notre réunion an-
nuelle tenue le 14 octobre, l'As-
sociation des sculpteurs du
Québec a élu son nouveau Com-
ité exécutif. Voici les noms
des nouveaux membres de
l'Exécutif: Président, M. Yves
Trudeau — 1er vice-président,
M. Marcel Braitstein — 2e vi-
ce-président, M. Raoul Hunter
— secrétaire, M. Ivanhoe For-
tier — trésorier, M. Roland
Dinel — relations extérieures,
M. Gaëtan Thérien — Archi-
viste, M. Hilde Bolté.

Elections chez les sculpteurs

Le programme comprendra
les œuvres suivantes: Ouver-
ture des "Maitres-Chanteurs"
(Wagner); Concerto en mi ma-
jeur (Bach) et Tzigane (Ravel)
avec M. Ferras comme soliste et
finalement la Symphonie
No 2, en do majeur (Schuman).
Cet dernier œuvre sera
jouée après l'entracte.
Depuis ses débuts en Amé-
rique, Christian Ferras s'est
fait entendre comme soliste
avec les orchestres de Boston
et plusieurs autres grands or-
chestres américains. Il a été
acclamé comme le plus grand
violoniste français depuis Gi-
nette Neveu. Né en 1933, il

LA VIE MUSICALE

• A Pro Musica: Ronald Turini

• Avec l'OSM: Christian Ferras

La troisième série de qua-
tre concerts pour les jeunes
de la Société Pro Musica de-
butera samedi, 2 novembre, à
la Comédie-Canadienne, à 2h.
30 de l'après-midi, alors que
le brillant pianiste montréalais
Ronald Turini donnera un
récital. Turini sera également
l'invité au deuxième concert
régulier de la Société, le di-
manche, 3 novembre, à 4h.30
p.m., au Ritz-Carlton.
Le programme de samedi, à
la Comédie-Canadienne, est le
suivant: Sonate en fa dièse mi-
neur, Op. 26, No 2 (Clementi);
Barcarole, Op. 60 et Ballade
No 1, en sol mineur, Op. 23
(Chopin); Noctuelles, Oiseaux
Tristes et Une barque sur l'O-
céan, — trois pièces de "Mi-
roirs" (Ravel) ainsi que la So-
nate 1952 (Ginastera).
Au concert du lendemain,
Turini présentera les mêmes
œuvres, sauf le groupe Chopin.
Il jouera en plus deux
Préludes de chorale de Bach-
Busoni, la Sonate No 17, en ré
mineur, Op. 31, No 2 de Beet-
hoven et la Sonate No 4, en fa
majeur, Op. 30 de Scriabine.
Ces deux récitals sous les
auspices de la Société Pro Mu-
sica sont les premiers que le
jeune pianiste donne à Mon-
tréal depuis sa tournée triom-
phale en Union soviétique en
janvier dernier. M. Turini
avait été engagé au printemps
1962 lors de sa tournée dans
ce pays comme soliste de l'Or-
chestre symphonique de Mon-
tréal.
Cette saison, il se fait en-
tendre comme soliste de plusieurs
orchestres américains et ca-
nadiens et donne de nombreux
récitals. L'été dernier, il ac-
complissait une première tour-
née en Amérique du Sud qui
fut couronnée de succès.
X X X
D'autre part, le violoniste
Christian Ferras, qui a fait ses
début en Amérique du Nord
avec l'Orchestre symphonique
de Montréal, reviendra comme
soliste au troisième concert
double d'abonnement, lundi et
mardi, les 4 et 5 novembre
dans la grande salle de la Pla-
ce des Arts. Au pupitre, on
retrouvera le jeune chef amé-
ricain Thomas Schippers qui
reviendra après une absence
de deux ans.
Le programme comprendra
les œuvres suivantes: Ouver-
ture des "Maitres-Chanteurs"
(Wagner); Concerto en mi ma-
jeur (Bach) et Tzigane (Ravel)
avec M. Ferras comme soliste et
finalement la Symphonie
No 2, en do majeur (Schuman).
Cet dernier œuvre sera
jouée après l'entracte.
Depuis ses débuts en Amé-
rique, Christian Ferras s'est
fait entendre comme soliste
avec les orchestres de Boston
et plusieurs autres grands or-
chestres américains. Il a été
acclamé comme le plus grand
violoniste français depuis Gi-
nette Neveu. Né en 1933, il

Films au musée

Quatre films avec commen-
taires en français, présentant
certains aspects de la vie dans
la province de Québec, et en-
visagés sous le titre "La Vie
canadienne", seront projetés
au Musée des Beaux-Arts mer-
credi, 6 nov., dans le cadre des
films d'art.
Deux représentations, à 6h.
30 et à 8h.30, auront lieu dans
la salle des conférences. L'en-
tree est gratuite.
"Les anciens Canadiens" re-
constitue l'histoire du Canada
à l'aide de peintures, de gra-
vures et d'estampes anciennes
et au moyen d'effets sonores.
"Gaspé, terre de beauté",
nui coin, sans doute, du Cana-
da n'a gardé des temps passés
autant de souvenirs et de vestiges.
"Les Moines de Saint-Benoît"
raconte la vie des Bénédictins
dans le monastère de Saint-Benoît-du-Lac.
"Correlieu" est la vie de
l'œuvre d'Ozias Leduc, l'un
des peintres les plus impor-
tants du Canada français.

AU PETIT CAPORAL
RAYMOND BENOIT
LÉVESQUE
JACQUES MARLEAU
LE CAFÉ
DES ARTISTES
MONTREAL
WES-929

ART BLAKEY et les "JAZZ MESSENGERS"
Dimanche, 10 novembre
au Collège Loyola
(auditorium central)
7141 Sherbrooke ouest
Deux représentations:
2.30 p.m. et 8.30 p.m.
Prix: \$2.00 et \$1.50
pour étudiants
Billets en vente
aux endroits suivants:
Centre du Disque, 2000, rue Crescent
Université de Montréal
Université McGill
Université Sir George Williams
Collège Loyola
Cheez Pierre
depuis 20 ans
on mange de la cuisine
simple mais de bon goût
Cheez Pierre
la qualité est là
Cheez Pierre
véritable cuisine
bourgeoise
Cheez Pierre
ouvert de midi à 11.30 p.m.
tous les jours excepté
le dimanche
Licence complète
1263, rue Labelle
VI. 2-1590

CINÉMA FESTIVAL
1204 EST RUE ST-CATHERINE 325-8400
SEMAINE 7.30 P.M.
Le chef-d'œuvre de Fritz Lang!
"M" (le maudit)
"Cette œuvre d'art est
une tentative sociale d'une
incroyable précision, un
parfait miroir..."
Pontault—LA PRESSE
Version Originale
Sous-Titres Anglais
CINÉMA FESTIVAL Présenté SON
PROGRAMME RÉGULIER
— Une étonnante symphonie cinématographique
d'une grande beauté visuelle: "PONTAULT", "Le Feu"
"L'Œuvre" est un film admirable de beauté
et d'émotion de tendresse, BASILE, "Le Devoir"
TOUS LES JOURS 9.30 P.M.
Ces films ne seront pas présentés ailleurs à Montréal.

THÉÂTRE LA BOULANGERIE - 5140, De Lanaudière
MAITRE PUNTILA
BERTOLT BRECHT
CE SOIR COMPLET
LA. 3-2454
le théâtre du nouveau monde
CE SOIR à 9 H.
"Un O'Casey grave, réfléchi
et beau."
Jean Hamelin, Le Devoir
THÉÂTRE ORPHEUM
VI. 5-7149
525 ouest, rue Sainte-Catherine

SALLE DESHAIS
"un des 10 meilleurs films de 1963"
— Le V. King, Tribune — Le V. Times
IRENE PAPAS dans
ELECTRE
un film de
MICHAEL CAHOYANNIS
V.G. SOUS-TITRES ANGLAIS
ELYSEE
EISENSTEIN ORSON WELLES
CITIZEN KANE
UN GRAND CLASSIQUE DU CINÉMA
POUR JEUNES ET MOINS JEUNES
LES COMPAGNONS DE LA BORNE PRÉSENTENT
VACANCES AVEC MINKA
SUR SCÈNE FARFADOU ET FARFADETTE
"Un film qui s'adresse à tous les amateurs de beau
quel que soit leur âge" — C. Gingras, La Presse.
VEN. 1 NOV. SAMEDI 2 NOV. 10.30 a.m. 2 ET 4 hres p.m.

L'univers féminin

Journée de l'UNICEF



La plupart des pays en voie de développement manquent gravement d'instituteurs, de bâtiments scolaires, de mobilier et de matériel pédagogique. On voit ici une classe du centre communautaire Garhi Shau, au Pakistan, où seul le maître a un pupitre. Les élèves sont assis par terre, sur des nattes. C'est pour procurer des livres, des écoles et des instituteurs à ces enfants que les vôtres parcourront ce soir, les rues de Montréal et de la province, déguisés en héros légendaires, une boîte de l'UNICEF à la main. Amusez-vous avec eux et ouvrez-leur votre porte.

Réunion ce soir du Cercle des Femmes Journalistes

C'est au Cercle Universitaire de Montréal qu'aura lieu, ce soir à 5 heures la réunion du Cercle des femmes journa-

listes. Sept membres récemment rentrées d'Europe parleront de leurs souvenirs sous le thème: "Quoi de neuf à Pa-

ris?" Ce sont mesdames Laure Hurteau, Nicole Mongeau, Cécile Légaré, Francine Poirier, Cécile Lebel et Mlle Renaude Lapointe et Madeleine Quévillon.

La PEAU se rajeunit sans cesse

S. Chiro

LA PEAU SE RAJEUNIT...

L'une des communications les plus intéressantes parmi celles qui furent données au récent Congrès de l'Esthétique, tenu à Montréal, fut celle de Madame S. Chiro, pharmacienne, cosmétologue, l'une des plus anciennes esthéticiennes établies au Canada.

"La peau, dit-elle, est le seul organe humain qui, une fois vieillie, se refait et se rajeunit sans cesse. Cependant, ce miracle ne peut s'accomplir qu'à la condition que le corps humain lui fournisse les éléments reconstituants indispensables. Voilà où la cosmétologie moderne peut intervenir. Son rôle tient à la fois de la médecine et des cosmétiques. Le corps humain, selon Madame Chiro, recherche instinctivement à se procurer les éléments qui lui manquent. Ainsi, racontait-elle, son père qui était pharmacien lui a-t-il souvent relaté les méfaits d'enfants manquant de calcium et qui s'amusent à lécher les murs de plâtre et à manger les coquilles d'œufs. Selon Mme Chiro, un déséquilibre, aussi minime soit-il, dans l'organisme, se reflète immédiatement sur la peau. C'est le miroir de l'état de santé de notre organisme selon cette femme qui exerce son métier depuis de nombreuses années.

Madame Chiro affirme que l'esthéticienne doit avoir le courage de diriger sa clientèle vers un gynécologue ou un endocrinologue quand elle s'aperçoit qu'elle ne pourra pas solutionner un problème d'esthétique. L'esthéticienne ne devrait jamais procéder à un traitement onéreux sans être absolument certaine des résultats qu'elle obtiendra. Si l'organisme de sa cliente n'est pas en santé, les meilleures crèmes et huiles ne solutionneront pas le problème.

COMMENT NOURRIR ET EMBELLIR LA PEAU

Les Égyptiennes connaissent déjà les moyens naturels d'embellir la peau. Elles utilisaient des masques de fruits naturels, terre, urine, etc. Aujourd'hui, les esthéticiennes disposent de matières premières purifiées et les femmes doivent apprendre à s'en servir pour l'alimentation de la peau. Selon Mme Chiro qui étudie présentement avec le professeur Joseph Sternberg de l'Université de Montréal, le phénomène de la pénétration de la peau, de la vitesse de cette pénétration, et par conséquent de l'absorption par la peau d'alimentation naturelle, la nutrition de la peau est possible, voire indispensable.

Les éléments les plus importants de cette nutrition de la peau sont l'air, les rayons solaires et les éléments fournis naturellement par un organisme sain. Comment reconnaître une peau appauvrie mal nourrie, sous-alimentée? Par son aspect inesthétique. Ainsi une peau déshydratée souffre d'un manque de sels minéraux, de vitamines A et C, etc. Pour remédier à cet état de chose, Mme Chiro suggère une nutrition de la peau à base de produits naturels tels que huiles de tortue, d'avocat, de vison, de germe de blé, d'acides aminés. "Toutefois, dit Mme Chiro en terminant, il ne suffit pas de choisir une crème pour le reste de ses jours. Il faut que les femmes se soumettent à un examen régulier de l'état de leur peau afin que l'esthéticienne détermine les produits nécessaires selon le degré de sous-alimentation de la peau ou de suralimentation. La peau, comme le reste de l'organisme, doit se nourrir d'une variété de plats, différents selon l'âge de la personne".

Les femmes égyptiennes accèdent de plus en plus à des postes de commande

LE CAIRE — Les Égyptiennes, qui sont, depuis des années, les femmes les plus libres du Moyen-Orient, jouent actuellement un rôle plus actif que jamais dans la vie de leur pays. Sans rien perdre de leur féminité, elles pénètrent quotidiennement dans des domaines qui étaient auparavant exclusivement réservés aux hommes.

Mme Hekmat Abu Zeid, ministre des affaires sociales.

La polygamie diminue

Ce n'est qu'en 1957 que, pour la première fois dans l'histoire de l'Égypte, deux femmes ont été élues membres de l'Assemblée nationale égyptienne, qui n'existe plus, l'année suivante, leur nombre a été porté à huit.

Cette année, environ 250.000 femmes font partie de l'Union socialiste arabe, front national politique d'Égypte qui comprend des gens de toutes catégories. À l'ailleurs la polygamie, un des grands problèmes sociologiques du Moyen-Orient, disparaît peu à peu à la suite des réformes sociales obtenues à la suite des pressions constantes des organisations féminines.

Dans les campagnes où vivent les deux tiers de la population égyptienne, les traditions concernant la polygamie se perdent à la suite des programmes d'éducation mis en œuvre pour les hommes et pour les femmes de ce pays.

Selon les dernières statistiques, seulement sept sur 1.000 hommes ont deux épouses, et seulement trois sur 1.000 en ont plus de deux.

Les femmes composent en Égypte 20 pour cent de la main-d'œuvre. Environ 20.000 femmes sont employées dans les usines. 50.000 jeunes filles égyptiennes ont subi une formation militaire.

Dans votre panier à provisions

Je connais un garde-manger dont un rayon est entièrement garni de boîtes de conserve, non pas seulement de fines importations, mais de soupes, de légumes et de fruits d'usage courant. Et pourtant la maîtresse du logis s'est mérité depuis longtemps la réputation de cordon bleu accompli.

"L'art de la table, me dit-elle, c'est l'art de mijoter de bons plats quand on en a le temps, mais c'est aussi l'art, lorsque les circonstances l'exigent, de convertir une soupe en boîte en un délicieux potage-maison, de déguiser en un dessert original des pêches ou des poires en conserve".

En cuisine, si l'on veut réussir, il faut de la fantaisie, de l'astuce, de l'audace et de l'invention.

La recette de la semaine

Le "châton de l'Halloween".

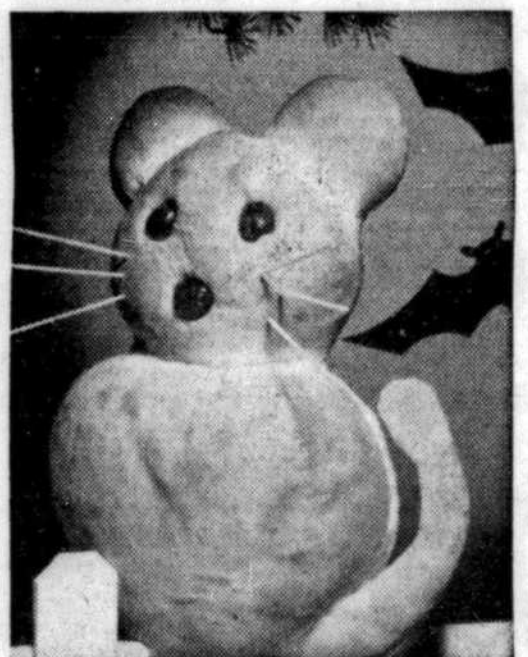
Commencer par faire une bonne pâte à pain ou à brioches un peu sucrée. Façonner un pâton en une grosse boule qui formera le corps du chat. La déposer sur une toile grasse. Un morceau sera façonné en boule lisse et placée juste à côté du corps pour former la tête. Prenez deux petits morceaux de pâte, les modeler en forme d'oreilles et les placer pour qu'ils touchent au sommet de la tête à l'endroit voulu. Prenez un dernier petit morceau de pâte et l'étirer en une sorte de cordon, en le roulant entre les mains; le poser tout près

du corps pour simuler la queue.

Procéder de la même manière pour façonner un second chat.

Badigeonner de beurre ou margarine ramollis la surface des deux chats. Couvrir. Laisser lever au double du volume (environ 45 minutes) dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air.

Enfoncer des cerises glacées dans les têtes pour dessiner les yeux et les museaux. Mettre au four, à la température voulue, et laisser jusqu'à cuisson uniforme dorée. Dans la sortie du four, piquer des bouts de spaghetti dans les têtes des chats pour simuler les moustaches. Laisser refroidir sur des grilles.



A LA RECHERCHE DE L'AUTRE

L'agence matrimoniale Marie-Joseph est unique en son genre.

Fondée il y a huit ans sous le patronage du couple idéal, Marie et Joseph, l'agence n'a qu'un but: faciliter les rencontres entre catholiques sérieux qui songent au mariage.

L'agence a aussi plusieurs caractères d'un service social et d'orientation. 337 membres se sont découverts une vocation religieuse, 500 d'entre eux ont été conduits à faire une retraite fermée et 700 ont décidé de se dévouer à une œuvre de bienfaisance sociale.

Pendant ce temps, le téléphone (389-4133) ne cesse de sonner, et l'agence Marie-Joseph continue, sans bruit, de faire beaucoup de bien.

AGENCE MATRIMONIALE

EXCELSIOR ENRG.

Nos services d'enquête, d'étude des goûts et caractères et de rencontres s'adressent aux personnes des deux sexes célibataires, veufs ou veuves. Nous agissons avec une discrétion absolue et les résultats sont rapides et certains quel que soit votre âge, tout se passe comme si seul le "HASARD" arrangeait les choses. Des centaines de couples ont trouvé le bonheur grâce à nos services d'une efficacité prouvée et reconnue. Pour informations, écrire en mentionnant: Nom, adresse, tel., âge, occupation, en incitant \$2.00 à:

EXCELSIOR ENRG.

Casier postal 118 Station Hochelaga Montréal

ou téléphonez à: 525-7861

La nuit où le monde s'écroula

Coincé sous des tonnes de décombres et dans l'obscurité totale, sauriez-vous lutter contre la mort pendant deux jours et deux nuits? Une frêle jeune femme eut ce courage héroïque, lors du terrible tremblement de terre d'Agadir, en 1960. Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest de novembre comment, grâce à l'inlassable dévouement d'un aviateur français, elle a pu être dégagée vivante des ruines, après 39 heures de souffrances inouïes. Achetez SÉLECTION de novembre aujourd'hui!

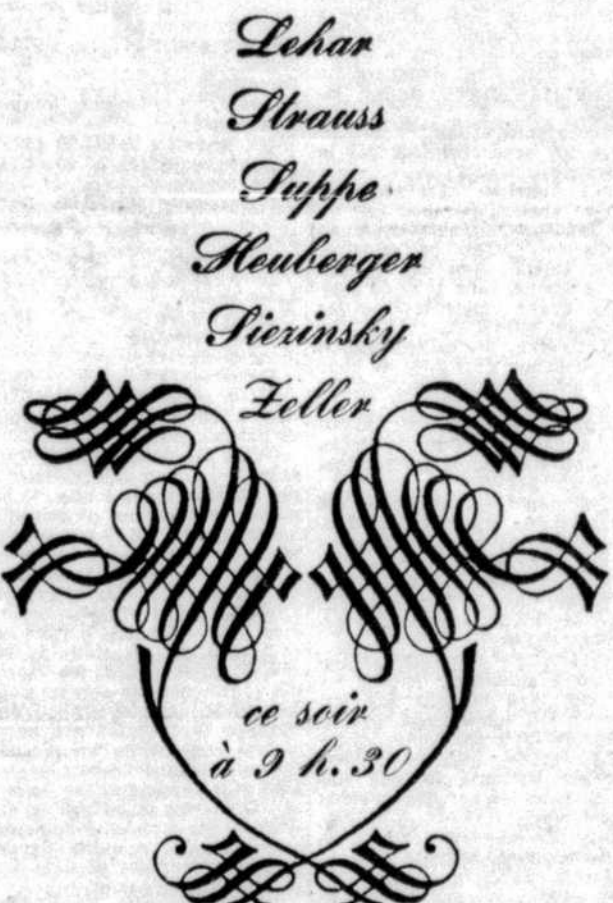
Une offre du... TONNERRE!

Cette offre, c'est l'ENCYCLOPÉDIE DE LA CUISINE CANADIENNE, par JEHANE BENOIT, qui vous est offerte en exclusivité chez STEINBERG!

Si vous voulez trouver dans un livre toutes les recettes utiles, toutes celles auxquelles vous rêviez; si vous voulez trouver dans un livre des recettes canadiennes, qui vous disent exactement quoi faire, comment le faire et dans quel ordre; si vous voulez enfin varier à l'infini vos menus pour susciter l'admiration et la satisfaction de vos convives, alors soyez heureuse Madame, car Steinberg vous offre un volume d'une classe encore jamais atteinte: l'ENCYCLOPÉDIE de la CUISINE CANADIENNE!

p.s. N'oubliez pas de vous procurer cette semaine le fascicule no 7, chez STEINBERG!

STEINBERG



Soirée viennoise
un tourbillon de musique et de chant
avec la grande cantatrice
Elisabeth Schwarzkopf

Willi Boskovsky
chef adjoint
de la Philharmonique de Vienne

canal
2

et réseau français de RADIO-CANADA



je regarde le **2**

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION		
JEUDI 31 OCTOBRE		
CBFT — Canal 2		
10.30 Musique	11.45 Bien l'bonjour	12.15 Sherlock Holmes
10.30 Émission scolaire	12.45 EN MATINÉE	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.00 Mire	avec Irene Galtier	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 Musique	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
12.15 Téléjournal	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
1.00 LONG MÉTRAGE	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Bagarre à Apache Wells"	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
avec Ben Cooper, Anna Maria Alborghetti et James Davis	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
3.00 Votre cuisine, Madame	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
3.15 La revue de la maison	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
3.30 Votre enfant, Madame	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
4.00 Bobino	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
4.30 La boîte à surprise	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
5.00 Requet belles oreilles	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
5.30 Grand prix	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
6.00 Le temps des copains	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
6.30 Téléjournal	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
6.40 Édition métropolitaine	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
6.50 Nouvelles du sport	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
7.00 Aujourd'hui	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
8.00 Filles d'Eve	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
8.30 Tous pour un	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
9.00 Jani-ve aimée	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
9.30 L'hôte du concert	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
10.30 Téléjournal	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
10.45 Supplément régional	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
10.54 Nouvelles de sport	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.00 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
"Douce" avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigault et Madeleine Robinson	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"
11.30 CINEMA	12.45 "L'affaire Mirabella"	12.45 "L'affaire Mirabella"

Un plan existe pour le rappel partiel des aviateurs américains

WASHINGTON. — Le gouvernement américain a mis au point un plan à long terme aux termes duquel un certain nombre d'hommes appartenant aux bases aériennes américaines de Grande-Bretagne, France et Espagne seraient rappelés aux États-Unis, déclare-t-on à Washington dans les milieux généralement bien informés de la défense.

Dans les mêmes milieux, on souligne que le rappel de certaines unités aéroportées

ne modifierait d'aucune façon la présence des six divisions américaines stationnées en Allemagne.

D'autre part, au département de la défense, on rappelle cependant que le Congrès avait été prévenu l'an dernier au cours d'une série d'audiences que l'armée de l'air avait l'intention de ramener aux États-Unis ses escadrons de bombardiers B47 avant la fin de 1965.

Dans les mêmes milieux, on ajoute que le récent exercice "Big Lift" et les progrès accomplis dans la mise au point d'appareils capables de parcourir de longues distances, ont ouvert de nouveaux horizons dans le domaine de la défense aérienne.

Dans les milieux autorisés, on déclare qu'il est probable que les bases aériennes américaines seront maintenues avec des effectifs très réduits mais que des unités de combat pourront y être amenées rapidement si le besoin s'en fait sentir.

OPINION DE M. ADENAUER

L'intégration des forces-H reste possible en Europe

BONN — L'ex-chancelier Konrad Adenauer a déclaré hier soir, au cours d'une interview accordée à la radio bavaroise, qu'il pensait qu'avec de la patience et de la persévérance les forces atomiques française et britannique pourraient se fondre au sein d'une force nucléaire européenne.

Le développement britannique atomique est la raison pour laquelle le général de Gaulle a voulu doter la France d'une force nucléaire, a ajouté l'ex-chancelier. Car, a-t-il poursuivi, l'armée française et l'opinion publique française n'auraient pas toléré de demeurer en arrière d'une autre armée européenne.

Les grèves en France

PARIS — Mercredi prochain plus de deux millions de travailleurs cesseront le travail pour 24 heures dans toute la France. 115.000 électriciens et gaziers viennent en effet de décider une grève de 24 heures le 6 novembre. Ce mouvement s'ajoute à la grève de 24 heures décidée pour le même jour par deux millions de fonctionnaires et d'employés municipaux.

Les grèves ont été organisées par les syndicats pour appuyer leurs demandes d'augmentation de salaire.

La grève de l'électricité provoquera probablement l'arrêt des trains de banlieue et du métro parisien. Ainsi que des coupures de courant.

Les employés de la Banque de France et le personnel des préfectures ont fait la grève hier. Les employés des banques privées et nationalisées cesseront le travail aujourd'hui. Aujourd'hui également les agents techniques chargés de l'entretien dans les services de navigation aérienne ont l'intention de déclencher une grève de quatre jours. Cette dernière grève ne devrait pas interrompre la bonne marche des services aériens.

ALGER: les fêtes de l'indépendance

ALGER. — L'Algérie se prépare à célébrer à compter d'aujourd'hui le neuvième anniversaire de la guerre d'indépendance qui commença le premier novembre 1954. Les festivités dureront trois jours et comprendront notamment, demain, une réunion de masse au parc du Festival au cours de laquelle le président Ben Bella prendra publiquement la parole. Un défilé auquel prendront part des groupes folkloriques, des étudiants et des travailleurs aura également lieu ce même jour ainsi qu'une réception au Palais du peuple.

Environ 70 nations ont été invitées à participer aux cérémonies de commémoration et dans les rues d'Alger nombreux sont les délégués africains et asiatiques dont les costumes colorés ajoutaient hier une note pittoresque à l'atmosphère de fête qui y régnait déjà.

Parmi les personnalités présentes figure M. Adam Rapacki, ministre des affaires étrangères de Pologne et chef de la délégation de son pays. La Chine populaire est représentée par un groupe important composé de délégués du gouvernement, de l'armée et des organisations ouvrières et étudiantes.

Les principaux hôtels d'Alger ont été réquisitionnés pour les invités et de nombreuses personnes qui s'y trouvaient logées ont été obligées de déménager dans les hôtels des faubourgs. Les taxis ont également été réquisitionnés pour être mis à la disposition des invités et les autorités ont lancé un appel pour que les particuliers disposant d'une chambre invitent un visiteur à loger chez eux.

ÉCHEC AU YEMEN

NATIONS UNIES — La mission d'observateurs militaires de l'ONU au Yémen quittera ce pays lundi prochain a annoncé U. Thant, secrétaire général de l'ONU, dans un rapport adressé au Conseil de sécurité. Il ajoute cependant qu'il envisage de remplacer cette mission par une "présence" civile, ayant pour tâche d'aider à trouver une solution politique au conflit intérieur qui se manifeste dans la République.

Autre affaire d'espionnage aux E.-Unis

NATIONS UNIES — Le gouvernement américain a demandé hier que trois membres de la délégation soviétique aux Nations unies, accusés d'espionnage, quittent le territoire américain.

Dans sa note envoyée mercredi après-midi au siège de la délégation russe, Washington précise que les personnes visées sont Glib Pavlov, attaché; Yuri Romanov, troisième secrétaire; et Vladimir Olenov, simple membre de la délégation.

Ces trois hommes sont impliqués dans une affaire d'espionnage mise à jour par le FBI dans la nuit de mardi à mercredi.

Les accusés s'intéressaient aux travaux d'une usine qui fabrique des appareils électroniques ultra-secrets pour l'armée américaine.

Deux autres personnes, qui ne jouissent pas de l'immunité diplomatique, sont maintenues en état d'arrestation. Il s'agit d'un chauffeur au service d'une firme commerciale russe et d'un ingénieur américain, William Butenko, employé par l'usine mentionnée.

ONU: nouveau pas vers le désarmement nucléaire

NATIONS UNIES. — La conférence des 17 sur le désarmement

Cérémonie du Souvenir

L'Union nationale française rappelle à ses membres qu'une cérémonie du souvenir aura lieu dimanche prochain le 3 novembre à 3 heures de l'après-midi, au cimetière français de la Côte des Neiges. L'organisme demande que les Français et leurs amis viennent nombreux honorer les morts des deux dernières guerres mondiales.

Pretoria relaxe les 11 accusés

PRETORIA, Afrique du Sud. — Le président de la Haute-Cour du Transvaal, le juge Quartus De Wet, a ordonné l'annulation de tous les chefs d'accusation qui pesaient contre les 11 accusés du procès de Pretoria.

Le président a proclamé sa décision après avoir étudié le recours soumis par un des avocats de la défense, M. Fisher, qui demandait l'abandon de l'accusation.

Auparavant, à la reprise de l'audience, toutes les accusa-

tions retenues contre un des accusés, M. Bob Alexander Heppie, avaient été annulées, ne laissant plus que dix inculpés dans le box.

Me Fisher, qui était l'avocat de sept des accusés, avait soutenu que l'accusation de conspiration portée contre des inculpés était "absolument sans fondement".

Sept des accusés étaient inculpés d'avoir fait partie d'un "haut commandement national" devant prendre la tête de

la révolution qu'ils préparaient.

Parmi eux se trouvaient M. Nelson Mandela, soupçonné d'être le dirigeant du Congrès national africain et Walter Sisulu, ancien secrétaire général du CNA.

Les 11 inculpés étaient accusés de complot visant à renverser le gouvernement nationaliste du premier ministre Verwoerd par la révolte armée, la guérilla et l'invasion de l'Afrique du Sud.

tion du projet, le point de vue américain étant que toute interdiction des essais souterrains doit être assortie d'un système de vérification, alors que l'URSS soutient que la vérification n'est pas nécessaire. Les auteurs ont contourné la difficulté par une formule qui invite la conférence de Genève à réaliser les objectifs définis dans le préambule du traité de Moscou, parmi lesquels figure l'arrêt de tous les essais.

Travaux publics

OTTAWA. — Le ministre des travaux publics, M. Deschatelets, a annoncé qu'un contrat au montant de \$82.568 a été adjugé aux entreprises Jean-R. Denoncourt et Nicolet, pour la construction d'un mur de soutènement de 2.135 pieds de long en bordure du fleuve Saint-Laurent, à Contrecoeur, sur la rive sud. Ces travaux ont pour but de prévenir l'érosion.

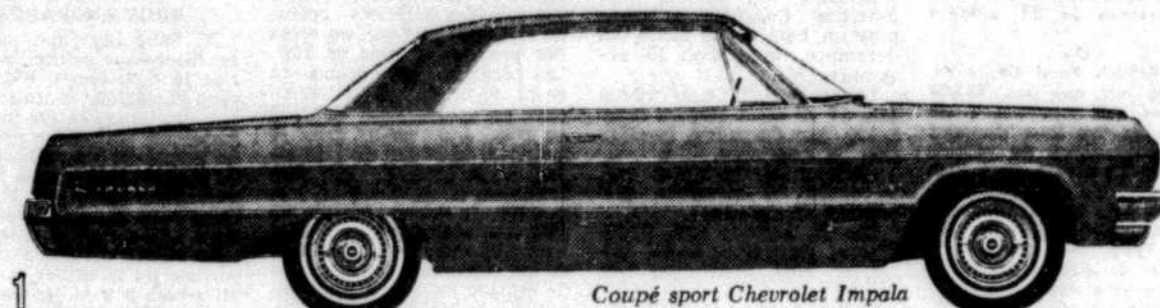
l'Estérel

FIN DE SEMAINE UNIQUE DANS UN DÉCOR UNIQUE
Superbe piscine intérieure climatisée, golf, tennis, équitation... excellente cuisine française, cave réputée... tout est prévu pour votre plaisir et votre confort!

TRIO DES FRÈRES FLAMINGO
À L'ORGUE: MICKY RUSSEL
Pour réserver: UN 6-8224 (ligne directe)
Hôtel l'Estérel, Las Masas, P.Q.
UN HOTEL UNIQUE POUR VOS RÉCEPTIONS!



VOICI 5 TYPES DE CHEVROLET POUR TOUS LES TYPES D'USAGERS



1 LA CHEVROLET 64

Coupé sport Chevrolet Impala



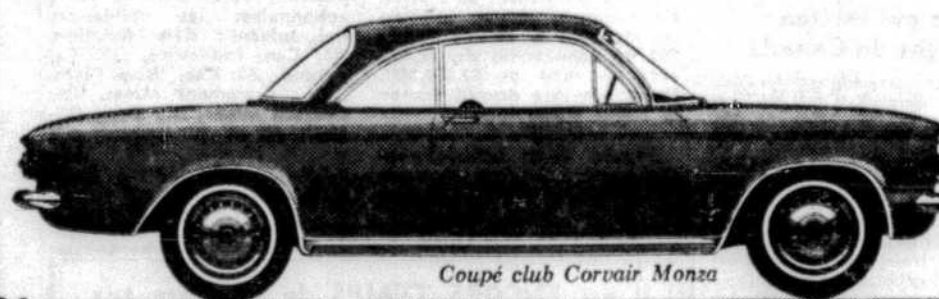
2 LA NOUVELLE CHEVELLE!

Coupé sport Chevelle Malibu



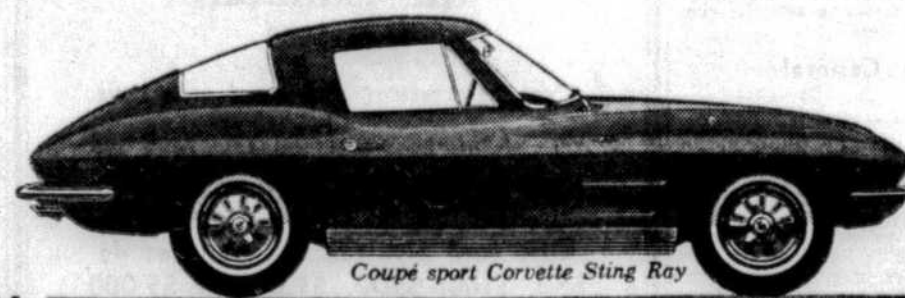
3 LA CHEVY II 64

Sedan Chevy II Nova 2 portes



4 LA CORVAIR 64

Coupé club Corvair Monza



5 LA CORVETTE 64

Coupé sport Corvette Sting Ray

LA CHEVROLET: LUXE ET DOUCEUR DE MARCHÉ DU JET — Voici une voiture qui se classe à part de toutes les autres, y compris pour son prix modeste. Sur le plan de l'élégance, du confort et des performances, la Chevrolet 64 ne le cède à aucune autre voiture. Sept moteurs et quatorze ensembles moteurs au choix peuvent équiper les quinze modèles Chevrolet répartis en quatre séries: l'attractive nouvelle série Impala, l'élégante Bel Air et la Biscayne de prix modeste.

LA TOUTE NOUVELLE CHEVELLE DE CHEVROLET — Sa longueur est inférieure de plus d'un pied à celle des grosses voitures, et cependant ses dimensions intérieures et celles de son coffre sont d'une ampleur surprenante. La gamme Chevelle comprend les Malibu super-sport, le coupé sport, le sedan, la décapotable et les station-wagons Malibu, ainsi que la série Chevelle 300. Un six-cyl. de 130 CV et un V8 de 150 CV sont offerts au choix; un six-cyl. de 150 CV et un V8 de 220 CV sont livrables moyennant supplément.

LA CHEVY II 64: UNE ÉCONOMIE SANS PAREILLE ET UN FOUQUEUX MOTEUR V8 — L'économie traditionnelle de la Chevy II va de pair avec de brillantes performances. Le choix de moteurs comprend un V8 de 195 CV livrable moyennant supplément, et un six-cyl. de 120 CV ou un quatre-cyl. super-économique, qui font partie de l'équipement standard. Les deux séries sont l'élégante Nova et la Chevy II 100 améliorée. Tous les modèles ont une carrosserie Fisher et des éléments facilitant l'entretien, tels que des freins autorégulateurs.

LA CORVAIR 64 EST ENCORE PLUS NERVEUSE — Le moteur refroidi par air développe maintenant 96 CV, sa puissance est ainsi augmentée de près de 19%. On peut également obtenir une version à hautes performances qui développe 110 CV (moyennant supplément), et la Monza Spyder avec moteur à turbocompresseur de 150 CV. Tous les modèles comportent une ornementation nouvelle et sont dotés d'un intérieur confortable et de bon goût ainsi que d'une gamme étendue d'accessoires et d'équipements montés sur demande.

LA CORVETTE STING RAY, LA SEULE VRAIE VOITURE DE SPORT NORD-AMÉRICAINE, EST DOTÉE DE NOUVEAUX PERFECTIONNEMENTS — Le coupé sport à une glace arrière d'une pièce et sa ventilation est améliorée. La douceur de roulement et l'insonorisation du coupé et de la décapotable sont encore plus poussées. Choix de quatre merveilleux moteurs V8.

IL Y EN A EN 64 CHEVROLET
CHEVROLET • CHEVELLE • CHEVY II • CORVAIR • CORVETTE

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

CE-3407

ALLEZ LES VOIR CHEZ LE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET QUI PRÉSENTE TOUS LES MODÈLES

VOYEZ VOTRE VENDEUR CHEVROLET DANS LE GRAND MONTREAL:

GOMIER AUTOMOBILES L.T.E.E., 1580, rue Amherst, L.A. 4-3701

DUVAL MOTORS (1960) L.T.E.E., 519, rue Jarry E., CR. 9-1211

PARK AVENUE CHEVROLET L.T.E.E., 3005, rue Jean-Talon E., 725-0811

J. P. CHARBONNEAU AUTOS, 3030, rue St-Catherine E., L.A. 4-4411

PATENAUD AUTOMOBILE L.T.E.E., 10820, rue Lajeunesse (coin boul. Gouin) DU. 9-8161

CLERMONT MOTOR LIMITED, 5363, rue St-Denis, 219-8301

SNYDER AUTOMOBILES L.T.E.E., 2150, rue Notre-Dame (coin 21e Ave.) Lachine, Que. 637-8631

HAROLD CUMMING LTD., 8255, rue Jean-Talon (près boul. Décarie) RE. 9-1911

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD., 2085, rue St-Catherine O. WE. 3-6281

BARNABE MOTORS LTD., 925, boul. Laurentien, St-Laurent, Qué. RI. 4-4401

DOYLE MOTORS LIMITED, 4501, Ave. Beaumont, Verdun, Qué. PO. 5-4501

SALOIS AUTOMOBILE L.T.E.E., 810, boul. Curé Labelle, Chomedey, Qué. 688-3802



RECHERCHES VAINES

BAD AUSSEE, Autriche. — Les recherches du "trésor" nazi qui se trouverait immergé au fond du lac de Toplitz, dans les Alpes autrichiennes, continuent. On attend l'arrivée d'un nouvel équipement permettant les plongées à grande profondeur. Cependant le Dr Paul Aschenbrunner, du ministère autrichien de l'Intérieur, qui dirige cette chasse au trésor, a démenti que les sondes aient détecté la présence de camions, d'explosifs et d'autres objets au fond du lac. Jusqu'à présent les sondes n'ont rien décelé d'inhumain. Entre temps les hommes-grenouilles ont continué d'effectuer des plongées de routine. Ils espèrent atteindre de plus grandes profondeurs avec le nouvel équipement qui devrait leur permettre de descendre jusqu'au fond du lac, à 115 mètres environ au dessous de la surface.

COMPROMIS

NATIONS UNIES. — Les délégués de la Malaisie et de la Tchecoslovaquie aux Nations unies ont officiellement informé hier le Dr Carlos Sosa-Rodriguez, président de l'Assemblée générale des Nations unies, de l'accord conclu hier aux termes duquel les deux pays occuperont à tour de rôle le onzième siège du Conseil de sécurité des Nations unies pendant les deux prochaines années. La Tchecoslovaquie occupera ce siège au cours de l'année à venir. Cet accord met un terme à l'impasse qui s'était créée après que onze scrutins n'eurent pas réussi à réduire la majorité des deux tiers, exigée pour l'élection au Conseil de sécurité, en faveur de l'un ou l'autre des deux pays. L'élection de la Tchecoslovaquie pour l'année à venir deviendra effective vendredi lorsque le Dr Sosa-Rodriguez aura informé l'Assemblée générale de l'accord intervenu entre les deux pays.

TUNNEL SOUS LA MANCHE

PARIS. — La France est prête à ouvrir des négociations avec la Grande-Bretagne au sujet d'un pont ou d'un tunnel à travers la Manche, a déclaré M. Marc Jacquet, ministre français des Transports et des Travaux publics. "Le gouvernement français est disposé à ouvrir des conversations avec le gouvernement de la Grande-Bretagne sur le choix de l'ouvrage et les modalités du financement", a déclaré le ministre au cours du débat budgétaire à l'Assemblée nationale.

PROCÈS POLITIQUES

BAGDAD. — Le procès des inculpés du complot contre le gouvernement irakien s'ouvrira la semaine prochaine avec la comparution devant un tribunal de Bagdad de cinq accusés, a annoncé l'agence d'in-

formation officielle irakienne. Vingt-cinq personnes ont été au total accusées par le gouverneur général militaire, le général Rashid Musleh, d'avoir participé au complot contre le gouvernement déchu. Parmi les accusés figurent deux anciens premiers ministres d'Irak, deux anciens ministres, dix officiers supérieurs, trois shéikhs, un avocat, un ancien juge, un commissaire de police et cinq hommes d'affaires.

BIG LIFT

FRANCFORT. — Seconde phase de l'opération "Big lift", un important exercice des forces de l'OTAN a commencé hier matin dans la région montagneuse au nord de Francfort. A cet exercice, qui doit durer une semaine, participe la seconde division blindée américaine, transportée par avion la semaine dernière depuis des bases du Texas jusqu'en Allemagne fédérale, ce qui a constitué le plus grand pont aérien encore jamais réalisé. Au début de l'exercice, les "agresseurs", des éléments de la 3e division blindée, ont attaqué dans les montagnes de Knuell, près de Giessen, à une soixantaine de milles au nord de Francfort, a annoncé un porte-parole de l'armée américaine.

Une nouvelle défaite des unités de Diem

SAIGON. — Les rebelles communistes ont écrasé un détachement sud-vietnamien et ont capturé les trois conseillers de l'armée américaine attachés à la force de 120 hommes. Les trois Américains, considérés disparus et que l'on croit prisonniers, sont deux officiers et un intendant médical. Des rescapés de l'engagement ont dit que les deux officiers ont été blessés dès le début du combat — l'un à la tête et l'autre dans la jambe.

Un second détachement gouvernemental d'environ 200 hommes, qui opérait à quelques milles de distance, a appris la nouvelle de la bataille trop tard pour pouvoir intervenir. Les autorités américaines disent que les communistes avaient réussi à brouiller les communications radioélectroniques militaires locales.

L'opération a coûté aux forces spéciales vietnamiennes quelque 20 morts, 30 blessés et 12 disparus, probablement capturés. Des armements nombreux ont également été perdus, dont un gros mortier. On ne sait rien des pertes du Viet-cong.

"La journée s'est terminée alors que l'ennemi avait le commandement du champ de bataille", a dit un officier supérieur américain. "Il a eu amplement le temps de retirer ses blessés et ses morts, en même temps que les prisonniers faits de notre côté, avant que nous puissions revenir".

Satisfaction après la réunion de la commission franco-anglaise

LONDRES. — A l'issue de la réunion qu'elle a tenue à Londres ces deux derniers jours, la Commission économique franco-britannique a publié hier un communiqué déclarant que "la Commission s'est livrée à un échange de vues sur le développement économique dans les deux pays et sur d'autres questions économiques intéressant les deux pays".

On note que parmi les questions qui ont fait l'objet de discussions, figurent la préparation des négociations commerciales et tarifaires dans le cadre du GATT l'an prochain, l'expansion du commerce avec les pays en voie de développement dans la perspective d'un rapprochement de la perspective de l'ONU sur le commerce et le développement, et la politique agricole.

britanniques, on se félicite des discussions détaillées et franches auxquelles a donné lieu la réunion et on exprime l'espoir qu'elles aboutiront à la reprise d'utiles contacts franco-britanniques sur les questions économiques.

De source diplomatique, on apprend qu'aucune date n'a été fixée pour la prochaine réunion du comité, qui aura lieu à Paris.

On précise, de même source que les questions relatives au commerce international — le "Kennedy Round" entre autres — ont été évoquées en termes généraux, et que les discussions n'ont pas porté sur le débat relatif aux questions économiques qui s'est déroulé la semaine dernière à La Haye au cours de la réunion du conseil des ministres de l'Union européenne occidentale.

Greenshields Inc. occupera son propre immeuble sur la Place Ville-Marie au début de 1965

potins financiers

Les opérateurs ne paraissent pas bien disposés hier sur les Bourses de Montréal, Toronto et N.Y. Sur cette dernière, la moyenne des industriels de D.J. clôturait 5.31 points plus bas à 755.19.

Selon Bache & Co., la liste mobilière américaine devra être consolidée davantage avant de reprendre son aplomb.

Johnston, Everson and Charlesworth Ltd. sera reorganisée en 2 firmes sur la fin de cette année. J. G. Johnston Associates aura son siège social à Toronto et M. J. George Johnston en sera le président. Quant à Communications-6 Inc., elle aura son siège social à Montréal et son président sera M. Colin Haworth. Ses associés seront MM. R. G. Everson et Stanley Cortiwaite, de Montréal, et M. D. R. Mason, de Toronto.

James Richardson & Sons traite d'Union Oil Co. de Canada Ltd. dans son dernier bulletin, une entreprise dont la position financière s'améliore grandement, y compris.

Alliance Credit Corporation tiendra son assemblée annuelle cet après-midi, à 4 h 30 p.m., au Club St-Denis et cette dernière sera suivie d'une réception.

Notre production de papiers fins en septembre fut de 28,058 tonnes, 26,522 tonnes durant le même mois l'an dernier.

A partir du 4 novembre, il sera introduit un nouveau système d'indices sur la Bourse de Toronto. Nous en reparlerons dans le temps.

C'est demain que la C.I.F. rendra public son rapport trimestriel.

Une fois de plus, le rapport annuel de Distillers Corporation-Segrams Ltd., rendu public hier, est fort bien présenté, bien image et la lecture de son bilan ne peut qu'inciter les actionnaires à

avoir foi en l'avenir de cette entreprise ayant fait pour \$864,521,277 de ventes au cours de l'exercice financier clos le 31 juillet 1963, vs \$820,412,306 l'année précédente.

Aluminium Company of Canada Ltd. patronnera, ce soir, à 8h30, une représentation spéciale de "La Nuit du 16 janvier" d'Ayn Rand, à la Comédie Canadienne. Cette représentation sera enregistrée sur ruban magnétique et retransmise par les postes de télévision du réseau français de Radio-Canada à l'émission "soirée au théâtre ALCAN" le dimanche 24 novembre, de 8h30 à 10h30 p.m.

H. Corby Distillery Ltd. a déclaré hier un dividende de 50 cts par action des classes A et B, payable le 1er décembre aux actionnaires inscrits le 7 novembre. Il n'y a pas de changement avec l'an dernier.

Les livraisons d'acier aux E.U. le mois prochain devraient être stables, selon la revue Steel.

New Associated Development Ltd. rapporte que le 3e puits creusé sur l'île d'Anticosti par Imperial Oil et Consolidated Paper est rendu à une profondeur de 250 pieds.

Lors d'une assemblée tenue récemment, les directeurs de Fonds Mutuel Corporation de Prêt et Revenu du Canada Ltd. ont déclaré un dividende de \$0.05 par action. Ce dividende sera payé le 15 novembre 1963 aux actionnaires enregistrés dans les livres de la compagnie le 31 octobre 1963.

The British Ford Co. a célébré le fait que ses 48,000 employés ont travaillé 1 an sans grève, en leur donnant une augmentation de salaire de 5 p.c. Ce serait dû à l'accroissement de la productivité, grâce à la coopération entre la direction et les travailleurs. Voici un exemple à imiter et de quoi faire réfléchir des grévistes...

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Greenshields Inc. effectue une distribution secondaire de 65,775 actions de "Smelters"

La Bourse de Montréal fait part de la distribution secondaire de 65,775 actions ordinaires de Consolidated Mining & Smelting Co. of Canada Ltd. sur le parquet de la place locale à \$29.95 net, l'action, par la firme Greenshields Incorporated. Les firmes membres des Bourses de Montréal et Canadiennes peuvent y participer jusqu'à concurrence de 6,000 actions au prix de l'offre, moins une commission de vente de 50 cts l'action. Un livre de souscription fut ouvert hier de 9h30 à 9h45 et il a été procédé aux allocations nécessaires. Greenshields Inc. a fait savoir qu'une des conditions de la vente est que les actions tirées par les firmes membres et les corporations membres des Bourses précitées en vertu des clauses de l'offre ne doivent pas être offertes en vente sur les parquets des Bourses de Montréal et de Toronto avant la fermeture des affaires le mercredi 6 novembre 1963.

Mills, Spence & Co. Ltd. a obtenu l'émission de la C.S. de Noranda

Les commissaires d'écoles catholiques pour la municipalité de la cité de Noranda, comté de Rouyn-Noranda, ont vendu récemment, à Mills Spence & Co. Ltd., au prix de 98.66, une émission de \$450,000 d'obligations remboursables en séries en vingt ans. L'émission comprend 2245,000 de titres à 5 1/2 %, 1964-73 et 2202,000 à 5 1/4 %, 1974-83. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 5.8147 %. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$225,000. Datées du 1er novembre 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er novembre 1964 au 1er novembre 1983 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour le rachat de l'école Notre-Dame et dépenses accessoires. L'octroi de \$225,000 applicable au service de l'émission, est payable en cinq versements annuels et consécutifs de \$45,000, de 1964 à 1968 inclusivement. L'évaluation impossible de la corporation scolaire, pour 1963-64, s'élève à \$20,610,408, y compris \$15,623,703 pour les compagnies. Le 30 juin 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$932,500 et un octroi total de \$302,905.44 s'y appliquait.

Il y a maintes raisons évidentes qui incitent à l'achat des Obligations d'épargne du Canada

Si plus de deux millions de Canadiens possèdent des Obligations d'épargne du Canada valant près de quatre milliards et demi, il y a lieu de se demander pourquoi tant de citoyens pratiquent ce mode d'épargne. La raison la plus évidente, c'est qu'on peut acheter de ces obligations par la formule commode des retenues sur le salaire. Ainsi, on se met de l'argent de côté sans presque s'en apercevoir, sans se priver. Une autre raison, non moins évidente, c'est que les Obligations d'épargne du Canada rapportent un intérêt élevé. Celles qui se vendent en ce moment rapporteront jusqu'à 5 1/2 %. Une troisième raison, c'est que l'Obligation d'épargne du Canada conserve sa valeur entière de 100c au dollar jusqu'à son échéance, et qu'on peut la vendre à toute banque en tout temps. Le grand mérite des Obligations d'épargne du Canada, justement, c'est qu'elles ont répandu chez nous la louable pratique de l'épargne-salaire. Nous en sommes en ce moment à la 8e campagne annuelle d'épargne-salaire, dont le directeur régional est M. Gérard Gingras. Rien que l'an dernier, 675,000 salariés canadiens ont profité de la formule de la retenue sur leur paye et, ainsi, ont acheté \$232,000,000 d'Obligations d'épargne du Canada. La campagne actuelle chez les salariés vise à des chiffres encore plus élevés.

La nouvelle succursale du Trust Général à Québec présente un aspect publicitaire sans pareil

Le Trust Général du Canada vient de déménager sa succursale de Québec dans un nouveau local fort spacieux et des mieux situés. Elle est en effet au 1er étage du magnifique édifice, érigé coin de la Côte de la Fabrique et de la rue Chauveau et, de loin, on peut lire son nom, vu qu'il n'y a pas de construction en face. Comme la Côte de la Fabrique est fort achalandée non seulement par les touristes, mais encore et particulièrement par les Québécois, la nouvelle succursale du Trust Général ne saurait être mieux localisée. En plus d'être facile d'accès à ses clients, cette importante société de fiducie a mis à leur disposition une voûte à toute épreuve et pour cause... n'estime-t-on pas les biens, confiés à cette succursale, à au-delà de \$100,000,000. C'est le temps de dire que le poste de gérant de cette dernière, rempli par M. Louis-Philippe Bouchard, est loin d'être une sinécure, particulièrement à cette époque de complexité des affaires modernes et des chicaneries fiscales des gouvernements, fédéral et provincial. Avec l'ouverture de cette nouvelle succursale moderne, le Trust Général met à la disposition des Québécois un nouveau service financier, soit celui de l'épargne. Comme nous avons fait ressortir les modalités récemment, nous nous gardons donc d'y revenir. Avant de terminer nous tenons à dire que M. Louis-Philippe Bouchard vient de prendre charge du nouveau service d'épargne à la succursale précitée de la Place de l'Hôtel de Ville à Québec et que M. Pierre Beaulieu, M.S.C., C.A., directeur du service des successions du T.G. vient d'être promu au poste d'adjoint du directeur gérant. Nos félicitations. Marcel CLEMENT

Bourse de Montréal

La liste locale persistait à s'avilir

Les cours ont légèrement décliné hier en Place locale. Les pertes avaient prédominé sur les gains dans la proportion de 86 contre 53.

Les services publics ont été durement touchés par ce fléchissement. Bell Telephone a cédé 1-2 cent pendant que Nova Scotia Light and Calgary Power ont perdu 1-4.

Dans le secteur des métaux communs, Hudson Bay Mining a gagné 1-4 cent pendant que Falconbridge a perdu 1-2. Aluminium 3-8 et International Nickel 1-4.

Dans le compartiment des banques, Royale a gagné 1-4 cent pendant que Nouvelle-Ecosse a perdu 1-2. Impériale 1-8.

Dans le secteur des industrielles, Distillers-Segrams a perdu 1-4, Southern et Dominion Coal 1-4. Canadian Aviation Electronics, Massey-Ferguson, Ogilvie Flour, Du Pont et Hawker-Siddeley 1-8.

Dans le compartiment des papeteries, Fraser a perdu 1-4 cent pendant que B.C. Forest-International, Price Bros et Rolland A ont cédé 1-8.

Les sidérurgiques étaient mixtes. Algoma a gagné 1-2 et Canada Iron 3-8. Dominion Foundries et Dominion Steel ont perdu un cent. Northern Exploration a cédé 3-4 cents.

Dans le compartiment des pétroles de l'Ouest, Home Oil A et B, Pacific Petroleum et Husky ont perdu 1-8.

Dividendes

Dominion Magnesium Ltd., 50 cents, 29 novembre, inscription 15 novembre.

Hudson Bay Mining and Smelting Co. Ltd., 75 cents plus un boni de 25 cents, 16 décembre, inscription 15 novembre.

Laura Second Candy Shops Ltd., 17 1/2 cents l'action ordinaire, 1er décembre, inscription 15 novembre.

Sherritt Gordon Mines Ltd., 10 cents, 16 décembre, inscription 22 novembre.

Canada Safeway Ltd., \$1.10 l'action privilégiée \$4.40, 1er janvier 1964, inscription 1er décembre.

Walter Lowmyer Co. Ltd., 25 cents l'action ordinaire, 15 janvier 1964, inscription 13 décembre.

Pembina Pipe Line Ltd., 62 1/2 cents l'action privilégiée cinq cent, 1er décembre, inscription 15 novembre.

Power Corporation of Canada Ltd., 7 1/4 cents l'action ordinaire, 31 décembre, inscription 5 décembre.

Socony Mobil Oil Co. Incorporated, 60 cents plus un boni de 20 cents en argent américain, 10 décembre, inscription 4 novembre.

La Chambre de Commerce du district de Montréal tiendra son congrès les 29 et 30 novembre ainsi que le 1er décembre à l'Estérel. C'est un endroit enchanteur, même à l'automne.

Les Canadiens achèteront cette année pour \$1,500,000 d'automobiles, dont aucune ne serait entièrement de fabrication canadienne. Pour un pays comme le nôtre qui souffre de chômage, il y a là une anomalie et rien d'étonnant que l'on s'agite en bien des milieux...

Donohue Brothers Ltd a vu ses recettes nettes atteindre les \$1,053,822 durant les premiers 9 mois de cette année, vs \$1,069,312 durant la même période en 1962, soit l'équivalent de \$1.75 l'action vs \$1.78.

Le gouvernement de l'Ontario rapporte qu'une mission commerciale a obtenu \$750,000 de commandes des E.U. avec un total de \$1,230,000. Notre province devrait tenter la même expérience.

Brooke Bond Canada réunira ses actionnaires dans notre ville aujourd'hui.

Message du président de Trizec

Au cours d'une conférence de presse donnée hier matin, à laquelle assistaient des représentants du C.N.R. de la Sun Life, de Trizec et de Greenshields Inc., M. James A. Soden, président de Trizec Corporation Ltd., annonça la mise en chantier de la Maison Greenshields, la limite nord-ouest du complexe de \$85 millions Place Ville-Marie.

Le contrat de démolition de la centrale électrique qui alimentait la Sun Life a été accordé à Panzini Liée. Ce travail durera environ deux mois. Webb & Knapp (Canada) Limited est le réalisateur de cette construction.

Contrepartie de l'Edifice Esso, à l'extérieur en pierre, au centre de l'Indiana et aux fenêtres de verre anti-solaire gris, la Maison Greenshields

offrira 40,000 pieds carrés d'espace locatif dont 11,000 pieds carrés pour bureaux à chacun des trois étages. Environ 7,000 pieds carrés, au niveau de la Plaza, seront réservés aux institutions et aux étalages. Situé au carrefour des rues Mansfield et Cathcart, l'immeuble climatisé de trois étages sera desservi par des ascenseurs auto-contrôlés, et il coûtera \$1,500,000.

Ce nouveau projet est une extension de l'accord entre Webb & Knapp (Canada) Limited et Canadian National Railways. Cet accord débuta avec le maître-plan et a déjà permis la réalisation de Place Ville-Marie.

Place Ville-Marie Corporation, à la suite d'un accord avec la Sun Life, a installé à Place Ville-Marie les chambres de réfrigération de la centrale électrique de la Sun Life.

C'est en 1910 que Melville Greenshields, convaincu que le Canada avait un avenir assuré non seulement dans le domaine agricole mais aussi dans le secteur commercial, fonda la maison qui est à l'origine de l'organisation actuelle. Il était le fils de J. N. Greenshields, ex-éminent avocat et financier qui a été en grande partie responsable de la fondation de Wayagamack Pulp & Paper Company Limited; il fut élu président de cette compagnie, qui plus tard fusionna avec Consolidated Paper. M. Greenshields, père, fut d'autre part associé aux phases initiales de l'établissement de la Shawinigan Water & Power, Wabasso Cotton, St. Maurice (Suite à la page 15)

Johns-Manville Corp. a brisé tous les records

Durant les premiers 9 mois de cette année

ASBESTOS (Spécial) — Les ventes de Johns-Manville Corporation pour le troisième trimestre et les premiers neuf mois de l'année 1963 ont brisé tous les records pour cette période, a déclaré récemment C. B. Burnett, président.

Les bénéfices ont aussi démontré une amélioration en comparaison de 1962.

Les ventes pour les premiers 9 mois de 1963 furent de \$307,607,000, une augmentation de \$13,312,000 ou 5 p.c. pour la même période en 1962. Jusqu'à date cette année, les bénéfices furent de \$19,805,000, ce qui représente des bénéfices accrus de \$1,306,000 ou 7 p.c. au cours des premiers 9 mois de 1962.

Les bénéfices par action au cours de la période furent de \$2.32 en comparaison de \$2.17 en 1962. Les ventes pour le troisième trimestre de 1963 furent de \$118,508,000, une augmentation de \$8,173,000 ou 7 p.c. pour la même période en 1962. Les bénéfices pour le 3e trimestre s'élevèrent à \$8,603,000, ce qui représente des bénéfices accrus de \$1,306,000 ou 13 p.c. plus élevés que le troisième trimestre en 1962.

Les bénéfices par action au cours de la période furent de 89 cents en 1962. "Le haut niveau des affaires en général eut particulièrement la construction ont influencé sur le record des ventes", a déclaré M. Burnett, ajoutant "que les efforts pour diminuer le coût des opérations, combinés avec des ventes plus élevées, ont contribué à faire augmenter les profits. Les perspectives pour la balance de l'année sont favorables".

À noter...

United North Atlantic Securities serait l'un des principaux actionnaires dans le complexe sidérurgique de \$8,000,000 projeté pour Whitby, en Ontario.

Siscoe Mines a vu son profit d'exploitation atteindre les \$794,565, durant les 9 premiers mois de cette année, et son revenu net fut de \$547,673, compte tenu de l'affectation de \$250,085, pour creuser de zinc, d'or et d'argent, d'une allocation de \$202,252, pour les taxes.

Les actions de la Banque Canadienne Nationale se vendront aujourd'hui ex-dividende de 30 cents et 50 cents extra. Celles de Cosmos Impérial se vendront aujourd'hui ex-dividende 17 1/2 cents l'action.

Les entreprises suivantes paieront aujourd'hui à leurs actionnaires les dividendes qui suivent: Can. Aviation, 05; Can. Industries, 15; Canafund, 60; Cap. Wire Cloth, 12 1/2; Craigmont Mines, 25; Denison Mines, 50; Dom. Oilcloth, 30 et 10; DuPont, 20; En. & Heating, 12 1/2; Gen. Bakeries, 12 1/2; Mount Royal Rice, 15.

Il est ENCORE TEMPS de souscrire aux

Obligations d'Épargne du Canada

Série 1963

C'est un excellent placement pour vous

Ces obligations sont encaissables, en tout temps, à leur pleine valeur

Elles sont offertes en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000

Nous assumons les frais de télégraphe et d'appel interurbain

Téléphonez 844-3344

Cliche et Associés Liée

Courtiers de placement

215 ouest, rue SAINT-JACQUES MONTRÉAL

Bourse de Toronto

Les opérateurs à la bourse ne paraissent pas bien disposés hier

TORONTO — Les cours ont de nouveau évolué sans orientation précise hier en Place torontoise au milieu d'une activité modérée.

Les automoteurs ont décliné. Ford Canada et General Motors Corporation ont perdu deux points chacun pendant que Chrysler a cédé 1/2.

Dans le secteur des papeteries, Crown Zellerbach a cédé un point à 56 cent pendant que Price Brothers a perdu 1/2 et Great Lakes Paper 3/8.

Les banques ont décliné. Montréal a perdu 1/2 et Nouvelle-Ecosse 1/4. Dans le compartiment des sidérurgiques, Algoma a gagné 1/2 cent pendant que Dominion Foundries and Steel a perdu 1/2.

Dans le secteur des métaux communs, Falconbridge a perdu 1/2 cent pendant que International Nickel et Hudson Bay Mining ont gagné 1/2. Dome a gagné 1/2 dans le compartiment des aurifères.

Dans le secteur des pétroles de l'Ouest, Canadian Delhi et Medallion ont gagné 20 cents chacun pendant que Central Del Rio a cédé cinq cents.

Sur le marché étranger, Pacific Petroleum a perdu 1/2 tandis que Greyhound et Shell Canada ont cédé 1/2.

Le virement a été de 2,675,000 actions au regard de 2,888,000 mardi.

Bourse de New-York

Wall Street témoigne d'une bonne réaction

NEW YORK — Les cours ont enregistrent hier leur plus forte baisse depuis un mois alors que les titres de premier choix ont cédé du terrain en Place newyorkaise.

L'indice Dow Jones a cédé 5.31 à 755.19. Le virement a été de 5,160,000 actions au regard de 6,100,000 mardi.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé 1.6 à 280.7.

American Photocopy a été le stock le plus en demande, haussant de 7-8 à 11 1/8 sur un déplacement de 229,400 actions. General Motors venait au deuxième rang ayant cédé 2 1/8 à 87 3/8 sur un déplacement de 134,700 actions. Chrysler a perdu 3-4. U. S. Steel a cédé 1-3/4. Tous les autres sidérurgiques ont légèrement décliné.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Hudson Bay Mining a gagné 1-8. International Nickel un point, McIntyre Porcupine 3-8 et Dome Mines 1-4. Aluminium et Pacific Canadian ont perdu 3-8 chacun. D'autre part, Granby Mining a gagné un point et Distillers Segrams 1-1/2 cent pendant que Walker Gooderham était inchangé.

Les cours étaient mixtes à la Bourse américaine. Jupiter Corp. a gagné 1-8. Scurry Rainbow Oil 7-8, Canadian Javelin 1-4 et Molybdenite 1-1/8. Brazilian Traction et Canadian Marconi ont perdu 1-8. Preston et Fargo Oil 1-16.

Un nouveau produit de Canada Iron

Première commande de \$8,000,000

Canada Iron Foundries Limited, commencera sous peu la fabrication d'un genre de produit entièrement nouveau. Le président, M. H. J. Lang, l'a annoncé aujourd'hui.

La compagnie, par l'entremise de l'Amper Division à Montréal, s'est vue attribuer un contrat pour la fourniture de systèmes de traction électrique pour les voitures du métro, voitures construites par Canadian Vickers Limited, pour le métro de Montréal. Il s'agira de produire au-delà de 1,000 moteurs de traction et de 250 équipements de contrôle. De plus, Canada Iron construira des groupes convertisseurs pour l'éclairage et la charge des batteries et des frotteurs de prise de courant.

Tamper a obtenu la commande pour ce matériel électrique valant près de \$8,000,000 dans une compétition mondiale. D'autres offres ont été fournies par des compagnies de Belgique, d'Italie, d'Angleterre et de France.

Les voitures pour le métro de Montréal sont très spéciales, puisqu'elles roulent sur pneus.

La première voiture sur pneus ainsi que leurs systèmes de traction ont été conçus et développés en France, où ils obtiennent maintenant un

grand succès en exploitation. Afin de pouvoir construire au Canada le matériel développé en France, Canada Iron a obtenu des licences de quatre sociétés françaises, chacune ayant joué un rôle très important dans le développement de ces voitures sur pneus.

Les moteurs de traction seront construits sous licence de la Compagnie Electro-Mécanique; les équipements de contrôle sous licence des Forges et Ateliers de Constructions Electriques de Jeumont; les groupes convertisseurs sous licence de l'Eclairage des Véhicules sur Rail; les frotteurs sous licence des Etablissements L. Faiveley.

M. R. J. Baillie, vice-président de la compagnie et directeur général de l'Amper Division, a déclaré que comme résultat de ces ententes, on estime à au-delà de 100,000 jours de main-d'œuvre ouvrière, le travail procuré à la région de Montréal.

Southam Co.

The Southam Co. Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1963, \$3,131,569, \$1.04 par action; 1962, \$3,142,744, \$1.05.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
(en vente maintenant)
CRÉDIT DU NORD INC
Courtiers en valeurs
57 ouest, rue St-Jacques
Montréal, Victor 4-9371

A partir du 1er novembre
notre nouvelle adresse
à Montréal sera
1155 OUEST, BOULEVARD DORCHESTER
SUITE 801
MONTRÉAL 2, QUÉ.
Notre nouveau numéro de téléphone: 861-5837
Harris & Partners Limited
Toronto • Montréal • New York
Londres, Angleterre



"Vous n'avez jamais eu à vous inquiéter de votre retraite"

Pas ce couple heureux en tout cas! Il y a plusieurs années, Robert a souscrit une police Revenu de retraite et, maintenant qu'il a atteint ses 65 ans, il recevra un chèque de la Sun Life, tous les mois. Et s'il meurt, sa femme recevra, tous les mois, tant qu'elle vivra, les deux tiers de sa pension actuelle.

Savez-vous comment Robert et son épouse en vinrent à penser à une police de retraite?

Robert a retourné un coupon semblable à celui-ci, pour demander plus de précisions sur cet important plan Sun Life. Les renseignements reçus l'ont conduit aux versements que lui et son épouse recevront dorénavant.

Il se peut fort bien que vous aussi songiez à des années de retraite heureuses. Suivez l'exemple de Robert. Postez ce coupon aujourd'hui-même. Cela ne vous engage à rien.

13 SUCCURSALES À VOTRE SERVICE DANS MONTRÉAL
UN. 6-6411 POUR TOUS LES BUREAUX

SUN LIFE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

UNE COMPAGNIE MUTUELLE
Siège social—Montréal

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie
218, Immeuble Sun Life, Montréal, Québec

Veuillez m'envoyer, sans aucune obligation, plus de précisions sur la police Sun Life Revenu de retraite.

Nom.....

Adresse.....

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard Gosselin

Deux joueurs, dans l'histoire de la Ligue nationale du hockey, ont compté 544 buts : Maurice Richard et Gordie Howe. Les mérites du premier ont été célébrés comme il convient, à la fin de sa carrière prestigieuse. A l'époque, il avait lui-même dit que "les records sont faits pour être battus." Aujourd'hui, pour être juste, il est normal de lever notre chapeau devant un autre grand joueur, même s'il ne porte pas les couleurs du club local. Deux grandes qualités de l'homme qu'est Gordie Howe m'ont toujours frappé : sa réserve et sa dignité. Au chapitre de la dignité, on a pu constater que tous les flots d'éloges qui viennent de lui être adressés ne lui font pas tourner la tête. Pendant que des milliers de personnes attendent fébrilement son 545ème but, lui, il ne pense qu'à faire gagner son club et il avoue que son ambition est de jouer le plus longtemps possible. Quand on cherche à le comparer à Richard, il s'esquive, il se faufile, il se retire à l'écart et ne veut, pour aucun motif, être mêlé à la discussion qui, à la fin, paraît l'embêter. Il est ingrat d'être une vedette.

Les journalistes veulent scruter sa vie intime. Il en est ennuyé, parce qu'il n'a rien à raconter, tellement sa vie privée est sans histoire, droite, nette, propre. A un âge où d'autres ont déjà pris la retraite, il est encore en grande forme, parce qu'il a organisé sa vie d'athlète dans un moule rigide qu'il n'a jamais consenti à changer : travail, persévérance, efficacité, ambition. C'est à ce titre que Howe est méritant et qu'il faut le citer en exemple aux jeunes. Sans le savoir peut-être, il a mis en pratique un vieux principe : le plus court chemin entre deux pôles, — qui mènent à la gloire, — est la ligne droite.

Un autre joueur, à la stature de géant, — dans tous les sens, — a donné au monde sportif, dimanche dernier, une grande leçon d'honnêteté et d'esprit chevaleresque. Mal connu souvent chez nous, basement critiqué par certains, ce joueur possède l'un des plus beaux talents d'athlète de grande classe. Dès ses débuts, on l'avait monté sur un piédestal tellement haut qu'il ne pouvait pas ne pas atteindre la hauteur des étoiles... du sport. Type du plus parfait gentilhomme, il gardait un mutisme parfois héroïque devant certaines attaques insidieuses. Il électrisait les assistances par son jeu inspiré, par sa virtuosité sur patins, par ses qualités d'athlète surdoux. S'il ne réussissait pas 50 buts en une saison, certains allaient jusqu'à l'accuser de nonchalance. D'autres mirent en doute la qualité de son courage. On le poursuivait dans sa vie privée, y cherchant vainement de la poussière et des scories. Il ne répondait que par une nouvelle ardeur au travail. Il fut victime de maladie. On la lui reprocha. C'est un spectacle assez fréquent de notre monde moderne de dénaturer le sens de certains actes vertueux pour leur accoler un relent de doute injurieux. Or, ce même grand joueur, dimanche dernier, à Détroit, alors que Gordie Howe venait de compter son 544ème but contre Lorne Worsley, traversa la glace, s'approcha du joueur des Red Wings et lui serra la main pour le féliciter. On a vite reconnu Jean Béliveau, le capitaine du Canadien.

La saison de football tire à sa fin. Dimanche prochain, les Tiger Cats de Hamilton, qui sont assurés de finir en tête de la Conférence de l'Est et les Alouettes de Montréal, se rencontreront à Montréal. Le club local est assuré de participer aux éliminatoires. Je m'exprime mal, car la semi-finale consiste en une partie unique et éliminatoire. Faire tant d'efforts pour être à la merci du sort d'une seule partie. Sous cet aspect, le football n'est pas encore majeur. La saison actuelle aura été décevante pour les partisans des Alouettes. Elle avait commencé sous d'heureux auspices. On avait encore présents à l'esprit les échos de cette super-publicité faite autour de Sandy Stephens, l'an dernier. On attirait ici un instructeur de grande réputation qui chambarda, non seulement le personnel des joueurs, mais qui devint un dialogueur émérite avec la presse parlée et écrite. Dans son enthousiasme justifié, il était disert, il était éloquent, il parlait d'abondance et avec autorité. Depuis quelques temps, il parle moins parce qu'il a moins à dire. Déçu, dépit, il ne peut que mettre au compte des accidents la malchance du club local. Voilà bien le bobo du football, les accidents. La même situation règne ailleurs. De retour des États-Unis, Trimble n'a pu trouver de remplaçants pour Jim Reynolds, Marv Luster, Don Clark, parce que les clubs visités sont dans le même marasme : plethore d'accidents. Si une courte saison de 14 parties fait autant de victimes, que serait-ce si le football avait une saison aussi chargée que celle du hockey ou du baseball? En dépit de son immense popularité, le football, sport d'équipe par excellence, devra se pencher sur ce grave problème des accidents évitables, s'il ne veut pas être toujours à la merci de risques éventuels qui finissent par ennuier le spectateur, avant tout partisan d'une équipe gagnante.

Résultats à B. Bonnets

PREMIERE COURSE			SIXIEME COURSE		
Lucky Symbol	4.30	2.40	Misty Hays	13.30	5.30
Spilling Milk	2.30	2.60	Volio Diamond	4.70	3.90
Zawana Lev	4.10		Quick Prime	5.00	5.90
DEUXIEME COURSE			SEPTIEME COURSE		
Bennie Norris	4.00	2.70	Rus Crane	4.00	2.30
Past Traffic	2.90	2.10	Half Sore	3.80	2.90
Duke of Prince	4.70		Mr. F. V.	2.70	
TROISIEME COURSE			HUITIEME COURSE		
President Lee	2.30	2.40	Speedway Flashy	11.60	6.10
Pat Tal. Win	4.30	3.00	Indian Prince	14.40	6.30
Mighty Irish	2.60		Tophee	3.70	
QUATRIEME COURSE			NEUVIEME COURSE		
Benny Schue	3.40	3.70	Rendez Vous Boy	21.30	9.70
Colona Hanover	5.80	3.50	Hickory	14.70	5.90
Purity Chief	2.40		Time To Go	4.30	
CINQUIEME COURSE			DIXIEME COURSE		
Mr. Sampson	14.40	7.70	Count Direct	14.00	5.90
Scots Victory	10.80	7.10	Key Command	4.60	4.20
Topes Lee D.	4.90		Dr. Pride C.	2.90	4.30
			Temps 2:09.3		
			Exacts: \$45.50		

O.F.C.

UN WHISKY CANADIEN

Un des 3 Grands Whiskys Canadiens

EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS

DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY LTD.

Le Canadien essie un revers à Toronto

- Bagarre entre Terry Harper et Bob Pulford
- Worsley, blessé, doit se retirer du jeu
- Eddie Litzenberger, vedette des Leafs

TORONTO. — A la suite d'une partie farouchement disputée hier soir à Maple Leaf Garden, le Canadien a enregistré une défaite au compte de 6-3, aux mains des Maple Leafs de Toronto. En vertu de ce gain, le club de Punch Imlach est passé seul au deuxième rang tandis que Rangers de New York rejoignent le Tricolore en troisième position du classement.

Eddie Litzenberger, qui n'avait pas trouvé le fond des filets depuis le début de la saison, a profité de la première période pour compter ses deux premiers buts contre Lorne Worsley. Il fut aidé par Tim Horton le premier et par Al Arbour et Bob Pulford sur le deuxième.

Tr.-Rivières 7 As de Québec 4

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
1-Trou-Rivières: Thibault (Durocher, Vachon) 3-04
2-Québec: McKay (Renaud) 4-29
3-Québec: Renaud (Renaud, McKay) 4-48
4-Trou-Rivières: Thibault (Vachon, Gauthier) 10-06
Puntition: Robinson 12-33

DEUXIEME PERIODE
5-Trou-Rivières: Montrain (Savigneau) 3-36
6-Trou-Rivières: Thibault (Savigneau, Sawyer) 4-01
7-Trou-Rivières: Hines 7-08
8-Québec: Laroche (Poirier, Labrecque) 10-01
9-Québec: Gagnon (Lecière, Hamel) 10-23
Puntition: Robinson 4-27, Gauthier 7-23, Hines 11-06

TROISIEME PERIODE
10-Trou-Rivières: Lafrance (Hines) 4-47
11-Trou-Rivières: Lafrance (Hines) 11-00
Puntition: Gagnon 5-15, Hamel 8-11, Thibault 8-11
ARRETS: BEAULIEU 9 10 7-26
JOYAL 5 8 7-20

Koufax choisi le plus utile

BOSTON (PA). — Le gaucher Sandy Koufax, des Los Angeles, a été élu, hier, le joueur le plus utile dans la ligue Nationale en 1963.

Le roi des retraits au bâton a devancé Dick Groat, le joueur d'allumage des Cards de St-Louis, par 237 à 190 points, selon le scrutin annuel d'un comité de 20 membres de l'Académie des rédacteurs de baseball. Koufax a enregistré un record de 306 retraits au bâton dans la L.N. tout en affichant un record de 25-5 et une marque de 1.88 point mérité alloué.

En plus de réussir sa deuxième partie sans point ni coup sûr aux dépens du San Francisco, au début de la saison, il a personnellement enregistré deux gains lors du balayage de la série mondiale en quatre matches aux dépens des Yankees de New-York.

Choisi antérieurement comme gagnant du trophée Cy Young, accordé au meilleur lanceur de l'année, Koufax a complété son deuxième triomphe en récoltant 14 votes de première place.

Pour sa part, Groat a amassé quatre premières voix, tandis que Hank Aaron, du Milwaukee, et Jim Gilliam, des Dodgers, se partageaient les deux autres.

Pour leur part, les Dodgers ont vu quatre de leurs joueurs mentionnés chez les 10 premiers candidats avec le champion frappeur Tommy Davis en 8e place. Enfin, Maury Wills, qui fut l'élu l'an dernier, a fini au 17e rang avec Willie McCovey, du San Francisco.

Koufax est le premier lanceur à se mériter cet honneur depuis Don Newcombe, des Dodgers de Brooklyn, en 1956. Il est seulement le 7e lanceur à l'emporter en 33 ans.

Koufax, qui a fait le saut directement des rangs universitaires aux majeures, a dû combattre ses tendances erratiques à ses débuts. Il avait déjà 14 victoires à son crédit et était en route pour un record de retraits au bâton lorsqu'il a été blessé la force à l'inaction le 17 juillet 1962.

Sandy est revenu complètement rétabli cette saison et a pris la tête d'un personnel de lanceurs, qualifié par le gérant Walter Alston "le meilleur qu'il ait jamais dirigé".

Worsley blessé
Au cours de la deuxième période, Terry Harper et Bob Pulford ont été chassés pour avoir porté leurs bâtons trop élevés. Une fois au banc des punitions, ils ont farouchement continué la bataille et ont échoué de majeures. Ils se sont aussi vu coller chacun une mauvaise conduite de 10 minutes.

En tentant de faire un arrêt difficile, un peu plus tard, Lorne Worsley s'est blessé à l'aine et il a fallu suspendre le jeu.

Il n'a pu revenir au jeu et il a été remplacé par J.-G. Morrisette, des Hawks de Moncton, de la ligue senior de la Nouvelle-Écosse, l'an dernier. L'accident est survenu à 3:38 de cette deuxième reprise.

Forte avance
Les Leafs ont compté deux autres buts après la reprise du jeu, et le Canadien un. Dave Keon a d'abord porté le compte 4-1, avec l'aide de Frank Mahovlich et Red Kelly pendant une punition à Dave Balon et pendant que Harper et Pulford étaient aussi au cachot pour 17 minutes chacun.

Enfin Gerry Ehman a porté le compte à 4-1, avec l'aide de Bobby Baun et Mahovlich, pendant une punition à Béliveau.

À la dernière période, Gilles Tremblay et Henri Richard ont compté pour le Canadien, tandis que Bob Pulford et Eddie Shack réussissaient les deux derniers buts des Maple Leafs.

Le gros artillerie a réussi deux performances de 18 retraits au bâton en une seule journée, ce qui égale un record antérieur, et a retiré dix rivaux ou plus au bâton en onze occasions, soit le plus grand nombre de la ligue.

Le total de 51 exploits de ce genre dans sa carrière le place à trois près du record détenu conjointement par Bob Feller et Rube Waddell.

Koufax a enregistré onze blanchissages en vingt parties, soit le plus grand nombre jamais amassé par un gaucher dans les majeures. Il a retiré 15 Yankees à sa première apparition dans la série mondiale, améliorant ainsi la fiche de 14 établis par Carl Erskine, des Dodgers, il y a dix ans.

Koufax s'est montré très réticent lorsqu'on lui a annoncé la nouvelle, car "je ne croyais pas l'emporter parce que je ne pensais pas qu'on puisse choisir un lanceur. Je suis d'autant plus fier parce que c'est moi, c'est là la récompense la plus importante au baseball".

Parmi les absents chez les candidats, on note Stan Musial, qui a déjà mérité cet honneur à trois reprises, ainsi que deux vainqueurs récents, Frank Robinson, du Cincinnati, en 1961, et Ernie Banks, de Chicago.

Metro junior Compteurs

B. A. Pts	
R. Desjardins, St-J.	5 10 10
F. Fata, RB	2 10 10
M. Fata, RB	7 2 9
G. Potvin, NDG	6 3 9
C. Guénette, St-J.	4 4 9
M. Rouleau, St-J.	4 5 9
G. Delage, PN	6 2 8
B. Mondoux, MN	5 3 8
D. Leisner, NDG	7 7 8
J.-P. Lauzon, St-J.	4 3 7
J.-P. Lafond, MN	3 4 7
P. Boucher, PN	2 5 7
S. Boily, Lachine	4 2 6
B. Murray, Verdun	4 2 6
G. Bourgeois, Val.	4 2 6
M. Corbin, Lachine	3 3 6
J.-C. Sorel, St-J.	2 4 6
J.-G. Dumais, Verd.	1 5 6
G. Gosselin, Sorel	4 1 5
J.-C. Hébert, St-J.	3 2 5
P. Chartrand, Val.	3 2 5
J. Savoie, Verdun	2 3 5
J.-G. Lambert, Ros.	2 3 5
R. Lafrance, Sorel	2 3 5
C. Vadnais, NDG	2 3 5
J.-C. Garneau, St-J.	2 3 5
L. Gabri, Valley	1 4 5
R. Sarrazin, St-J.	0 5 5

Club Tyrol

Tyroliens et Tyroliennes, soyez présents à votre rendez-vous du début de saison, le 9 novembre 1963, à la salle Rockliffe. Par les années passées, "Tyrol" a prouvé son sérieux et son bon esprit d'équipe et une bonne administration. Renouez connaissance avec tous vos amis Tyroliens lors de la danse d'ouverture. Il y aura courte parade de mode, accompagnée d'un artiste invité. Des trophées et des prix seront distribués à la suite de concours.

Informations: Pierre (3341 0005); René (669.4384); Pierre (387.3030).



LEAGUE NATIONALE
Toronto 3 Montréal 3
Rangers 4 Boston 3
Ligue Américaine
Cleveland 3 Pittsburgh 2
C.E. & O.R.
Ligue Nationale
Rangers 4 Detroit 3

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE
PJ G P N Pp Pts
Chicago 9 6 1 2 32 18 14
Toronto 8 5 3 0 27 30 19
New York 8 4 4 0 22 24 8
Montréal 8 3 3 2 27 20 8
Detroit 8 2 4 1 19 23 7
Boston 9 1 8 1 13 30 3

LIGUE AMERICAINE
(DIVISION EST)
G P N Pp Pts
Providence 4 3 2 38 33 10
Rochester 4 3 2 36 39 9
Quebec 4 3 0 31 32 8
Baltimore 3 4 1 21 24 7
Springfield 3 3 0 19 27 6

(DIVISION OUEST)
G P N Pp Pts
Rochester 4 3 2 38 33 10
Pittsburgh 4 3 0 27 18 8
Cleveland 4 2 0 27 18 8
Buffalo 3 3 0 22 33 6

Paul Dojack est l'un des arbitres les plus compétents au football canadien

Paul Dojack, considéré comme le meilleur arbitre dans le football professionnel canadien, ne changerait pas de position pour quoi que ce soit, même si parfois les amateurs sont durs à son égard.

Je n'accepterais aucun autre poste que celui d'arbitre. Les responsabilités et mon travail me plaisent énormément", de dire ce descendant d'une famille tchécoslovaque, originaire toutefois de Winnipeg.

Après 16 ans comme arbitre dans le football canadien, ce petit homme de cinq pieds et sept est souvent ridiculisé par les amateurs, mais il ne s'en fait pas plus, car il est considéré comme le meilleur arbitre au pays.

La coupe Grey

Pour prouver sa grande compétence, rappelons qu'il a pris part à treize finales pour la coupe Grey, dont six à titre d'arbitre en chef et en peut être assuré que Dojack sera encore l'arbitre en chef du match pour la coupe Grey le 30 novembre prochain au stade de l'Empire à Vancouver.

Durant une saison, il arbitre le plus grand nombre de matches possibles dans l'Ouest canadien. Outre ses activités dans le football, Paul est directeur de la récréation et deuxième en charge de l'école de réforme de Regina et qu'on veuille le croire ou non, le temps qu'il perd à cette maison de correction pour arbitrer dans le football, est réduit des trois semaines de vacances qui lui sont attribuées annuellement.

Dojack discutera rarement de football en émettant ses commentaires sur certains clubs ou joueurs particuliers, parce que les règlements de la ligue Canadienne de football CFL le lui interdisent.

Mal lui arrivera quelquefois de citer tel joueur en exemple à un jeune délinquant, dans une tentative pour le ramener dans le droit chemin.

Les délinquants

"Le sport est un excellent moyen pour aider les jeunes à se réhabiliter" de faire remarquer Paul. UN JEUNE DÉLINQUANT, laissé seul à lui-même, a besoin de quelqu'un pour l'aider. Il ne doit pas se sentir seul. Il doit avoir

Andy Hebenton est sur le point d'établir un nouveau record

NEW-YORK. — Andy Hebenton, le futur homme de fer de la Ligue nationale de hockey, est en excellente condition pour poursuivre son assaut au record du plus grand nombre de parties consécutives dans le circuit. Au fait, il ne lui faut que 13 autres joutes dans l'uniforme des Bruins de Boston pour améliorer la fiche.

L'ailler droit vétéran a certes encaissé sa part de meurtrissures pendant sa carrière de huit ans dans les majeures, ce qui ne l'a pas empêché de participer à 568 matches. Johnny Wilson, ex-ailler gauche de Detroit, Toronto et New-York, détient le record de 580 joutes consécutives.

Hebenton participera à sa 569e rencontre lors de la visite du Detroit à Boston dimanche soir prochain.

"J'ai réellement été chanceux. Ma plus grande difficulté est survenue il y a trois ans alors que j'ai perdu sept dents dans la même semaine sous les couleurs des Rangers", a déclaré Hebenton hier. "J'ai d'abord perdu quatre dents à la mâchoire supérieure lorsque j'ai été frappé par un bâton à Montréal. Quelques jours plus tard, à New-York, j'en ai perdu trois autres du bas dans un accident semblable."

Les Bruins l'ont repêché des Rangers l'été dernier. Il avait pris part à chaque joute pen-

Les Rangers rejoignent le Canadien en triomphant des Bruins, 4-3

NEW-YORK. — Phil Goyette a participé aux quatre buts de son club avec un tour du chapeau et une assistance, hier soir, alors que les Rangers de New-York ont défait les Bruins de Boston au compte de 4-3, pour rejoindre les Canadiens dans le classement. Andy Bathgate a aussi participé aux quatre buts des siens avec quatre passes.

Andy Hebenton a compté l'unique but de la première période contre son ancien club pour donner une avance de 1-0 à Boston, avec l'aide de Dough Mohns.

Phil Goyette nivela le pointage à 11:20 de la deuxième période, sur des passes de Val Fonteyne et Andy Bathgate.

Phil Goyette a donné l'avance aux Rangers à 6:16 de la troisième période, avec Harry Howell et Bathgate. Wayne Connelly a réussi le deuxième but des Bruins à 11:07, aidé de Léo Boivin et Bob Leiter.

Phil Goyette a complété son tour du chapeau à 17:07, encore avec Bathgate. Après le but de Boivin qui égalisait le compte une fois de plus, Vic Hadfield a obtenu le but décisif 50 secondes avant la fin de la partie, sur des jeux préparés par Goyette et Bathgate.

core bien nerveux avant une partie.

"Le soir d'une partie, je ne prends aucune nourriture après le lunch, dit-il, et avant un match, je suis aussi nerveux que les joueurs, jusqu'à ce que le premier coup de sifflet soit donné. Ensuite le trac disparaît", expliqua-t-il.

Ce qui importe le plus à Dojack durant un match, c'est que toutes les situations soient "couvertes" par les règlements. "Si un incident quelconque survient et ne s'applique à aucun règlement, il faut alors se servir de son jugement et rendre une décision rapide", dit-il.

Entre les parties, Paul étudie souvent les règlements de façon à les avoir tout frais à sa mémoire. "Non, dit-il, je ne porte jamais un livre de règlements dans mes goussets durant un match. Si vous ne connaissez pas les règlements, il vaudrait mieux vous trouvez un autre emploi", conclut-il.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1-Boston: Heberton (1) 18-01
Puntition: Hadfield 0-24, Leiter 5-13, Green 10-22

DEUXIEME PERIODE
2-New York: Goyette (3) 11-29
(Gathgate, Fonteyne)
Puntition: Oliver 4-48, Ingalfield 11-43

TROISIEME PERIODE
3-New York: Goyette (1) 6-16
(Bathgate, Howell)
4-Boston: Connelly (1) 11-07
(Leiter, Boivin)

4-New York: Goyette (5) 17-07
(Bathgate)
5-Boston: Boivin (2) 17-07
(Leiter, Johnson)
7-New York: Hadfield (3) 19-10
(Goyette, Bathgate)
Puntition: Aucune
ARRETS: JOHNSON 9 9 17-35
PLANT 7 10 9-28
Assistance: 10,607

Les compteurs de la L.N.A.

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	6	8	14
Béliveau, Can.	3	10	12
Geoffrion, Can.	6	6	12
Goyette, N.-York	5	7	12
Wharram, Chicago	5	7	12
Hull, Chicago	5	6	11
Ferguson, Can.	4	6	10
McDonald, Chicago	3	6	9
Bathgate, N.-York	2	7	9
Pulford, Toronto	3	6	9
Mahovlich, Tor.	4	4	8
Faulkner, Detroit	3	4	7
Pilote, Chicago	2	5	7
MacGregor, Detroit	1	6	7
Howe, Detroit	4	2	6
Keon, Toronto	2	4	6
Hay, Chicago	3	3	6
Gilbert, N.-York	3	3	6
Horton, Toronto	3	3	6
G. Tremblay, Can.	4	1	5
Oliver, Boston	3	2	5
Richard, Can.	2	3	5
Nevin, Toronto	2	3	5
Joffrey, Detroit	2	3	5
Rousseau, Can.	1	4	5
Gilbert, N.-Y.	1	4	5
Williams, Boston	1	4	5
Kelly, Toronto	1	4	5
Duff, Toronto	0	5	5
Armstrong, Tor.	4	0	4
Henry, New-York	3	1	4
McKenzie, Chicago	3	1	4
Gilbert, N.-Y.	2	2	4
Machell, Chicago	2	2	4
Bucyk, Boston	2	2	4
Murphy, Chicago	2	2	4
Bolvin, Boston	2	2	4
Shack, Toronto	2	2	4

Rien de sérieux

TORONTO (PC). — Un examen aux rayons X a démontré que Martin Fabi, des Roughriders de la Saskatchewan, n'a subi que des meurtrissures aux côtes lors du match Toronto-Regina.

Transmissions automatiques
Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 MOIS pour payer
GARANTIE 100% — Estimation et remorquage gratuits
SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR
TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.
A L'EST 527-3641
6320, Chemin Upper Lachine
Montréal 25
A L'OUEST 5529, rue Papineau
Montréal 14, P.Q.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
EN TOUS DOMAINS
Marion, Marion, Robic

Cavalcade SPORTIVE

par
Gérard Gosselin

Deux joueurs, dans l'histoire de la Ligue nationale de hockey, ont compté 544 buts : Maurice Richard et Gordie Howe. Les mérites du premier ont été célébrés comme il convient, à la fin de sa carrière prestigieuse. A l'époque, il avait lui-même dit que "les records sont faits pour être abaissés." Aujourd'hui, pour être juste, il est normal de lever notre chapeau devant un autre grand joueur, même s'il ne porte pas les couleurs du club local. Deux grandes qualités de l'homme qu'est Gordie Howe m'ont toujours frappé : sa réserve et sa dignité. Au chapitre de la dignité, on a pu constater que tous les flots d'éloges qui viennent de lui être adressés ne lui font pas tourner la tête. Pendant que des milliers de personnes attendent fébrilement son 545ème but, lui, il ne pense qu'à faire gagner son club et il avoue que son ambition est de jouer le plus longtemps possible. Quand on cherche à le comparer à Richard, il s'esquive, il se faufile, il se retire à l'écart et ne veut, pour aucun motif, être mêlé à la discussion qui, à la fin, paraît l'embêter. Il est ingrat d'être une vedette.

Les journalistes veulent scruter sa vie intime. Il en est ennuyé, parce qu'il n'a rien à raconter, tellement sa vie privée est sans histoire, droite, nette, propre. A un âge où d'autres ont déjà pris la retraite, il est encore en grande forme, parce qu'il a organisé sa vie d'athlète dans un moule rigide qu'il n'a jamais consenti à changer : travail, persévérance, efficacité, ambition. C'est à ce titre que Howe est méritant et qu'il faut le citer en exemple aux jeunes. Sans le savoir peut-être, il a mis en pratique un vieux principe : le plus court chemin entre deux pôles, — qui mènent à son idéal, — est la ligne droite.

Un autre joueur, à la stature de géant, — dans tous les sens, — a donné au monde sportif, dimanche dernier, une grande leçon d'honnêteté et d'esprit chevaleresque. Mal connu souvent chez nous, basement critiqué par certains, ce joueur possède l'un des plus beaux talents d'athlète de grande classe. Dès ses débuts, on l'avait monté sur un piédestal tellement haut qu'il ne pouvait pas ne pas atteindre la hauteur des étoiles... du sport. Type du plus parfait gentilhomme, il gardait un mutisme parfois héroïque devant certaines attaques insidieuses. Il électrisait les assistances par son jeu inspiré, par sa virtuosité sur patins, par ses qualités d'athlète surdoux. S'il ne réussissait pas 50 buts en une saison, certains allaient jusqu'à l'accuser de nonchalance. On l'aurait mûri en doute la qualité de son courage. D'autres poursuivaient dans sa vie privée, y cherchant vainement de la poussière et des scories. Il ne répondait par une nouvelle ardeur au travail. Il fut victime de maladie. On la lui reprocha. C'est un spectacle assez fréquent de notre monde moderne de dénaturer le sens de certains actes vertueux pour leur accoler un relent de doute injurieux. Or, ce même grand joueur, dimanche dernier, à Detroit, alors que Gordie Howe venait de compter son 545ème but contre Lorne Worsley, traversa la glace, s'approcha du joueur des Red Wings et lui serra la main pour le féliciter. On a vite reconnu Jean Béliveau, le capitaine du Canadien.

La saison de football tire à sa fin. Dimanche prochain, les Tiger Cats de Hamilton, qui sont assurés de finir en tête de la Conférence de l'Est et les Alouettes de Montréal, se rencontreront à Montréal. Le club local est assuré de participer aux éliminatoires. Je m'exprime mal, car la semi-finale consiste en une partie unique et éliminatoire. Faire tant d'efforts pour être à la merci du sort d'une seule partie. Sous cet aspect, le football n'est pas encore majeur. La saison actuelle aura été décevante pour les partisans des Alouettes. Elle avait commencé sous d'heureux auspices. On avait encore présents à l'esprit les échos de cette super-publicité faite autour de Sandy Stephens, l'an dernier. On attirait ici un instructeur de grande réputation qui chambarda, non seulement le personnel des joueurs, mais qui devint un dialogueur émérite avec la presse parlée et écrite. Dans son enthousiasme justifié, il était disert, il était éloquent, il parlait d'abondance et avec autorité. Depuis quelque temps, il parle moins parce qu'il a moins à dire. Déçu, dépit, il ne peut que mettre au compte des accidents la malchance du club local. Voilà bien le bobo du football, les accidents. La même situation règne ailleurs. De retour des Etats-Unis, Trimble n'a pu trouver de remplaçants pour Jim Reynolds, Marv Luster, Don Clark, parce que les clubs visités sont dans le même marasme : pléthore d'accidents. Si une courte saison de 14 parties fait autant de victimes, que serait-ce si le football avait une saison aussi chargée que celle du hockey ou du baseball? En dépit de son immense popularité, le football, sport d'équipe par excellence, devra se pencher sur ce grave problème des accidents inévitables, s'il ne veut pas être toujours à la merci de risques éventuels qui finissent par ennuyer le spectateur, avant tout partisan d'une équipe gagnante.

Metro junior Compteurs

	B.	A.	Pts
R. Desjardins, St-J.	5	5	10
J. Paila, RB	2	8	10
M. Fatta, RB	7	2	9
G. Potvin, NDG	6	3	9
C. Guénette, St-J.	4	4	9
M. Rouleau, St-J.	4	5	9
G. Delage, PN	6	2	8
B. Mondoux, MN	5	3	8
D. Leismer, NDG	1	7	8
J.-P. Laumon, St-J.	4	3	7
J.-P. Lafond, MN	3	4	7
P. Boucher, PN	2	5	7
S. Boily, Lachine	4	2	6
B. Murray, Verdun	4	2	6
G. Bourgeois, Val.	4	2	6
M. Corbin, Lachine	3	3	6
G. Cartier, Sorel	2	4	6

Rien de sérieux

TORONTO (PC) — Un examen aux rayons X a démontré que Martin Fabi, des Roughriders de la Saskatchewan, n'a subi que des meurtrissures aux côtes lors du match Toronto-Regina.

J.-G. Dumais, Verd.	1	5	6
G. Gosselin, Sorel	4	1	5
J.-C. Hébert, St-J.	3	2	5
F. Chartrand, Val.	3	2	5
Y. Savoie, Verdun	2	3	5
J.-G. Lambert, Ros.	2	3	5
R. Lafrance, Sorel	2	3	5
C. Vadnais, NDG	2	3	5
J.-C. Garneau, St-J.	1	4	5
L. Gabril, Valley	0	5	5
R. Sarrazin, St-J.	0	5	5

Aide effective à un club mineur

WINNIPEG — Si le Royal de Fort Frances poursuit encore ses activités dans la ligue de hockey junior du Manitoba cette saison, il doit une fière chandelle à un courage illimité, l'optimisme d'anciens champions et une semaine de travail acharné de la part de ses organisateurs.

Le Royal, qui représente cette petite ville du nord-ouest de l'Ontario d'une population de 9.500 habitants dans la MJHL, devait faire ses preuves pour justifier un emprunt de \$2.000 négocié avant même que

la saison régulière ne débute le 5 octobre.

Les Wheat Kings de Brandon, champions de la ligue, furent les adversaires du Fort Frances pour les deux premières rencontres de la saison. Brandon l'emporta de façon dérisoire par 18-2 dans la première partie et 17-2 dans la seconde. La situation n'était pas rose.

Mais avec l'addition de six nouveaux joueurs sur son alignement, le Royal disposa des Monarchs de Winnipeg par 7-1 et 2-1 lors des deux matches de la deuxième fin de semaine de la saison. Les amateurs, qui étaient restés éloignés de l'arène après la première partie de la saison, remplirent l'amphithéâtre de 1.500 sièges pour la quatrième rencontre.

"Plusieurs amateurs auraient probablement été déçus, si nous n'avions pas effectué un si beau ralliement" de faire remarquer le gérant général du Royal, Clarence Graham. "Maintenant", continua-t-il, "tout est rentré dans l'ordre. L'enthousiasme est à son comble et tout le monde parle de hockey junior à Fort Frances."

Plusieurs joueurs

Fort Frances a tenté sa chance dans le hockey junior l'an dernier dans la ligue Thunder Bay, recouvrant aux joueurs développés dans l'organisation du hockey mineur de cette ville. Plus de 1.200 joueurs étaient enregistrés auprès des équipes de différentes catégories, dont plusieurs dans dix-sept clubs de jeunes âgés de 12 ans et moins. Tous évoluaient à l'arène de la ville.

"Il est regrettable que nous ayons eu à affronter Brandon au départ, mais je crois sincèrement que nous sommes maintenant prêts à accueillir les autres", de commenter Graham.

En 1952, les Canadiens de Fort Frances, remportèrent le championnat de hockey senior du pays, et en 1959, ils ajoutèrent le championnat intermédiaire à leur couronne. Maintenant, la ville caresse de très grandes ambitions en ce qui a trait au hockey junior et vise la conquête de la coupe Memorial, même si un tel exploit ne devait nécessairement pas s'accomplir cette année.

Chez les nouveaux joueurs obtenus par le Royal de Fort Frances, on remarque le gardien de buts Ben Harper, et le joueur de défense Bob Jaska, de Brandon, et les ailiers Vic Buchy, Neil Kabel, Dan Johnson, l'arrière-garde Hank Neufeld, tous de Flin Flon, au Manitoba.

Fort Frances, peut également compter sur neuf joueurs produits de sa propre or-

ganisation ed hockey mineur. Du groupe de joueurs de l'an dernier, quatre ou cinq vont maintenant à l'université et deux autres sont au service de l'Aviation Royale canadienne.

Le Royal est le seul club de la ligue Junior du Manitoba qui n'est pas affilié à une équipe de la ligue Nationale. "Les Red Wings de Detroit, semblent toutefois intéressés à aider l'équipe", de souligner Graham.

Autres intéressés

"D'autres équipes de la ligue Nationale sont aussi aux aguets. S'ils trouvent un joueur ou deux ayant suffisamment de talent pour briller un jour sous la grande tente, ils se montreront intéressés davantage à nous aider", d'ajouter Graham.

Entre temps, le club opère grâce à la vente de 500 billets de saison et de différentes souscriptions locales. La direction a dépensé jusqu'ici \$4.000 du budget de \$22.000 à sa disposition, y compris le bon d'obligations de \$2.000.

"Au coût d'un dollar par personne comme prix d'admission, un minimum de 700 à 800 spectateurs par partie est requis pour nous permettre de boucler notre budget", de préciser Graham.

"Maintenant, nous sommes prêts à nous procurer une assistance de \$1.000 à \$1.500 personnes à chacune de nos parties locales", de conclure le gérant général du Royal de Fort Frances.

Paul Dojack est l'un des arbitres les plus compétents au football canadien

Paul Dojack, considéré comme le meilleur arbitre dans le football professionnel canadien, ne changerait pas de position pour quoi que ce soit, même si parfois les amateurs sont durs à son égard.

"Je n'accepterais aucun autre poste que celui d'arbitre. J'aime les responsabilités et mon travail me plaît énormément", de dire ce descendant d'une famille tchecoslovaque, originaire toutefois de Winnipeg.

Après 16 ans comme arbitre dans le football canadien, ce petit homme de cinq pieds et sept est souvent ridiculisé par les amateurs, mais il ne se fait pas plus, car il est considéré comme le meilleur arbitre au pays.

La coupe Grey

Pour prouver sa grande compétence, rappelés qu'il a pris part à treize finales pour la coupe Grey, dont six à titre d'arbitre en chef et on peut être assuré que Dojack sera encore l'arbitre en chef du match pour la coupe Grey le 30 novembre prochain au stade de l'Empire à Vancouver.

Durant une saison, il arbitre le plus grand nombre de matches possibles dans l'Ouest canadien. Outre ses activités dans le football, Paul est directeur de la récréation et deuxième en charge de l'école de réforme de Regina et qu'on veuille le croire ou non, le temps qu'il perd à cette maison de correction pour agir comme arbitre dans le football, est réduit des trois semaines de vacances qui lui sont attribuées annuellement.

Dojack discutera rarement de football en émettant ses commentaires sur certains clubs ou joueurs particuliers, parce que les règlements de la ligue Canadienne de football CFL le lui défendent.

Mais il lui arrivera quelquefois de citer tel joueur en exemple à un jeune délinquant, dans une tentative pour le ramener dans le droit chemin.

Les délinquants

"Le sport est un excellent moyen pour aider les jeunes à se réhabiliter" de faire remarquer Paul. "UN JEUNE DÉLINQUANT, laissé seul à lui-même a besoin de quelqu'un pour l'aider. Il ne doit pas se sentir seul. Il doit avoir l'impression d'appartenir à



L'athlète russe Ter Ovanesyan a gagné l'épreuve de saut en longueur, avec une marque de 7.92 mètres, au cours de la semaine internationale de sports à Tokyo. (Photo Keystone)

les compteurs de la L.H.N.

	B.	A.	Pts
Mikita, Chicago	6	8	14
Geoffrion, Can.	6	6	12
Wharram, Chicago	5	7	12
Béliveau, Can.	3	9	12
Hull, Chicago	5	6	11
Ferguson, Can.	4	5	9
McDonald, Chicago	3	6	9
Goyette, N.-York	2	6	8
Faulkner, Detroit	3	4	7
Pilote, Chicago	2	5	7
MacGregor, Detroit	1	6	7
Mahovich, Tor.	4	2	6
Howe, Detroit	4	2	6
Hay, Chicago	3	3	6
Pulford, Toronto	1	5	6
Oliver, Boston	3	2	5
Horlon, Toronto	3	2	5
Keon, Toronto	3	2	5
Bathgate, N.-York	2	3	5
Hadfield, N.-York	2	3	5
Nevin, Toronto	2	3	5
Jeffrey, Detroit	2	3	5
Rousseau, Can.	1	4	5
Gilbert, N.-Y.	1	4	5
Williams, Boston	1	4	5
Duff, Toronto	0	5	5
Armstrong, Tor.	4	0	4
G. Tremblay, Can.	3	1	4
Henry, New-York	3	1	4
McKenzie, Chicago	3	1	4

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 MOIS pour payer
GARANTIE 100% — Estimation et remorque gratuits
SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR

TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.

A L'OUEST 527-3641 A L'EST
6320, Chemin Upper Lachine 5529, rue Papineau
Montréal 25 Montréal 34, P.Q.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
220, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
R.A. 1-9630
6305, 25e ave. Rosemont

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

nos bureaux, magasins, ateliers et salles de centre sont aménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Trousseurs, dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montre, machines de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
5141, rue NOTRE-DAME
Montréal 31, P.Q. Téléphone : 861-5771

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES

ASSURANCES GENERALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée

1411 rue CRESCENT VI. 9-2371
MONTREAL

Expérience de 50 années



Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL



A 18 ans, il remplace le meilleur joueur de football de France. Il s'agit de Georges Lench, considéré comme un grand espoir du football français. Il jouera à l'aile droite, à la place de Raymond Kopa. (Photo Keystone)

O.F.C.

UN WHISKY CANADIEN

Un des 3 Grands Whiskys Canadiens

EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS

DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY LTD.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Elèves officiers

Cent trente-quatre diplômés des écoles secondaires provenant de tous les coins du Canada se sont enrôlés aux trois collèges militaires en qualité d'élèves-officiers dans l'armée canadienne, en vertu du programme d'entraînement pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP). Sur ce nombre, 24 vont entrer au Collège militaire royal (CMR), à Kingston (Ont.), 45 à Royal Roads (N.S.), Victoria (C.B.), et 65 au Collège militaire royal (CMR), à Saint-Jean (Québec).

Choisis en raison de leur brillantes notes scolaires et de leurs qualités personnelles, ces élèves-officiers recevront dans l'armée canadienne la solde et les diverses allocations correspondant à leur grade, pendant l'année scolaire. Les frais d'inscription scolaire et les livres seront réglés par l'armée.

Au CTC

Le président du CTC, M. Claude Jodoin, annonce la nomination de M. A. L. Hepworth, d'Ottawa, au poste de

directeur-adjoint des services de la législation et de la fonction publique du Congrès du travail du Canada.

Actuellement directeur des programmes à l'Institut d'outre-mer du Canada, M. Hepworth a été associé pendant longtemps au mouvement ouvrier. Né à Montréal, où il a fait ses études, il a pris un emploi aux Chemins de fer nationaux du Canada dans cette ville. En 1945, il est entré au service de la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers, en qualité d'adjoint administratif. Il a été nommé en 1953 directeur du service d'éducation de ce même syndicat. Son adhésion au syndicalisme remonte à 1935, et il a occupé plusieurs postes dans son syndicat local.

Membre du conseil exécutif du Congrès pan-canadien du travail de 1935 à 1939, il a été délégué auprès du Conseil du travail de Montréal, président du Conseil du travail de la région d'Ottawa-Hull et secrétaire du comité national d'éducation du Congrès canadien du travail.

Femmes libérales

OTTAWA — Mme J.O. Aselin, de Westmount, a été élue présidente de la Fédération canadienne des femmes libérales, qui groupe 75.000 membres à travers le pays. Elle succède à Mme Robert A. Kimcar, de Port Colborne, en Ontario. Mme Aselin, âgée de 66 ans, est la fille de l'ancien sénateur libéral E.W. Tobin, qui pendant 3 ans a été député de comté Richmond-Wolfe au Congrès. Deux de ses cinq fils sont aussi députés au Congrès. Ce sont Edmund pour la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal, et Patrick, pour le comté de Richmond-Wolfe.

Contre le tabac

TORONTO — M. Joseph Picinini, président de service de santé de Toronto, a accusé les professeurs et les vedettes du sport, d'inciter d'habitude les jeunes à faire usage de la cigarette.

L'échevin a ajouté qu'il était très difficile de faire comprendre à la jeunesse le danger réel du tabac, quand plusieurs personnes en évidence, tout particulièrement les professeurs, ne se cachent pas pour fumer. M. Picinini s'en est prit tout spécialement aux instructeurs d'équipes de football qui ne se gênent pas pour fumer durant les matches, devant plusieurs milliers d'étudiants.

Impôt indirect

OTTAWA — Le gouvernement fédéral, d'une part, distribue des allocations familiales et, d'autre part, impose une taxe de vente sur les vêtements d'enfants. Cette situation a été qualifiée de "triste" devant la Commission royale d'enquête sur la fiscalité.

Dans un mémoire, l'Association des manufacturiers de vêtements d'enfants a signalé qu'aux États-Unis, non plus que dans le Québec, le gouvernement n'impose de taxe sur les vêtements d'enfants, ajoutant que cette taxe est un "défaut évident" de l'administration fédérale canadienne.

"L'histoire sociale et économique du Canada, comme cela se voit d'ailleurs dans plusieurs autres pays, révèle, souligne le mémoire, que les familles nombreuses se retrouvent plus fréquemment dans la classe ouvrière que dans la classe des professionnels. Il s'ensuit donc que cette taxe pose d'abord sur la classe des citoyens qui sont le moins capables de la supporter."

L'Expo 1967

TORONTO — L'ancien ministre fédéral, M. George Hees, un administrateur de l'Exposition universelle, a déclaré qu'il croit que l'Expo 67 sera prête à temps pour le centenaire du Canada.

M. Hees a précisé qu'une réunion du conseil d'administration de l'Expo, la semaine dernière, l'a convaincu que le terrain de Montréal sera prêt à temps pour le Centenaire.

Les étudiants et le bilinguisme

OTTAWA — L'Union canadienne des étudiants a commencé une enquête dont le but sera de répandre le bilinguisme dans ses rangs.

Ces recherches ont le caractère de ceux d'une commission royale d'enquête, sauf qu'elles se limitent à la culture française et anglaise de quelques 120.000 membres qui forment l'association anciennement connue sous le nom de Fédération nationale des étudiants des universités canadiennes.

Cette commission étudiante, ayant comme président David Jenkins, tiendra une séance publique à Montréal en décembre prochain, afin de connaître les vues des étudiants relativement à la nouvelle structure biculturelle de l'U.C.E. D'autres réunions identiques seront aussi tenues à Ottawa et à Toronto.

Les sept membres de la commission étudieront la constitution et les buts de l'Union. Un rapport préliminaire sera présenté en février et les conclusions finales seront dévoilées au congrès national de l'Union canadienne des étudiants, l'an prochain.

SHARP: la demande de blé canadien reste forte

Le Canada possède un marché d'exportation pour chacun des boisseaux de blé qu'il peut charger à bord des navires, a affirmé le ministre du commerce, M. Sharp, au congrès annuel des propriétaires d'élevateurs à grains du Manitoba.

Le ministre a affirmé que les cultivateurs ne devront pas réduire l'an prochain la superficie de leurs semailles; au contraire, il prévoit une "demande tenace" pour le blé et les grains de provende, supérieure à l'année actuelle de moisson prenant fin le 31 juillet prochain.

Voilà une volte-face complète. Plus tôt, cette année, M. Sharp avait invité les agriculteurs de l'Ouest à la prudence.

Il leur avait conseillé de réduire l'étendue de leurs semailles afin de ne pas provoquer un surplus de céréales aux entrepôts. Les facteurs qui ont incité le ministre à plus d'optimisme sont: les ventes considérables de blé à la Chine et à la Russie, un récent accord de cinq ans sur le blé avec la Bulgarie et l'accord quinquennal également signé hier avec la Tchécoslovaquie.



LEOPOLDVILLE (CONGO) — Un album de photos-souvenirs d'une visite au Canada, l'été dernier, a été présenté au major-général Joseph Désiré Mobutu, commandant en chef des forces armées congolaises. La présentation de l'album a été faite par le colonel Don G. Green, commandant du contingent canadien au Congo, au nom des officiers de la région militaire du Québec qui ont servi au Congo et qui ont été les hôtes du général durant sa visite au Canada. (Photo Défense nationale)

L'ACTUALITÉ DU Concile

CITE DU VATICAN — Les Pères conciliaires ont décidé de mettre fin hier à l'examen du 4ème chapitre du schéma "De Ecclesia". La congrégation générale doit maintenant entreprendre l'examen du schéma "des évêques et du gouvernement".

Treize prélats ont pris la parole sur le chapitre 4 du schéma "De Ecclesia", parmi lesquels Mgr Huyghe, évêque d'Arras, Mgr Fourrey, évêque de Belley, et le cardinal Léger, archevêque de Montréal. Le communiqué publié aujourd'hui déclare notamment: "A propos des formes de sainteté que les laïcs sont appelés à pratiquer, on a fait observer que le schéma parle bien de la sainteté dans la vie conjugale et familiale. Mais il faudrait aussi parler de l'exercice de la sainteté dans la vie de travail, la vie politique, la vie culturelle, et aussi dans le célibat sans vœux. Les moyens de tendre à la sainteté sont présentés de façon équivoque et incomplète: il y a non seulement la charité, mais aussi la foi et l'espérance, non seulement les trois vertus de pauvreté, chasteté et obéissance, mais tout le serment sur la montagne qui prêche la justice, l'humilité, la douceur, la miséricorde. "On a demandé que le préambule du chapitre souligne que la sainteté est la première caractéristique de l'Eglise. Le Christ seul est saint, et avec lui son épouse l'Eglise, qui garde saintement le dépôt de la Rédemption et engendre des saints. C'est sur cela

que doit être fondé l'appel à la sainteté de tous les chrétiens. Déjà Pie X insistait sur cette vérité, mais on n'enseignait jamais assez que tous les chrétiens, et non seulement les religieux, sont appelés à la sainteté, comme le montrera bientôt la béatification d'un humble laïc napolitain.

Sainteté dynamique

"Le schéma, a-t-on dit encore, manque de réalisme. Il faut nettement distinguer entre l'Eglise entendue au sens eschatologique, parfaitement sainte, et l'Eglise pèlerine, qui, tout en travaillant à la sainteté de ses membres, comprend des justes et des pécheurs, comme l'enseigne le Seigneur lui-même. La sainteté de l'Eglise sur la terre est dynamique, et non statique."

"Dans le préambule du chapitre, il faudrait souligner avant tout la sainteté de l'Eglise en tant qu'elle est le corps du Christ. Cette sainteté n'est pas altérée par l'existence des pécheurs dans la communauté chrétienne. Il faudrait d'autre part distinguer entre la vocation à la sainteté et l'obligation d'y parvenir. "Le schéma présente l'ordre épiscopal comme modèle de sainteté. L'opinion publique

ne partage certainement pas ce point de vue, surtout parce que l'épiscopat ne se présente pas comme un modèle de pauvreté évangélique. Le concile de Trente a sanctionné la chasteté des évêques, le 1er concile du Vatican a précisé leur devoir d'obéissance, le 2ème concile du Vatican devrait promouvoir un renouveau de l'esprit de pauvreté. Il serait souhaitable que le concile indique aux évêques des formes concrètes de pauvreté, les obligeant, au besoin, à les observer en les liant par un vœu. Les évêques seraient alors un exemple pour toute l'Eglise et tous ceux qui vivent à leur contact."

CITE DU VATICAN — Par une forte majorité, le concile oecuménique s'est prononcé hier en faveur de déclarer que le collège des évêques de l'Eglise catholique partage l'autorité du pape.

Ce vote n'est qu'un guide pour poursuivre les travaux du concile et ne constitue pas un engagement définitif.

Par 1.808 voix contre 336, les Pères conciliaires ont approuvé une résolution demandant que le schéma sur la nature de l'Eglise affirme que le "collège des évêques, uni au pape et jamais sans lui, détient l'autorité entière et suprême sur l'Eglise catholique".

Dans un autre vote, les prélats ont approuvé par 1.717 voix contre 408 une résolution demandant d'ajouter à la déclaration sur l'autorité des évêques unis à leur chef: le souverain pontife, que cette autorité leur est conférée de "droit divin".

Les prélats ont également approuvé par 1.588 voix contre 525 une résolution visant à reconstituer dans l'Eglise la charge permanente de diacre. Les prélats ne se sont toutefois pas prononcés sur la question de savoir si les diacres pourraient, ou pas, se marier.

L'AFFAIRE ALVIN GUNN AUX COMMUNES

M. Chevrier: des mesures sont prises pour éviter des actes de brutalité dans les prisons

OTTAWA, (DNC). — Le ministre de la justice, M. Lionel Chevrier, a annoncé qu'on avait renforcé le programme d'entraînement du personnel des prisons relevant de l'autorité du gouvernement fédéral afin de prévenir la répétition d'incidents du genre de celui dont a été victime le détenu Alvin Gunn au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

Il y a deux semaines, a dit M. Chevrier, 23 nouveaux gardes du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul ont commencé une période d'entraînement intensif de huit semaines. Bientôt, on espère porter cette période d'entraînement à trois mois et, d'ici avril 1964, on compte étendre ce régime au personnel de toutes les institutions pénales (fédérales) du Canada.

Le ministre a divulgué ces renseignements dans le rapport qu'il a fait tenir à la Chambre des communes sur l'affaire Alvin Gunn. Ce détenu, comparait devant un tribunal de Montréal au début du mois sous une accusation d'assaut reliée à l'émeute de juin 1962 au pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, avait révélé s'être fait infliger une raclée par une demi-douzaine de gardes quelques jours après l'émeute.

Dans son rapport, le ministre précise qu'Alvin Gunn, qu'on décrit comme étant "un boxeur et un personnage agressif", avait été transféré à Saint-Vincent-de-Paul de la prison de Kingston en janvier 1962. Six mois plus tard, neuf témoins l'ont identifié comme étant l'un des meneurs de l'émeute de juin 1962.

Le 22 juin, la direction du pénitencier a isolé 70 meneurs du reste des détenus. Parmi eux se trouvait Gunn, il a été emmené par cinq gardes qu'on n'a pu identifier avec précision par la suite.

Deux jours plus tard, le gouverneur de la prison, M. Michel Lecorre, a appris que Gunn avait été transporté à l'infirmerie et il est allé le visiter. "Regardez-moi, M. Lecorre, ils m'ont battu, lui a dit Gunn. Mais je vous jure qu'ils ne m'ont pas eu facilement."

M. Lecorre, aussitôt, a fait enquête et cherché à découvrir les gardes qui s'étaient rendus coupables de ces sévices. Mais, comme il n'était en fonction que depuis un mois environ, il s'est heurté aux réticences du personnel et

n'a pu mettre la main sur les assassins de Gunn.

M. Lecorre savait déjà, cependant, que des "brigades de fiers-à-bras" s'étaient constituées parmi les gardes. Il a donc transmis des instructions sévères à tout le personnel, le prévenant que quiconque aurait recours à la force contre les détenus serait puni sans remission.

De juillet 1962 à octobre 1962, poursuit le rapport, M. Lecorre a eu plusieurs entretiens avec le détenu Alvin Gunn, mais celui-ci n'a jamais rappelé l'incident de juin 1962. De même, lorsqu'il a témoigné de son propre chef devant la commission interne chargée de faire enquête sur les causes de l'émeute de juin, Gunn n'a fait qu'une brève allusion à la raclée qu'il avait subie aux mains des gardes. Les enquêteurs, préoccupés qu'ils étaient par l'émeute elle-même, n'ont pas cherché à lui tirer d'autres détails.

"Il est clair, a dit hier M. Chevrier, que de tels incidents tiennent à la faiblesse de l'entraînement que recevait le personnel des prisons. En conséquence, nous prenons aujourd'hui toutes les précautions pour éviter que cela se reproduise."

Seriez-vous doté de "sixièmes sens"?

Notre champ de perception est-il limité aux "cinq sens"? Y aurait-il en nous des vestiges de facultés primitives, à présent affaiblies par la civilisation? Qu'est-ce que l'intuition? Lisez dans SELECTION du Reader's Digest de novembre comment la science, ayant acquis la certitude que des "sixièmes sens" sommeillent en nous, cherche le moyen de les réveiller, afin que nous puissions en tirer un meilleur parti. Achetez SELECTION de novembre aujourd'hui même!

LA COMPAGNIE DES

CIMENTS DU ST-LAURENT

recherche pour son bureau de Montréal

UN

INGÉNIEUR CIVIL

— BILINGUE —

pour la promotion technique des ventes, contacts avec les ingénieurs conseils, entrepreneurs généraux, associations professionnelles, etc.

Seules les applications écrites seront considérées

CIMENTS DU ST-LAURENT, Boite Postale 924, Montréal 9, Qué.

COMPTABLES AGREES

LONGUEUIL 718, Ouest, St-Charles Tel.: 677-9180

MAURICE BUSSIERES, C. A.

ST-HYACINTHE Edifice LA SURVIVANCE

J. ARTHUR DESCHAMPS

Comptable agréé

1411, Crescent, Montréal 25

VI. 5-3248

Lucien Dahmé, C.A.

Comptable agréé

Edifice de La Sauvegarde

152 est, rue Notre-Dame

UN. 6-2681

Jacqueline Paradis, C.A.

Comptable agréé

Edifice de La Sauvegarde

152 est, rue Notre-Dame

Ch. 52, 53

UN. 6-2681 — DU. 1-0111

Provost, Hotte

& Associés

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.

SYNDIC LÉONIE

ROLAND PROVOST, C.A.

GEORGES H. HOTTE, C.A.

2596, boul. Rosemont

RA. 2-1109

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

LUCIEN D. VIAU, C.A.

H. LIONEL ROBIN, C.A.

JACQUES R. CHADILLON, C.A.

ARMAND H. VIAU, C.A.

I. SERGE GÉRALD, C.A.

PQ. 9-3871

4926, ave. Verdun, Verdun

Samson, Bélair, Côté, Lacroix

et associés

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés

St. Samson, O.B.E., C.A.

Léon Côté, C.A.

Hensley Bourgeois, C.A.

Albert Gauthier, C.A.

Benoit Sylva, C.A.

Dennis Bell, C.A.

Raymond Coullars, C.A.

Martha Gauthier, C.A.

Marcel Imbeau, C.A.

Lucien P. Bélair, C.A.

Jean Lacroix, C.A.

Dollard Huot, C.A.

Percy Auger, C.A.

Pierre Lesage, C.A.

Yves Fortin, C.A.

Gilles Trahan, C.A.

Georges Roussin, C.A.

Montréal

Québec

Rimouski

Conseils: Maurice CHARTRE, J. A. A. EMILIE BEAUVAIS, D.S.C., C.A.

Gérard MARCEAU, C.A.

132 ouest, Saint-Jacques

VI. 2-4691

Les tarifs révolutionnaires
Rouge, Blanc et Bleu du Canadien National
s'appliquent d'un océan à l'autre

Aujourd'hui, le tarif des jours rouges offert aux voyageurs en direction de l'Ouest canadien fait économiser jusqu'à 58%. Il permet aussi de fortes économies à ceux qui se rendent dans les Maritimes ou qui voyagent dans le Sud-Ouest de l'Ontario. Aujourd'hui est un jour rouge comme tous les lundis, mardis, mercredis, jeudis et samedis jusqu'à Noël. Aujourd'hui, vous pouvez compter sur des aubaines sensationnelles comme de Montréal à : billets simples en voiture ordinaire de \$34.00 à \$2.70. Sherbrooke \$2.30. Edmonston \$43.00. Winnipeg \$22.00. Halifax \$14.00. Vancouver \$43.00. Aujourd'hui comme à chaque jour rouge du calendrier Rouge, Blanc et Bleu du CN, deux ou plus de deux personnes qui partagent la même place de voiture-lits ont droit à des repas gratuits. Aujourd'hui, tous les voyageurs de Montréal et de l'Océan Limité entre Montréal et Vancouver et de l'Océan Limité entre Montréal et Vancouver occuperont des places réservées sans frais supplémentaires. Autres avantages: le service d'un préposé, des oreillers de bagage par adulte. Le Super Continental met à la disposition des voyageurs un salon gratuit de 150 livres de bagage par adulte. Le Service Continental met à la disposition des voyageurs des correspondances où l'on sert des rafraîchissements. Aujourd'hui, le Service du CN est beaucoup plus rapide entre Montréal et Halifax, ou Vancouver. Le CN permet de meilleures correspondances sur toute la ligne; en outre, entre Montréal et Halifax, un section modernisée seconde l'Océan Limité. Aujourd'hui, vous ne trouverez rien qui surpasse les tarifs Rouge, Blanc et Bleu du CN. Demandez à un représentant du CN un calendrier Rouge, Blanc et Bleu 1963-1964 dès aujourd'hui!

La CSN précise ses vues sur le projet d'établissement d'une caisse de retraite administrée par la province de Québec

Dans un mémoire soumis hier au gouvernement provincial, la Confédération des syndicats nationaux a précisé ses vues concernant l'établissement par le Québec d'une caisse de retraite provinciale.

Selon le projet proposé par la CSN, un tel régime de retraite devrait comporter trois paliers:

Au premier palier, on trouve une pension de vieillesse de \$100 par mois, payable de droit à tous les citoyens qui atteignent l'âge de 65 ans ou lors de la retraite. Cette pension serait payée par le Québec, des arrangements fiscaux devant être conclus en conséquence avec le gouvernement central.

Au second palier, la CSN propose l'établissement d'une caisse de retraite d'application universelle et administrée par le Québec. Cette caisse serait constituée par des contributions égales de l'employeur et de l'employé, cette contribution étant fixée à 2% de part et d'autre du salaire versé, pour un total de 4%.

Un tel système permettrait à tous les salariés de toucher, à l'âge de 65 ans, une pension équivalente à 1% de la moyenne du revenu des cinq meilleures années de leur carrière pour chaque année de participation au plan. Ainsi, un retraité ayant contribué au plan pendant 30 ans et dont la moyenne des cinq meilleures années a été de \$6,000 recevrait une pension de 1% de \$6,000 x 30, soit \$1,800.

Le troisième palier serait constitué par les systèmes de pension supplémentaires qu'employeurs et employés demeurent libres de négocier entre eux à l'échelle de l'entreprise.

SECURITE SOCIALE

Le premier palier du système proposé par la CSN représente une mesure de sécurité sociale qui s'impose de toute

évidence. Selon les calculs dont fait état le mémoire de cette centrale syndicale, le montant de \$100 par mois ne couvre que le strict minimum vital pour un retraité.

Cette pension devrait être payée dès l'âge de 65 ans, âge normal de la retraite pour la plupart des travailleurs. La CSN exprime l'avis qu'une telle mesure pourrait être appliquée par le Québec sans qu'il soit nécessaire de hausser le taux des taxes actuellement en vigueur; elle nécessiterait cependant la renégociation des accords fiscaux entre Québec et Ottawa.

UN PUISSANT LEVIER ECONOMIQUE

Le second palier du plan proposé aurait pour but d'assurer à tous les salariés parvenus à l'âge de la retraite un revenu qui soit en rapport avec leurs gains antérieurs.

De plus, les sommes ainsi accumulées devraient être utilisées par la communauté pour promouvoir ses intérêts économiques et sociaux dans le contexte d'une planification cohérente.

Il faut réaliser, précise le mémoire de la CSN, que l'institution d'un tel système universel de pension, grâce aux capitaux immenses mis à sa disposition, offrirait à l'Etat provincial un instrument de pouvoir économique inégalé jusqu'ici.

Le mémoire ajoute que jusqu'à présent aucun de ces objectifs n'a été atteint ni même approché par les plans offerts par l'entreprise privée qui forment actuellement un mélange confus et ne profitent qu'à une minorité de salariés. Ces plans privés, joints à un programme de sécurité de vieillesse "trop maigre et trop tardif", n'arrivent pas à fournir un revenu suffisant à ceux qui, par le travail de toute leur vie, ont contribué à l'essor général de l'économie.

La CSN estime qu'une contribution totale de 4% (part de l'employeur et part de l'employé) sera suffisante pour couvrir les bénéfices prévus tout en permettant d'accumuler des réserves importantes.

Les calculs établis par la centrale syndicale portent sur une période d'environ 40 ans, mais, comme il est impossible de prévoir avec précision l'évolution de l'économie pour une aussi longue période, la CSN exprime l'avis que le plan devra être revu à intervalles réguliers afin de procéder aux ajustements nécessaires par la conjoncture.

L'ADMINISTRATION DU PLAN

Le mémoire précise plus loin que l'administration de la caisse de retraite du Québec devrait être confiée à une commission tripartite sur laquelle seraient représentés les travailleurs, les employeurs et l'Etat.

L'administration générale du plan serait divisée en deux parties:

- administration du plan: relevé des contributions et des revenus, renseignements aux cotisants, versement des bénéfices;
- administration de la caisse: direction des investissements de concert avec le Conseil d'orientation économique et le gouvernement.

Cette commission relèverait d'un ministère afin que la Législature et le public puissent avoir l'occasion de discuter de ses activités et de ses politiques.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La CSN reconnaît dans son mémoire que la direction du fonds d'investissement posera des problèmes difficiles inhérents au concept même et aux objectifs du plan.

Après une analyse fouillée de ces problèmes, le mémoire conclut que, si la caisse devait être englobée exclusivement dans des placements sans aucun profit ou peu rentables, la structure du plan en serait compromise; d'autre part, si la caisse devait être investie de la même manière que les caisses de retraite privées, le plan provincial ne jouerait plus le rôle économique qui lui est assigné.

En conséquence les décisions pour l'investissement devront être arrêtées en conformité avec l'orientation économique et les politiques générales de l'Etat.

Dans cette perspective, la caisse de retraite du Québec peut et doit devenir un élément important dans le développement et l'amélioration de la vie économique et l'avenir du peuple du Québec.



MONSIEUR TAULA, coiffeur très renommé à Montréal, qui fait maintenant partie du salon de coiffure Ritz, a eu le plaisir, à sa première journée de travail, de créer des coiffures spéciales pour les modèles de Paris, pour le défilé de mode du dîner de gala du Ritz Carlton la semaine dernière à l'occasion de l'Exposition Française.

Des régimes "anarchiques et désordonnés"

Le désordre et l'anarchie régissent le domaine des régimes privés de retraite, souligne la Confédération des syndicats nationaux dans son mémoire présenté au gouvernement québécois. Le mémoire ajoute que les systèmes privés de retraite contiennent des clauses injustes pour les employés et desservent leurs intérêts.

A l'appui de cette affirmation, la CSN souligne notamment que les employés y contribuent pour une part substantielle de leur salaire alors que les revenus qu'ils peuvent en escompter sont très souvent aléatoires.

La retraite n'est pas transférable, mais demeure attachée à l'entreprise. La CSN s'inscrit en faux contre ce principe. "Tout système, lit-on dans son mémoire, qui n'accorde de droit à la pension qu'à la condition que l'employé atteigne l'âge de la retraite sans avoir quitté son emploi, est inacceptable".

On estime ainsi que dans 41 pour cent des cas, le droit à recouvrer la contribution de l'employeur est à peu près nul, ou si restreint qu'il est douteux que plusieurs puissent jamais en bénéficier.

Poursuivant sa critique du système actuel, la CSN ajoute que, dans beaucoup de cas, les systèmes privés de retraite ne sont soumis qu'à un contrôle unilatéral de l'employeur, ce qui entraîne parfois la confiscation d'une partie des intérêts tirés de la contribution même de l'employé.

La CSN soutient enfin dans son mémoire que les systèmes privés de retraite contribuent à la désorganisation de notre économie en plaçant des sommes énormes entre les mains de compagnies d'assurances, de trusts ou autres institutions financières dont plusieurs, parmi les plus importantes, ne sont ni possédées ni contrôlées par des Canadiens.

Ces fonds privés sont ensuite

réinvestis sans considération pour les objectifs économiques et sociaux de la communauté en général, les administrateurs privés se contentent de veiller au rendement et à la sécurité des capitaux qu'on leur a confiés.

En conséquence la condition

actuelle des personnes âgées au Québec est plus grave qu'on le croit généralement. Pres de 40 pour cent des couples âgés du Québec ne disposent que d'un revenu inférieur à \$2,000 par année, soit moins que le minimum nécessaire pour une vie décente.

Québec doit éviter la réédition des erreurs commises en Ontario

Bien qu'elle présente de notables améliorations sur la situation antérieure, la solution présentée par le gouvernement de l'Ontario pour assurer une meilleure sécurité de la vieillesse offre des lacunes et des faiblesses que le Québec devrait éviter dans sa propre législation sur les caisses de retraite, souligne la Confédération des syndicats nationaux.

La loi ontarienne n'institue pas, en effet, un véritable régime d'application universelle. En sont exclus notamment les salariés à l'emploi d'entreprises ayant moins de 15 employés, de même que toutes les personnes qui travaillent à

leur compte. De plus, les employés qui ont plus de 30 ans et moins de 70 ans seulement ont droit aux bénéfices du programme.

En ce qui regarde la "transférabilité" des caisses de retraite, la loi du gouvernement de l'Ontario impose certaines limites puisqu'elle ne s'applique qu'aux travailleurs de plus de trente ans et que les plans "supplémentaires", dont les bénéfices sont au-dessus du minimum prévu, sont soumis à des limitations quant aux droits des employés sur la contribution de l'employeur.

Une autre lacune du régime ontarien, selon le mémoire de la CSN, réside dans le fait que les bénéfices "standard" établis par la loi sont complètement indépendants des fluctuations du coût de la vie, donc sujets à perdre leur pouvoir d'achat avec l'inflation.

Enfin, l'âge où la pension sera versée a été fixé à 70 ans, alors que l'âge de la retraite est de 65 ans chez la plupart des employeurs.

AVIS DE DECÈS

HEROUX — A Montréal, le 28 octobre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Frère Louis-Georges Heroux, jésuite, de la paroisse de l'Immaculée-Conception. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre à 9 heures en l'église de l'Immaculée-Conception, angle Rachel et Papineau. L'inhumation au cimetière de la communauté à St-Jérôme. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Petites annonces du "Devoir"

AUTO A VENDRE

PONTIAC '61 Strato Chief, blanc, 4 portes, radio, très bonne condition. — Tél. 254-3145. JNO

A VENDRE

MERCURY Monterey 8-35, 1963, décapotable, "bucket seats", radio AM-FM, transmission au plancher, ceinture de sécurité, servo-frein, servo-direction, fenêtres électriques et teintées, pneus blancs, particulier, offre raisonnable acceptée. — DU, 7-6684. 12-11-63

A LOUER

Domaine Bellefleur à Ville Jacques-Cartier, un split level, 7 pièces, \$125 par mois, au mois seulement. OR, 4-9648. Appartements Bonnet, 3½ — 4½, nouveau, moderne, équipé, s.p. appeler: 254-8981. 30-11-63

ELECTROLYSE

1001, Studio d'électrolyse offre gratuitement, sans obligation, un traitement complet d'épilation définitive pour exposer sa méthode infatigable et ses généreux avantages. — DU, 7-6684. 12-11-63

EMPLOI DEMANDE

Journaliste antérieurement propriétaire d'un hebdomadaire cherche présentement un emploi à Montréal ou la province. Une offre d'emploi hors du journalisme peut être acceptée. Prière de s'adresser par téléphone à: 744-0571. 1-11-63

Homme marié, 37 ans, bonne santé, demande emploi dans domaine (traduction générale, technique, rédaction, correction d'épreuves, mise en page, typographie au "Venti-Typex", travail de secrétaire. Disponible dès maintenant. Appeler FL 7-7500 Saint-Jean, Qué. 1-11-63

LOGEMENT A LOUER

Grand 7 pièces, moderne, très bien situé, rive-sud, près pont, libre le 1er novembre, 341 Tiffin, \$100. OR, 7-7128. JNO

MAISON A VENDRE

"BACHELOR", Ste-Catherine près Pie IX, 12 appartements, revus \$11,500, comptant \$10,000. — 888-3874. 11-11-63

PROPRIETES A VENDRE

Propriété, maison coloniale, arbres, site idéal pour motel ou commerce du genre, terrain 237 x 245, entrée de Nicolet, Case postale 610, Nicolet. Tél. 253-3221. Interurbain. 11-11-63

Préville en bas, pour professionnel 10 pièces, maison neuve, 3½ salles de bain, foyer, construit par le propriétaire. 671-3358. 1-11-63.

REPRESENTY — 5 grandes pièces à vendre style bungalow - près de l'école régionale et de la route 2, 222 pieds de haie 18 arbutus, \$13,700. Tél. 381-4334. J. N. O.

PROPRIETE A VENDRE

OUTREMONT PAROISSE ST-GERMAIN \$28,000

Cottage contenant 11 pièces, garage, situé dans le meilleur quartier d'Outremont. Cette propriété offre: grand salon 13'6" x 20', salle à dîner séparée, petite bibliothèque, boudoir 12' x 16' au rez-de-chaussée. Grande cuisine 10'6" x 18', communicant avec le lavoir. Chambre à coucher principale 13'2" x 18'2", 5 autres chambres à coucher. Libre immédiatement. Photo M.L.S.

AVE. RIGWOOD

Système Co-opératif Devenez propriétaire d'un magnifique appartement de 3½ pièces, situé dans un quartier exclusif sur la montagne. Grand vitrail très éclairé avec balcon, vue splendide. Ascenseur, coin-cuisine, Mensualité \$87.50 tout inclus, léger capital requis. Prix \$10,000.00

Jacqueline Lallemant GUARDIAN TRUST COMPANY 615 ouest, rue St-Jacques VI. 2-8251 ou: W.E. 3-9281 1-11-63

SECRETAIRE DEMANDEE

SECRETAIRE bilingue pour études légales, 333 est, rue Craig, Suite 204. — Tél. UN. 6-5546. 12-11-63

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style. — SPECIALITE Habits et costumes réajustés DROLET TAILLEUR 351 est, rue GUZOE. — DU. 9-2522 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSELLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. R.A. 5-2421 J.N.O.

Pourquoi pas

DUPUIS

une offre remarquable

COMPLETS MESURES

Il est remarquable

de trouver un si beau choix de tissus worsteds ou "twist" tout laine

Il est remarquable

de voir de telles qualités à si bas prix

Il est remarquable

de pouvoir choisir parmi une aussi grande variété de nuances et de dessins

Il est remarquable

d'obtenir une confection aussi soignée et un ajustement aussi parfait

QUALITE DE \$75

UN VESTON ET UN PANTALON

\$55

2 complets \$100

VOUS CHOISISSEZ VOTRE TISSU NOUS PRENONS VOS MESURES ET VOTRE COMPLET SERA CONFECTIONNE PAR UNE MAISON DE HAUTE REPUTATION, SPECIALISEE DANS LES COMPLETS SUR MESURES

Pantalon additionnel 19⁵⁰

grandes facilités de paiement

● NOUVEAUX TONS D'AUTOMNE: BRUN, GRIS, OLIVE, BLEU, NOIR, CHARCOAL

● WORSTED et TWIST TOUT LAINE: ET AUTRES TISSUS DE HAUTE QUALITE

● NOUVEAUX DESSINS: CARREAUX, RAYURES, CHEVRONS, FANTAISIE OU UNIS

BIEN ENTENDU NOUS GARANTISSONS UN AJUSTEMENT PARFAIT, que vous soyez de stature courte, élancée, corpulente. Pensez que NOEL est plus proche que vous croyez.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL

COMMANDES TELEPHONIQUES VI. 2-6171

AUTRES APPELS VI. 2-5151